DT
43
I612
ser.4
no.7

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/s4bulletin07inst

THE ROYAL CANADIAN INSTITUTE

15 JANVIER, 12 FÉVRIER, 5 MARS, 9 AVRIL, 7 MAI, 5 NOVEMBRE, 3 ET 24 DÉCEMBRE 1906.

THE ROYAL CANADIAN INSTITUTE

BULLETIN

DE

L'INSTITUT ÉGYPTIEN

QUATRIÈME SÉRIE. — N° 7

SOMMAIRE

COMMUNICATIONS :

M. Aly bey Bahgat. — *Deux bronzes du Musée arabe : Une petite lampe à deux becs et le plumier du grand philosophe arabe Al-Ghazali.*

M. le Dr B. Apostolidès. — *Les Pélasges et les Hellènes; les Pélasges et les Albanais.*

S. E. Y. Artin pacha. — *Les armes de l'Égypte aux XVe et XVIe siècles; Nouvelles preuves concernant la signification du meuble* cachet *dans les armoiries orientales.*

M. J. Barois. — *Comptes de l'Institut égyptien, année 1906.*

M. le Dr Baÿ. — *Note sur les phénomènes électriques qui accompagnent le Khamsin.*

M. G. Daressy. — *Quel est l'âge du Sphinx?*

M. G. Legrain. — *Introduction à l'étude de la sculpture égyptienne; débuts de l'art thébain.*

M. le Dr Lortet. — *Syphilis et spirochætes.*

TABLE ALPHABÉTIQUE DES ASSISTANTS AYANT PRIS LA PAROLE :

S.E. Abbate pacha (Dr).
S.E. Artin pacha (Y.).
MM. Adamidi (Dr).
Aly bey Bahgat.
Apostolidès (Dr).
Barois (J.).
Baÿ (Dr).
Daressy (G.).
Elliot Smith (Prof.).
S.E. Fakhry pacha (H.).
MM. Fouquet (Dr).
Fourtau (R.).
Gavillot (A.).
Giorgiadis (N.).
Innes bey (Dr).
Legrain (G.).
Piot bey (J.-B.).

LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1907

(L'Institut n'assume aucune responsabilité des opinions émises par les auteurs)

INSTITUT ÉGYPTIEN

PROCÈS-VERBAUX ET COMMUNICATIONS

BULLETIN

DE

L'INSTITUT ÉGYPTIEN

QUATRIÈME SÉRIE. — N° 7

ANNÉE 1906

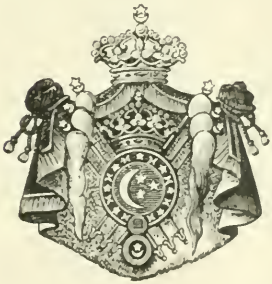

LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1907

(L'Institut n'assume aucune responsabilité des opinions émises par les auteurs)

618655
16.9.55

DT
43
I619
ser.1
no.7

BULLETIN DE L'INSTITUT ÉGYPTIEN.

SÉANCE DU 15 JANVIER 1906.

Présidence de S. E. Hussein Fakhry pacha, *président.*

La séance est ouverte à 3 heures et quart.

Sont présents :

LL. EE. Hussein Fakhry pacha, *président,*
le Dr Abbate pacha, *vice-président;*
MM. Barois, *trésorier-bibliothécaire,*
Gavillot, *secrétaire général,*
le Dr W. Innes bey, *secrétaire adjoint,*

Ahmed bey Kamal, Aly bey Bahgat, le docteur Baÿ, le docteur Elliot Smith, R. Fourtau, Herz bey, S. E. le docteur Issa pacha Hamdy, Monseigneur Kyrillos Macaire, MM. de Mohl, V. Mosseri, D. H. Parodi et J.-B. Piot bey, *membres de l'Institut.*

Se sont fait excuser : MM. Bonola bey, par S. E. le docteur Abbate pacha et Brugsch bey, par M. Ahmed bey Kamal.

Assistent à la séance : MM. O. Jean Doss, les RR. PP. Bovier-Lapierre et Dorveaux et M. L. Rivanera.

Le procès-verbal de la séance du 26 décembre 1905 est lu et adopté sans observations.

M. Gavillot donne connaissance de la lettre par laquelle M. A. Lucas remercie les membres de l'Institut de son élection au titre de membre correspondant.

Le Secrétaire général signale les ouvrages reçus, depuis la dernière séance, pour la Bibliothèque, en dehors de ceux provenant du service habituel des échanges, savoir :

Recueil international des Traités du xxe siècle, don du Ministère des Affaires étrangères;

Du Service des antiquités : *Annales,* vol. VI, fasc. I et II;

Biot, *Sur un calendrier trouvé à Thèbes,* etc., achat;

Du Comité de conservation des monuments de l'art arabe, Exercice 1904;

De l'Institut français d'archéologie orientale : *Recueil de travaux,* vol. XXVII, liv. 3 et 4;

Du Capitaine Lyons : *On the Nil flood and its variations the Rains of the Nil basin in 1904;*

Et du Ministère des Travaux publics : *Rapport pour 1904.*

A noter, aussi, un fort envoi d'Amérique formé surtout des publications de la *Carnegie Institution of Washington,* arrivé il y a deux jours et non encore catalogué.

Au 12 de ce mois le dernier numéro de la Bibliothèque était 19592.

M. Fourtau, au nom de S. E. Boghos pacha Nubar, présente un lot important d'ouvrages publiés par M. Cossmann, membre honoraire, dont Son Excellence fait don à la Bibliothèque de l'Institut, savoir :

Observations sur quelques coquilles crétaciques recueillies en France (Congrès de Montauban, 1902);

Observations sur quelques coquilles crétaciques recueillies en France (Congrès d'Angers, 1903);

Note sur l'Infralias de la Vendée et des Deux-Sèvres (extrait du *Bulletin de la Société géologique de France,* 1903);

Faune pliocénique de Karikal (Inde Française), 1903;

Essais de paléoconchologie comparée, 5e livraison (décembre 1903), 6e livraison (juillet 1904);

Mollusques éocéniques de la Loire-Inférieure, t. III, fasc. I et II (extrait du *Bulletin de la Société des sciences naturelles de l'ouest de la France*);

Sur un gisement de fossiles bathoniens, près de Courmes (A. M.), 1905;

Revue critique de paléozoologie (direction de Maurice Cossmann), 7e année.

n°s 1, 2, 3 et 4 (janvier, avril, juillet et octobre 1903), et 9e année, n°s 1, 2, 3 et 4 (janvier, avril, juillet et octobre 1905);

Auteurs: M. Cossmann et G. Pissaro.

Iconographie complète des coquilles fossiles de l'éocène des environs de Paris, fasc. 1, pl. I à XVI. — 31 décembre 1904;

Et *Faune éocénique du Cotentin* (Mollusques), t. II, fasc. I, II, III (1903, 1904, 1905). Extraits du *Bulletin de la Société géologique de Normandie*.

M. le Président adresse les remerciements de l'Institut au généreux donateur.

Abordant l'ordre du jour, la parole est donnée au seul orateur inscrit pour faire sa communication sur *Les Pélasges, les Hellènes et les Albanais dans leurs rapports ethnologiques et linguistiques.*

M. le docteur B. Apostolidès s'occupe d'abord des Pélasges et de leurs rapports avec les anciens Grecs.

Contrairement aux idées émises par M. le docteur Adamidi et publiées dans notre *Bulletin* (fasc. n° 3 de 1905), le docteur Apostolidès soutient que les Pélasges n'étaient ni les parents ni les instituteurs des Grecs. C'était un peuple barbare, non hellène, qui doit avoir dominé pendant quatre siècles de suite en Grèce, de la fin de l'Empire mycénien jusqu'au retour des Héraclides en Péloponèse, tandis que les Hellènes historiques se présentent comme un mélange de *Græcoi* de Dodone (lesquels n'étaient nullement Pélasges) avec les *Hellos* ou *Sellos*, les habitants pré-pélasgiques de la Thessalie. Aussi, conservèrent-ils jusqu'à nos jours la double appellation : Γραικοί et Έλληνος qui leur vient de leurs parents.

Il n'y a pas de doute que durant leur séjour en Grèce, les Pélasges laissèrent passer un certain nombre d'éléments ethniques et glossologiques aux Grecs. Mais cela ne veut pas dire que les Grecs tenaient leur origine des Pélasges, pas plus que leur langue était un dérivé du Pélasge. Les mélanges de ce genre sont communs à tous les peuples et à toutes les langues et n'ont nullement l'importance que le docteur Adamidi leur accorde dans cette occasion.

D'ailleurs les mots qui, du Pélasge passèrent au Grec, se comptent sur les doigts et dans toute l'histoire on trouvera difficilement un Grec qui se

dise fils ou petit-fils d'un Pélasge, et qui n'ait pas traité ce peuple de barbare.

Les deux peuples différaient, ensuite, par leurs religions. Les Pélasges étaient *physiolâtres*, les Grecs *anthropolâtres*. Mais, tandis que ceux-ci restèrent jusqu'au dernier moment fidèles à la foi de leurs pères, les Pélasges, en se mélangeant avec les Hellènes, finirent par devenir, eux aussi, anthropolâtres. Le seul rite qui, d'après Hérodote, eut passé des Pélasges aux Grecs, fut le *phallisme*. Mais les recherches modernes ont démontré que l'habitude de représenter le soleil sous la forme d'un jeune homme *phallophore* est excessivement ancienne. Elle remonterait jusqu'à l'époque néolithique. Il est, par conséquent, plus que probable que cette habitude existait bien avant l'arrivée des Pélasges en Grèce.

Il en est de même des constructions de la Grèce préhellénique. Elles étaient l'œuvre de Cyclopes et des autres artistes que les Persides avaient fait venir exprès d'Asie Mineure, non des Pélasges. Et le fameux mur pélasgique de l'acropole d'Athènes a dû dernièrement reprendre son vrai nom, celui de mur pélargique, qui lui enlève tout rapport avec les Pélasges.

Ainsi, l'histoire, l'archéologie, la mythologie et la linguistique tendent à démontrer que les Pélasges n'étaient ni les parents, ni les instituteurs des anciens Grecs [1].

M. le docteur G. Adamidi, avec l'autorisation préalable de M. le Président, présente les observations suivantes :

« J'aurais beaucoup à dire pour relever les erreurs contenues dans la communication de mon honorable confrère, M. le docteur Apostolidès, et sur les critiques qu'il a formulées au sujet de mes études sur les Pélasges et les Albanais, mais je me propose d'exposer mes objections dans un travail que j'aurai l'honneur de présenter prochainement à votre honorable Société. Je tiens cependant aujourd'hui à répondre aux assertions suivantes qui touchent au fond de la question.

« 1° Les Pélasges ne furent qu'une petite race barbare absorbée par les Hellènes.

[1] Cette première partie de la communication du docteur Apostolidès est publiée *in extenso* avec la seconde partie, comme annexes du procès-verbal de la séance du 12 février 1906.

« Je répondrai en me servant du témoignage d'Aristote, que les Hellènes n'étaient eux-mêmes qu'une tribu habitant l'Épire sous la dénomination de Greci ou Delli ou Helli (d'où Hellènes) et que ces Hellènes s'étaient groupés autour du sanctuaire de Zeus Adoni, oracle par excellence de la race pélasgique. Cette région est appelée par Thucydide *Ellopia,* ce qui veut dire en albanais « Pays des vaches », mot que les Grecs ont traduit par *Euboïa* « Pays des bons bœufs ». Les Grecs eux-mêmes s'appelaient *Lopessi* « gardiens des vaches d'Héraclès », et les vaches étaient nommées *Larini,* ce qui en albanais signifie « les grises ».

« Après la guerre de Troie, les Helli et les Thessaliens, descendant vers la Grèce appelée alors Pelasgia, donnèrent à ce pays le nom d'Hellas. Jusqu'à ce moment la Pelasgia était habitée par des races diverses, et si nous analysons les divers auteurs, nous voyons qu'ils mentionnent tour à tour ces peuples en leur octroyant l'adjectif « pélasgiques », et le Père de l'histoire lui-même nous dit : « Tout ce qui est aujourd'hui hellénique fut « auparavant pélasgique ». Les Athéniens eux-mêmes étaient des Pélasges. Bien entendu, dès que les Hellènes eurent imposé leur hiérarchie religieuse ils considérèrent tout ce qui est pélasgien comme des peuples non civilisés et non helléniques, lisez « Athéniens », oubliant eux-mêmes qu'ils étaient Pélasges, ils traitèrent ces derniers de barbares, les dédaignant comme provinciaux et agraires.

« Il n'y a donc pas eu d'absorption de Pélasges, puisque du temps de Strabon les Épirotes macédoniens et les Illyriens conservèrent tous les mêmes mœurs, les mêmes costumes et la même langue sans subir la civilisation des Hellènes.

« 2° Il est donc démontré que les trois provinces, foyer des Pélasges, n'ont pas changé et que le langage hellénique qui est parlé sous le nom d'*arbeni* ou *arberi* ou de *kyp* n'est que le vestige du dialecte archaïque le plus important parmi les langues qui nous sont parvenues jusqu'à ce jour, car il a conservé sa forme primitive des temps préhistoriques.

« 3° Au sujet de l'alphabet, bien qu'en avouant mon incompétence, je puis néanmoins affirmer que les Hellènes se sont servis de l'alphabet pélasgien. »

M. le docteur Apostolidès répond : « Toutes les remarques de mon honorable confrère concernent les rapports des Pélasges avec les Albanais, sujet que je n'ai pas touché dans ma dissertation de ce jour, mais sur lequel je me réserve de parler à la prochaine séance. Je prierai donc M. Adamidi de reprendre ses observations lorsqu'il aura entendu mes idées sur ce point.

S. E. le docteur Abbate pacha réclame des éclaircissements sur certaines des allégations produites, lesquels lui sont donnés séance tenante à sa satisfaction.

La séance publique est levée à 4 heures un quart.

Le Secrétaire général,
J. C. Aristide GAVILLOT.

BULLETIN DE L'INSTITUT ÉGYPTIEN.

SÉANCE DU 12 FÉVRIER 1906.

Présidence de S. E. Hussein Fakhry pacha, *président.*

La séance est ouverte à 5 heures 10 minutes.

Sont présents :

LL. EE. Hussein Fakhry pacha, *président,*
Yacoub Artin pacha, *vice-président;*
MM. Gavillot, *secrétaire général,*
le Dr Innes bey, *secrétaire adjoint,*

le docteur Baÿ, Bonola bey, Brugsch bey, le docteur Da Corogna bey, R. Fourtau, N. Giorgiadis, S. E. le docteur Issa pacha Hamdy, MM. de Mohl, le docteur Osman bey Ghaleb, D. H. Parodi, J.-B. Piot bey, le Président Prunières, Vaast et L. Vidal, *membres;* le docteur Apostolidès, *membre honoraire.*

Le procès-verbal de la séance du 15 janvier 1906 est lu et adopté sans observations.

M. Gavillot fait part de la lettre par lui reçue de M. Chaillé-Long bey, membre honoraire, pour accompagner plusieurs exemplaires de la notice intitulée : *Les Provinces équatoriales d'Égypte,* que notre confrère américain a lue devant le 8e Congrès international de géographie qui s'est tenu à New-York le 14 septembre 1904. Cette notice comporte un résumé historique et géographique de la domination de l'Égypte sur les provinces équatoriales du Haut-Nil depuis les temps pharaoniques jusqu'à nos jours, et se termine par des déductions d'ordre politique dont l'Institut n'a pas à s'occuper.

Conformément à la demande de l'auteur, le dépôt aux archives des exemplaires reçus est ordonné par M. le Président.

La correspondance comprend, en outre, une circulaire datée de janvier dernier, adressée par *La Société de Géographie de Genève*, à toutes les sociétés de géographie du monde, pour les informer que le neuvième congrès international de géographie s'ouvrira à Genève le 27 juillet 1906 et durera jusqu'au 6 août suivant. La société genevoise se met à la disposition des sociétés savantes, que ce congrès pourrait intéresser, pour leur faire adresser la circulaire d'invitation au congrès et un programme préliminaire de ses travaux.

Le Secrétaire général présente ensuite les ouvrages reçus à titre de dons, pour la Bibliothèque de l'Institut, depuis la dernière séance :

Oscar von Lemm, membre honoraire : *Iberica, Étude sur un manuscrit copte, traduit et commenté en allemand.*

Oscar Almoren, Mémoire archéologique, en suédois, présenté à l'Académie de Stockholm, sur des tombeaux préhistoriques découverts en Suède.

Docteur Lortet et C. Gaillard : *Faune momifiée de l'ancienne Égypte.*

M. Fourtau dépose sur le bureau un exemplaire d'un travail en langue grecque, de M. D. E. Pachundaki, membre correspondant, sur la *Pêche des éponges en Égypte*, dont l'auteur fait hommage à l'Institut. M. Fourtau fait remarquer que c'est le premier ouvrage paru traitant ce sujet si intéressant pour le pays.

M. le Président invite le Secrétaire général à adresser les remercîments de l'Institut aux donateurs de ces ouvrages.

S. E. Fakhry pacha annonce la perte que vient de faire l'Institut par le décès, à peu de temps d'intervalle, de deux de ses membres : MM. Marc Kabis bey, élu résidant le 16 novembre 1860, soit depuis plus de 45 ans, et le docteur Hassan Mahmoud pacha, élu résidant le 2 mars 1888, soit depuis 16 ans. M. le Président émet le vœu que ceux de nos confrères qui auraient plus particulièrement connu les défunts préparent pour chacun une notice nécrologique retraçant ses travaux, qui serait lue en séance et serait accueillie avec gratitude par tous.

En signe de deuil, S. E. Fakhry pacha suspend la séance et invite les assistants à se lever avec lui pendant cette suspension.

A la reprise, la parole est donnée à M. le docteur Apostolidès pour la seconde partie de sa communication sur *Les Pélasges, les Hellènes et les Albanais dans leurs rapports ethnologiques et linguistiques.*

M. le Président adresse à M. le docteur Apostolidès les remerciements de l'Institut pour son intéressante communication.

La séance ordinaire est levée à 6 heures 15 minutes.

Le Secrétaire général,
J. C. Aristide GAVILLOT.

LES PÉLASGES,

LES HELLÈNES ET LES ALBANAIS

DANS LEURS

RAPPORTS ETHNOLOGIQUES ET LINGUISTIQUES.

I

LES PÉLASGES ET LES HELLÈNES.

Messieurs,

Dans une de vos dernières séances, je me suis inscrit pour une communication ayant pour but de réfuter les idées émises par mon honorable confrère M. Adamidi et publiées dans votre *Bulletin*, sur les rapports ethnologiques et linguistiques des Pélasges avec les Grecs anciens, d'une part, avec les Albanais de nos jours, d'autre part, et je viens, avec votre permission, remplir aujourd'hui ma promesse.

Je tâcherai d'être clair et bref en me bornant à la simple narration des faits qui me paraissent indispensables à ma démonstration.

Contrairement à ce que j'ai soutenu dans une de vos précédentes séances, M. le docteur Adamidi prétend que les Pélasges n'ont pas été absorbés par les Hellènes, Pélasges eux-mêmes, mais qu'ils leur ont survécu et vivent encore aujourd'hui, masqués sous le nom d'Albanais, et conservent leurs mœurs et leurs habitudes intactes. « Ils habitent, dit-il, les mêmes localités, ils se gouvernent comme se gouvernaient dans l'antiquité les Spartiates, et leur langue, la langue albanaise, conserve encore un grand nombre de ces mots pélasges qui ont servi de radicaux dans la formation de la langue grecque. » Aussi M. Adamidi pense-t-il que, dans

la table ethnologique de la péninsule balkanique, ce sont les Albanais et non les Grecs qui doivent occuper la première place, de même que dans la série des langues indo-européennes, c'est l'albanais, non le grec, qui doit être placé à la droite du sanscrit, la mère des langues indo-européennes, suivant lui.

Pour soutenir ces idées, M. Adamidi invoque le témoignage de l'histoire, de l'archéologie, de la mythologie et de la linguistique. Mais le seul fait qu'il puise à ces sciences, c'est la tradition, conservée par Hekatée, que la Grèce, avant d'être occupée par les Hellènes, était habitée par les Pélasges et s'appelait Πελασγία. Cela dit, mon honorable confrère fait ses adieux à l'Histoire pour se livrer corps et âme à la poésie, et, accordant une valeur historique à tout ce que dit Eschyle dans ses *Suppliantes,* sur les Pélasges, il reconnaît à ce peuple pour habitat tout le territoire compris entre l'Adriatique et la mer Égée, entre le Danube et le cap Malée : c'est-à-dire toute la péninsule balkanique de nos jours, sans prendre en considération que les historiens de l'antiquité ne connaissent des Pélasges qu'en Macédoine, en Thessalie, en Épire et en Grèce.

Or, lorsque dans les recherches de ce genre, on débute par une erreur, il est très facile d'en commettre dans la suite d'autres, et, je regrette de le dire, mon honorable contradicteur n'a pas su s'en préserver.

C'est ainsi qu'en lisant Hekatée, il lui est échappé que, sous le nom d'Hellènes, cet historien n'entendait que les Hellènes historiques, c'est-à-dire ceux qui, sous la conduite de Deucalion, sont descendus vers le XIe siècle de notre ère en Grèce, et que, dans l'histoire de ce pays, cet événement marquait aussi la fin de la domination des Pélasges.

M. le docteur Adamidi a oublié ensuite que les Héraclides qui, avec le secours des Doriens et des Illyriens, ont expulsé les Pélasges du Péloponèse, étaient les descendants directs des princes du même nom, qui, cinq siècles auparavant, régnaient dans la péninsule, et qu'avant cette époque, on n'y trouve rien qui puisse nous déceler l'existence des Pélasges dans le pays.

Si M. Adamidi s'était montré un peu plus attentif dans cette circonstance, il aurait certes compris que l'Empire pélasgique en Grèce était, non seulement géographiquement, mais aussi chronologiquement mieux limité que ne l'ait pensé Eschyle; il aurait évité une plus grande erreur, celle de

prendre pour Pélasges tous les peuples hellènes et non hellènes qui, dès la création du monde jusqu'à l'arrivée des Hellènes historiques, se sont succédé dans la péninsule grecque. « Les Græccoi et les Helloi de Dodone, les Achéens de la Thessalie, les Kadméens et les Minyens de la Béotie, les Kékropides de l'Attique, les Lokriens, les Curètes et les Akarnanes, les Argiens, les Arcades et les Messéniens, bref tous les peuples qui, sous la conduite de deux fils d'Atrée, sont allés se battre en Troïde, de même que les Troyens et leurs innombrables alliés, tous ces peuples, dit-il, parlaient, suivant Homère, la même langue ou des idiomes apparentés; aucun d'eux n'appelait l'autre barbare, ce qui indique que tous étaient de la même race, la race pélasgique, et la langue qu'ils parlaient ne pouvait être que le pélasge. C'est dans cette langue, continue-t-il, qu'Orphée et Thamyris, les premiers aèdes d'Olympe, célébrèrent les Muses de la Piérié, les divinités d'Olympe, et qu'Homère chanta plus tard les exploits d'Achille. » Or, comme il est aujourd'hui reconnu que les premiers chants héroïques de Grèce, dont les aèdes de l'Ionie ont composé leur *Iliade,* étaient rédigés en éolien, M. Adamidi n'hésite point de considérer cet idiome l'idiome propre aux Pélasges et mère de la langue grecque, de même que les Pélasges étaient, suivant lui, les ancêtres du peuple hellène.

Mais autant de mots, autant d'erreurs.

Si M. Adamidi s'était donné la peine de lire avec plus d'attention les auteurs anciens, il aurait vu que les *Græccoi* de Dodone, qu'Hérodote appelle Τεῦκροι, n'étaient point des Pélasges, mais les premiers peuples asiatiques qui, avant la guerre de Troie, unis aux Mysiens, émigrèrent dans la péninsule balkanique en traversant le Bosphore, et, après avoir battu les plus anciens habitants de la Thrace — très probablement Pélasges — s'avancèrent vers le sud-ouest et occupèrent tout le pays qui s'étend du Pénée à la mer Ionienne, c'est-à-dire toute l'Épire des temps historiques. « Οἱ διαβάντες εἰς τὴν Εὐρώπην κατὰ Βόσπορον τοὺς τε Θρῃΐκας κατασΐρέψαντες καὶ ἐπὶ τὸν Ἰονίον Πόντον καταβάντες μέχρι Πηνειοῦ ποταμοῦ τὸ πρὸς μεσημβρίας ἤλασαν. » Hérodote, VII, 20.

S'il avait lu la *Météorologie* d'Aristote, il aurait appris que ces Græccoi s'étant mêlés dans leur nouvelle demeure avec les Helloi, les anciens habitants de la Thessalie, et ensuite avec les Ioniens amenés du Sud par Deucalion, formèrent les Hellènes historiques, qui, en souvenir de leur

double origine, conservèrent et conservent encore les deux appellations ethniques — Γραικοὶ et Ἕλληνες — qui leur viennent de leurs parents. « Ὁ καλούμενος ἐπὶ Δευκαλίωνος κατακλυσμὸς περὶ τὸ Ἑλληνικόν ἐγένετο μάλιστα τόπον, περὶ τὴν Ἑλλάδα τὴν ἀρχαίαν : αὕτη δ' ἐστὶν ἡ περὶ τὴν Δωδώνην καὶ τὸν Ἀχελῶον. . . . ὤκουν γάρ οἱ Σελλοὶ καὶ οἱ καλούμενοι τότε μέν Γραικοὶ νῦν δὲ Ἕλληνες. » Aristote, *Météorologie*.

Or, quelles sont les objections que M. Adamidi oppose à ces deux faits historiques, dont je n'ai pas besoin de relever la valeur? « L'Épire, dit-il, ayant été de tout temps le pays des Pélasges, tous les peuples qui en sortirent, qu'ils s'appelassent Græccoi ou Hellènes, étaient des Pélasges. » Mais il me suffira de vous rappeler le passage précité d'Hérodote relatant l'émigration des Tenkriens en Épire pour vous faire comprendre combien notre confrère est loin de la vérité.

Non moins incompréhensible est son erreur lorsqu'il fait dire à Homère que tous les combattants sous les murs de la Troïde étaient des gens de même race et parlaient la même langue. Car Homère, dans plus d'un passage de ses immortelles poésies, nous apprend tout le contraire. Combien de fois, en effet, ne nous cite-t-il pas Nestor et Néoptolème conseillant l'un les deux fils d'Atrée, l'autre Hector et Énée, de prendre soin que les chefs des différents corps soient des gens de la même race, et qu'ils parlent la même langue, afin que leurs commandements soient mieux compris dans les combats? Quel besoin avait-on de ces conseils si tout le monde y était de la même race et parlait la même langue?

Mais ce même moyen — la langue — qui a servi à M. Adamidi pour réunir tous les combattants de la Troïde à un et même peuple, lui sert également en Grèce; mais ici, non pour unir mais pour séparer les Grecs en Pélasges et non Pélasges et pour élargir le champ des premiers aux dépens des derniers.

Considérant qu'en Grèce les Pélasges étaient traités de barbares pour la seule raison qu'ils ne savaient pas la langue grecque, M. Adamidi n'hésite point à considérer comme Pélasges tous les peuples de la péninsule balkanique qui, comme eux, ne parlaient pas le grec, et, un peu plus tard, tous les peuples reconnus hellènes qui ne parlaient pas, comme les Athéniens, le dialecte attique. Procédant de cette manière, il conclut que les Illyriens, les Macédoniens, les Mysiens, les Thraces, et ensuite les

Doriens, les Éoliens, les Béotiens, etc., tous étaient des Pélasges, et que toutes les notabilités de ces peuples étaient des notabilités pélasges. Le roi Philippe, Alexandre le Grand, son professeur Aristote, les généraux avec lesquels il a pu conquérir l'Asie entière, les diadoques, les Ptolémées surtout, etc., et, sautant un intervalle de vingt siècles, il arrive à découvrir du sang pélasge coulant dans les veines du feu Mohamed Aly, l'illustre fondateur de la dynastie actuelle d'Égypte, car lui aussi, avant de venir en Égypte, avait habité la Macédoine et parlait quelques mots albanais.

Voilà, Messieurs, par quels moyens notre honorable confrère cherche à étendre l'empire pélasge sur toute la péninsule balkanique et à le faire survivre aux Hellènes, jusqu'à l'apparition des Albanais, pour le faire représenter dans la suite par eux.

Je vous fais grâce des théories par lesquelles M. Adamidi cherche à établir la connexité des Pélasges de Grèce — par conséquent des Albanais — avec les peuples d'Italie, d'Asie Mineure et de l'Égypte et à les faire remonter jusqu'aux temps des pyramides. J'ai hâte d'examiner la prétendue descendance pélasgique des anciens Grecs, si chaleureusement soutenue par mon adversaire.

Les Grecs étaient-ils ou non les descendants directs des Pélasges?

Il n'y a pas de doute, Messieurs, et la plupart des historiens nous l'affirment, que le peuple grec qui, à l'origine, était petit, s'est agrandi en s'assimilant un certain nombre de peuples barbares, et plus particulièrement les Pélasges, ce qui l'a fait passer pendant un certain temps comme une branche détachée de ce peuple non hellène. « Τὸ δὲ Ἑλληνικὸν, dit Hérodote, *ἐον ἀσθενές ἀπὸ μικροῦ τε τὴν ἀρχὴν ὁρμεόμενον αὐξάνεται εἰς πλῆθος τῶν ἐθνέων, Πελασγῶν μάλιστα προσκεχωρηκότων αὐτῷ καὶ ἄλλων ἐθνῶν βαρβάρων πυκνῶν.* »

Mais cela n'indique point que le peuple grec tira son origine des Pélasges. Tous les grands peuples s'assimilèrent dans leur développement un certain nombre de peuples étrangers sans perdre pour cela leur nom ethnique, sans trop altérer leur caractère national. Et pour n'aller pas chercher plus loin, prenons pour exemple les Albanais. Qui pourra dire, Messieurs, que ce peuple ne s'est pas assimilé une foule de peuples étrangers : des Romains, des Grecs, des Slaves, des Bulgares, des Valaques, etc.? Sa langue, mélange encore indigeste des idiomes de tous les peuples

précités, en est un indice irréfutable. Mais qui a jamais prétendu que les Albanais fussent les descendants des Romains, des Slaves ou des Grecs?

Mais la preuve la plus décisive de la thèse que nous soutenons, c'est-à-dire que les anciens Grecs n'étaient pas les descendants des Pélasges, c'est le très peu de respect, le mépris choquant même, avec lequel les Grecs ont toujours traité les Pélasges. Dans toute l'histoire de leur pays, on ne trouve pas un Grec qui se dise le fils ou le petit-fils d'un Pélasge. Au contraire, toutes les fois que l'occasion se présente, ils les appellent constamment barbares et les traitent de barbares. Les Athéniens surtout, qui, incontestablement, avaient plus de sang pélasge que de sang ionien dans les veines, sont ceux qui firent le plus de misères à ce peuple et finirent par les chasser de leur territoire de la manière la plus indigne, rien que pour faire croire à leurs compatriotes qu'ils n'avaient aucune parenté ethnique avec eux.

Le *Pélasgisme,* s'il est permis de me servir de ce néologisme, qui s'est développé dans le courant du VIe siècle à Athènes, était dicté par des raisons politiques; aussi ne tarda-t-il pas à céder la place à l'*Ionisme* et plus tard à l'*Hellénisme,* qui, développé au temps de Périclès, continue à dominer jusqu'à nos jours.

Plus inadmissible encore est l'opinion de notre confrère concernant la langue des Pélasges et ses rapports avec le grec.

Il est aujourd'hui reconnu par tous les hellénistes que l'éolien, de même que le dorien, n'étaient pas des langues indépendantes, mais bien deux dialectes, c'est-à-dire deux transformations de la langue grecque, développées sous l'influence de deux peuples, très probablement non hellènes : les Doriens et les Éoliens, et que ces dialectes se sont formés plusieurs siècles après l'expulsion des Pélasges de la Grèce. Ce ne fut qu'alors que les différents peuples qui ont pris part à cette guerre d'extermination purent s'installer définitivement, les Éoliens en Thessalie, les Doriens en Péloponèse, les Kadméens en Béotie, et là, ayant vécu longtemps isolés les uns des autres, parvinrent à développer chacun sa langue et son phylétisme si différemment que, lorsqu'ils se rencontrèrent de nouveau, l'un prit l'autre pour un peuple étranger et son idiome pour un idiome barbare. Il est par conséquent matériellement impossible que l'éolien, dont la création

ne remonte pas au delà du VIIIe siècle, ait pu servir de langue aux Pélasges qui le devancèrent de plusieurs siècles.

Quant au passage de Pausanias par lequel M. Adamidi cherche à démontrer qu'avant la descente des Héraclides en Péloponèse, on y parlait le éolo-dorien, qu'il me soit permis de le lui dire : ou bien il ne l'a pas du tout compris, ou il a eu sous les yeux un texte défiguré. Car, dans ce passage, l'auteur nous dit tout le contraire : « Πρὶν Ἡρακλείδοις κατελθεῖν εἰς Πελοπόνησον τὴν αὐτὴν ἐφίεσαν Ἀθηναίοις οἱ Ἀργεῖοι φωνήν », ce qui se laisse traduire : « Avant le retour des Héraclides en Péloponèse, les Argiens y parlaient la langue qui, à cette époque, se parlait également à Athènes ». Or, nous savons par l'Histoire que les Pélasges qui, expulsés d'Athènes et de l'Argolide, se sont réfugiés les uns à Lemnos et à Samothrace, les autres en Asie Mineure et en Syrie, parlaient tous l'ionien, non l'éolien pas plus que le dorien. Et si les élèves parlaient l'ionien, il faudra bien admettre que leurs professeurs en faisaient autant.

Le professeur Berger, le célèbre asianologue de la Sorbonne, n'a pas eu un meilleur sort dans les mains de M. Adamidi. Mon honorable confrère lui fait dire des choses auxquelles il n'a jamais pensé. Dans son excellent ouvrage sur l'histoire de l'Écriture, l'éminent professeur de la Sorbonne parlant des inscriptions préhelléniques de l'île de Chypre, dit qu'elles cachent un idiome éolien. Cela a suffi à M. Adamidi pour conclure et nous présenter sa conclusion comme étant celle de M. Berger, que les lettres avec lesquelles ces inscriptions sont écrites sont des lettres éoliennes ou pélasges, mentionnées par les auteurs anciens. Or, il est aujourd'hui connu, et c'est M. Berger qui nous l'a enseigné le premier, que les lettres soi-disant *pélasges*, citées par les auteurs grecs « Τὰ Πελασγικὰ Γράμματα », n'étaient que la première transformation que l'alphabet phénicien a subie sur le sol grec; tandis que les lettres figurant dans les inscriptions préhelléniques de l'île de Chypre sont tirées de l'alphabet hétite qui différait essentiellement du phénicien, le premier consistant en signes indiquant des syllabes, tandis que les lettres du dernier n'exprimaient que des sons.

L'éolien, pas plus que le dorien, n'était par conséquent la langue des Pélasges, ainsi que le croit M. Adamidi. Les Pélasges avaient indubitablement un idiome à eux. Mais de quelle nature était cet idiome? C'est un mystère que ni les anciens ni les modernes n'ont réussi encore à pénétrer.

Hérodote qui, comme nous venons de le dire, a visité toutes les localités qui, de son temps, servaient de demeure aux Pélasges, avoue ignorer la langue que ce peuple parlait. La seule chose qu'il est à même de nous certifier, c'est que cet idiome était barbare et tout à fait incompréhensible pour les Grecs.

« Ἦν τινα δὲ γλῶσσαν ἵησαν οἱ Πελασγοὶ οὐκ ἔχω ἀτρεκέως εἶπαι. Εἰ δὲ χρεὼν ἐστὶ τεκμαιρόμενοι λέγειν τοῖσι νῦν ἐοῦσι Πελασγῶν, τῶν ὑπὲρ Τυρσηνῶν Κρηστῶνα πόλιν οἰκεόντων . . . καὶ τῶν Πλακίην τε καὶ Σκυτάλην Πελασγῶν οἰκησάντων ἐν Ἑλλησπόντῳ, οἳ σύνοικοι ἐγένοντο Ἀθηναίοις, καὶ ὅσα ἄλλα πελασγικά, ἐν τούτοισι εἰ τεκμαιρόμενοι δεῖ λέγειν, ἦσαν οἱ Πελασγοὶ βάρβαρον γλῶσσαν ἱέντες. Καὶ γὰρ οὔτε οἱ Κρηστωνιῆται οὐδαμοῖσι, τῶν νῦν σφέων Περιοικόντων εἰσὶν ὁμόγλωσσοι οὔτε οἱ Πλακιανοί, σφίσι δὲ ὁμόγλωσσοι. » Hérodote, 1, 5, 7.

Du vocabulaire de cet idiome, il ne nous reste que deux mots : Λάρισσα et Ἄργος, et encore, nous n'en sommes pas tout à fait édifiés. On suppose que ces mots sont pélasges parce qu'ils se rencontrent comme toponymies dans les pays qui, dans l'antiquité, ont été occupés par les Pélasges; mais personne ne peut nous certifier qu'ils n'y étaient pas plus anciens que les Pélasges. Quant au mot Ἄργος, tous les archéologues s'accordent aujourd'hui pour lui reconnaître une origine sémite.

Nous basant sur le fait que la plupart des toponymies des pays qui, dans l'antiquité, ont été occupés par les Pélasges, décèlent un idiome turco-tartare, et qu'elles se rencontrent sur le Caucase occidental avec la même signification, j'ai été amené à croire que les Pélasges étaient un peuple skythique, descendu à une époque préhellénique dans la péninsule des Balkans, et qu'ils parlaient une de ces langues turco-tartares qui, jusqu'aujourd'hui, sont en usage dans les innombrables vallées de cette montagne. C'est l'opinion que j'ai eu l'honneur de soutenir le premier à cette même place et que j'ai soutenue également au congrès international d'archéologie d'Athènes.

Mais si séduisante qu'elle me paraisse, cette opinion, n'ayant pas encore obtenu la sanction de la science, ne peut certes intervenir dans la discussion qui nous occupe. Quel que puisse être cependant le sort que l'avenir lui réserve, il est indéniable que les Pélasges, à force de cohabiter avec les

Grecs, laissèrent passer dans la langue de ces derniers un certain nombre de leurs termes les plus usuels, et que ces termes doivent être cherchés parmi les mots grecs dont le radical ne se retrouve ni dans les langues indo-européennes ni dans les langues sémitiques. Or, comme cela est arrivé également aux peuples barbares chez lesquels les Pélasges expulsés de la Grèce s'étaient réfugiés : les Illyriens, les Mysiens, les Macédoniens, les Thraces, il est aisé de comprendre comment les langues de ces peuples se trouvent posséder un certain nombre de mots communs avec l'ancien grec, mots étrangers à ces peuples aussi bien qu'aux Grecs, et qui, indubitablement, ont été empruntés à un autre idiome, parlé plus anciennement dans le pays, et qui, très probablement, était le pélasge.

Hâtons-nous de le dire cependant, les mots de cette catégorie ne sont pas encore suffisamment étudiés et nous doutons beaucoup qu'ils le seront bientôt. Mais quand même ils le seraient et que leur identité soit démontrée, ces mots ne pourront jamais servir de preuve que les langues qui les possèdent sont apparentées entre elles, pas plus qu'avec la langue à laquelle ils ont été empruntés, et qui, dans notre cas, pouvait être le pélasge. Car toutes les langues font des emprunts à d'autres langues sans contracter la moindre parenté avec elles.

Mais M. Adamidi ne s'arrête pas ici. Il est fermement convaincu que les Hellènes devaient aux Pélasges non seulement leur langue et leur existence, mais aussi leur religion et les arts.

« Ce sont bien les Pélasges de l'Épire, dit-il, qui formèrent la belle théogonie des dieux préhelléniques. Ils avaient voulu personnifier toutes les forces de la nature, surtout la lumière et la belle saison. »

Et, un peu plus loin, il ajoute :

« Les Pélasges, célèbres par leurs murs cyclopéens, franchirent l'époque mégalolithique et développèrent les arts. Les lions de Mycène, les canaux d'Orchomène, le bouclier d'Achille, la toile de Pénélope, surtout les merveilles d'art extraites des fouilles de Troie et des environs, tout rend un éclatant témoignage d'une civilisation avancée parmi les Pélasges, avant l'apparition des Hellènes et de leur rôle dans l'histoire. »

Mais, de nouveau, notre honorable confrère ne nous dit que des paroles, il ne nous étale que des erreurs.

Il est notoire, Messieurs, que, nonobstant les énormes progrès que l'archéologie a réalisés dans ces dernières années, la mythologie comparée est encore un de ses plus obscurs chapitres, et, autant il est facile d'émettre sur elle les doctrines les plus fantaisistes, autant il est difficile de les réfuter d'une manière sérieuse. Mais, par bonheur, le peu de notions que la science a acquises sur ce sujet suffit parfaitement à démontrer que tout ce que M. Adamidi nous a dit sur la religion des Pélasges et sur l'influence qu'elle a exercée sur les idées religieuses des Hellènes est erroné.

Il est aujourd'hui archiconnu que les Hellènes étaient de tout temps *anthropolâtres*. Cronos et Rhéa, Jupiter et Héra, Mars et Vénus, etc., ont été toujours leurs divinités, tandis que les Pélasges étaient *physiolâtres*. Ils adoraient les forces de la nature sans leur donner des noms ni des formes. Mais, avant tout, ils adoraient la force créatrice de la nature; et, comme elle a ses ateliers dans la profondeur de la terre, les grottes et les cavernes servaient de lieux du culte, et ce culte consistait en actes qui rendaient l'homme égal à la divinité adorée. Aussi, lorsque les Grecs prirent connaissance de ce qui se passait dans ces lieux retirés, trouvèrent-ils très naturel de désigner ces orgies par le nom du *culte de Vénus chtonienne*.

Mais lorsque les Pélasges, mêlés avec les Grecs, commencèrent à s'helléniser, ils prirent l'habitude de désigner leurs divinités par les noms que les Hellènes leur donnaient et de se les imaginer sous la forme humaine. C'est alors qu'ils apprirent que ce qui donnait la pluie n'était point le firmament, mais Jupiter qui y demeurait; ce qui faisait pousser les plantes n'était point le sol inerte, mais la Terre-Mère qui y avait sa résidence. Et, combinant les deux idées, les Grecs ne tardèrent pas à créer le culte pélasgo-hellénique de Ζεὺς Ναῖος et de Διώνη Φυτάλιμος.

Mais les peuples qui ont le plus influencé les idées religieuses des Pélasges furent les Phéniciens et les Égyptiens. Ce furent les Phéniciens qui, ayant pris le culte de Vénus chtonienne comme reproduisant le culte de leur Astarté, donnèrent aux mystères des Pélasges de Samothrace tous les attributs du culte de la divinité de leur pays.

En lieu et place de Ζεὺς Ναῖος et de Διώνη Φυτάλιμος, ils y introduisirent le culte de Kadmus et d'Harmonie, les deux grandes divinités phéniciennes, ce qui a valu aux dieux de Samothrace le nom de Kabires. Ils donnèrent ensuite à ce couple pour compagnes deux autres, ensuite quatre, et plus

tard six divinités, Σύνναοι Θεοὶ, qui, pour la plupart, portaient des noms sémites et représentaient des idées religieuses sémites.

On peut en dire autant des mystères d'Éleusis, de l'oracle de Dodone. Après avoir subi une première transformation hellénique, ces sanctuaires finirent par devenir semblables, l'un aux sanctuaires d'Isis, l'autre à l'oracle d'Ammon de Libye.

Il n'en a pas été de même chez les Grecs. Ce peuple est resté toujours attaché aux idées religieuses de ses ancêtres et il continue à être, jusqu'aujourd'hui comme dans l'antiquité, *anthropolâtre*. Il suffit de jeter un coup d'œil dans les poésies d'Homère pour voir les plus grandes divinités helléniques mangeant, buvant, s'amusant ou se disputant, et, très souvent, se battant même avec les hommes sans rien perdre de leur nature divine. Il en est de même chez les Grecs modernes, quoique chrétiens. Il suffit de parcourir avec un peu d'attention leurs livres de Saints pour reconnaître qu'un grand nombre de ces personnages sont formulés d'après le type de telle ou telle divinité païenne, de même que leur culte est une reproduction du culte de la divinité correspondante. L'idée d'adorer dans la personne de Jupiter et de ses innombrables concubines la force créatrice de la nature ne vient pas des Pélasges, pas plus que des Grecs d'Athènes. Elle apparaît pour la première fois dans le courant du VIe siècle en Ionie, et constitue une des plus belles conceptions de la philosophie ionienne. Les Athéniens qui, au commencement, lui firent une guerre acharnée, finirent par l'adopter lorsque, à l'apparition du christianisme, ils sentirent le besoin de donner à leurs mythes des idées philosophiques qu'ils n'ont jamais eues.

Sans doute, Hérodote dit quelque part que les Grecs ont reçu leurs divinités des Pélasges. Mais si l'on voulait examiner un peu sérieusement cette assertion, l'on s'étonnera d'apprendre que la seule divinité que l'historien nous nomme dans cette occasion, c'est *Priape;* le seul geste religieux, c'est le *priapisme*.

Il est facile à démontrer cependant que cette habitude aussi n'est pas une invention pélasge. Le soleil, représenté comme un jeune homme phallophore, se rencontre parmi les figures rupestres des rochers de la Scandinavie, lesquelles, au dire des archéologues de ce pays, remontent jusqu'à l'époque néolithique et représentent la première divinité des peuples hyperboréens.

On la rencontre ensuite sous le nom d'Arès, d'Apollon, d'Hermès en Thrace, sous celui de Priape en Bithynie; et le plus important, c'est que le soleil qu'on adorait depuis cinquante siècles à Héliopolis de la Basse-Égypte, et que les pharaons de la IVe dynastie ont expulsé dans la Syrie, était également représenté comme un jeune homme phallophore. Il ne reste par conséquent aucun doute que les Pélasges n'étaient point les importateurs de ce culte en Grèce, mais qu'ils l'y avaient trouvé existant bien avant leur arrivée.

On peut en dire autant de la prétendue civilisation pélasgique et de son influence sur le développement de la civilisation hellène.

Si notre confrère avait lu avec plus d'attention l'ouvrage de Pausanias, il aurait vu pour sûr que les murs cyclopéens qui se trouvent en Péloponèse, de même que les palais de Tyrinthe et de Mycènes, si bien explorés par M. Schliémann, et plus tard par M. Tschountas, ont été construits non par les Pélasges, mais par les Cyclopes que les Persides avaient fait venir exprès de la Kilikie, et qui, soit dit en passant, n'avaient aucun rapport avec les Cyclopes de l'*Odyssée*. S'il se donnait la peine de visiter une seule fois en archéologue les pyramides de Ghizeh, il aurait vu que les lions comme gardiens de tombes étaient, en Égypte et dans tout l'Orient, en usage de temps immémorable; que le monument connu sous le nom de «Trésor d'Atrée» en Béotie n'est qu'une tombe à coupole semblable à celles qu'on trouve en Crète et dans la Haute-Égypte, et, eu égard à sa construction et à sa décoration, il aurait pu conclure que ce monument aussi a été construit par des artistes venus de l'Orient et non par les Pélasges de Grèce. Si enfin mon honorable confrère se rappelait le fait rapporté par tous les archéologues qui ont étudié les restes des palais de Tyrinthe et de Mycènes, c'est-à-dire que ces palais, toute cette civilisation préhellénique ont été détruits par le fer et par le feu dans le courant du xve siècle, juste à l'époque où l'histoire place la première invasion des Pélasges en Péloponèse, il aurait certes conclu avec eux que ce fut ce peuple, et non les Doriens, qui a mis la Grèce mycénienne dans l'état où la trouvèrent, huit siècles plus tard, les Phidons et les Pisistrates.

Les Pélasges, ainsi que nous l'avons dit, étaient un peuple barbare adonné à l'agriculture et à l'élevage des bestiaux. Après un séjour de quatre à cinq siècles en Grèce, la seule chose qu'il a laissée comme marque

de son passage sont les terres cultivées dans les environs de l'Himète et du Parnasse, les haras de la Thessalie, les étables de la Béotie.

On dit que les Pélasges étaient également de très bons maçons. Mais, dans toute la Grèce, on ne connaît aucune construction qu'on aurait pu attribuer à ce peuple. Le mur méridional de l'Acropole, qui longtemps était considéré comme une œuvre des Pélasges, a été reconnu dernièrement comme appartenant à d'autres constructeurs. Le plus ancien manuscrit que nous possédons, celui de Thucydide, lui donne le nom de *pélargique*, non *pélasgique*, et tous ceux qui ont eu occasion de visiter l'Acropole d'Athènes avant que la Société archéologique commençât ses travaux, ont compris que le mur en question avait des rapports plutôt avec les cigognes qui, de tout temps, y avaient leurs nids, qu'avec les maçons qui l'ont construit. C'est au moins l'idée partagée aujourd'hui par la plupart des archéologues.

L'histoire donc, l'archéologie, la mythologie et la linguistique concourent à nous édifier que les Pélasges n'étaient ni les ancêtres ni les instituteurs des Grecs, ainsi que M. Adamidi le prétend. Ils étaient, comme nous l'avons dit, un peuple barbare qui n'a rien su apprendre durant son séjour en Grèce et qui s'en est allé emportant avec lui la barbarie qui le distinguait à son arrivée. Tous ceux qui ont eu occasion de connaître les descendants des Pélasges expulsés de Grèce s'accordent à reconnaître qu'ils continuaient à être barbares, adonnés à l'agriculture et à l'élevage des bestiaux, et le plus souvent, pour compte de leurs maîtres. Et s'il faut en croire Étienne de Byzance, les Pélasges qui s'étaient réfugiés en Sicile s'étaient abaissés sous la domination hellène à un tel point, que leur nom ethnique était devenu le synonyme d'esclave.

Tels étaient, Messieurs, les Pélasges de l'histoire et leurs rapports avec les Grecs de l'antiquité. L'étude de leurs rapports avec les Albanais fera l'objet d'une autre communication que, dans le cas où l'Institut me le permettra, j'aurai l'honneur de lui faire dans la prochaine séance.

II

LES PÉLASGES ET LES ALBANAIS.

Il est beaucoup plus difficile d'établir les rapports des Pélasges avec les Albanais.

Entre le XIe siècle avant notre ère, c'est-à-dire l'époque où les Pélasges ont été expulsés de Grèce, et le IIe de notre ère, où les Albanais sont apparus pour la première fois dans l'histoire, il y a un intervalle de douze siècles dont l'histoire n'est pas encore faite, et les renseignements que nous trouvons éparpillés dans les auteurs sur la question suffisent à peine à nous indiquer où les Pélasges finissent et les Albanais commencent. Si maigres toutefois qu'ils soient, ces renseignements sont plus que suffisants pour vous faire comprendre que ce que M. Adamidi nous a dit sur ce sujet n'est pas du tout sérieux.

Il n'y a pas de doute, Messieurs, que les Pélasges qui ont occupé la Grèce n'ont pas été tous hellénisés. L'histoire ne nous affirme le fait que pour les Pélasges qui ont demeuré dans l'Attique et dans l'Argolide. Les Pélasges, dit Hérodote, qui de l'Attique ont émigré à Lemnos, étaient hellénisés à un tel point que tout le monde les prenait pour des Hellènes, et les Ioniens qui, de l'Argolide, ont passé en Asie Mineure, étaient connus plus communément sous le nom de Pélasges maritimes, Πελασγοὶ Αἰγιαλεῖς. Or, ce qu'Hérodote dit est confirmé non seulement par Thucydide, par Strabon et par Diodore, mais aussi par les écrivains juifs. Les Pélasges qui de la Candie ont émigré en Syrie, sont appelés par l'un des écrivains de la Bible, Philistées, par l'autre Crétois, par un troisième Hellènes, ce qui indique que ces trois peuples ne différaient pas sensiblement entre eux.

Au contraire, les Pélasges qui, au temps d'Hérodote, existaient encore dans la ville de Creston en Macédoine, de même que dans les villes de Skytale et de Plakia sur l'Hellespont, et qui, lorsqu'ils étaient en Grèce, demeuraient en Thessalie dans le voisinage des Doriens, ces Pélasges, disons-nous, ne parlaient pas le grec, mais le pélasge : langue barbare,

ajoute l'historien, incompréhensible pour les Grecs aussi bien que pour les barbares, dont ils étaient entourés dans leurs nouvelles demeures.

Mais tout porte à croire qu'avec le temps, eux aussi eurent le même sort que leurs compatriotes d'Attique. A force de cohabiter avec les peuples étrangers, les Illyriens, les Mysiens, les Macédoniens, les Thraces, ils finirent par être absorbés par eux sans laisser la moindre trace de leur existence; et si nous allons un peu plus loin sur le littoral de l'Asie Mineure, nous y trouverons que les pays qui, dans les premières années de l'émigration pélasgique, prirent le nom de *Pélasgie*, ne tardèrent pas à le changer, l'un en *Ionie*, l'autre en *Éolide*, le troisième en *Doride* : ce qui indique que leurs habitants qui, à leur arrivée, étaient des Pélasges, ne tardèrent pas à se fondre avec les peuples dont ils étaient entourés et ils finirent par en adopter le nom.

Les seuls Pélasges qui réussirent à conserver leur nationalité et leur langue très longtemps furent ceux qui demeuraient dans la partie occidentale de la péninsule grecque.

Chassés par les Étoliens, les Curètes et les Akarnanes, ces Pélasges se retirèrent en Épire, et là, unis aux Mysiens chassés par les Grecs de la Thessalie, aux Tyrsènes de la Macédoine et aux Illyriens, formèrent un des quatre grands États barbares auxquels la Grèce de l'époque classique confinait du côté du nord, et qui surent conserver leur nationalité et leur indépendance jusqu'à l'arrivée des Romains.

Une tradition ancienne, qui nous a été conservée par Plutarque, nous apprend en effet qu'après le cataclysme de Deucalion, c'est-à-dire lors de la descente des Grecs dans le Péloponèse, *Pélasgos*, le chef des Pélasges existant en Grèce, a dû se retirer avec eux en Épire, et que là, un de ses compagnons, nommé Phaéthon, a réussi à se faire nommer roi :

Θεσπρωτῶν καὶ Μολοσσῶν μετὰ τὸν κατακλυσμὸν ἱστοροῦσι Φαέθονα βασιλεῦσαι πρῶτον, ἕνα τῶν μετὰ Πελασγῶν παραγενομένων εἰς τὴν Ἤπειρον.

Mais les successeurs de ce roi, continue à nous apprendre la légende, ne tardèrent pas à retomber dans la barbarie, et cet état de choses continua jusqu'au règne d'un certain Tharypa, qui eut l'heureuse idée d'introduire dans ses États la langue et les lois humanitaires de la Grèce.

Τῶν δὲ διαμέτων βασιλέων ἐκβαρβαρωθέντων Θάρυπα πρῶτον ἱστοροῦσιν Ἑλληνικοῖς γράμμασι, καὶ νόμοις φιλανθρώποις διακοσμήσαντα τὰς πόλεις ὀνομαστὸν γενέσθαι. PLUTARQUE, *Pyrrhus.*

Or, cette observation de Plutarque, que les successeurs immédiats de Phaéthon étaient retombés dans la barbarie, indique clairement que les chefs de cette famille royale d'Épire, quoique Pélasges, étaient, à leur arrivée, plus ou moins hellénisés.

Toutefois, le premier roi hellénisé d'Épire cité par l'histoire fut incontestablement Admète, chez qui s'est réfugié Thémistocle lorsqu'il fut poursuivi par les Athéniens; et le fils et successeur de ce roi, nommé également Tharypas, fut le premier prince épirote qui, du vivant de son père, est allé faire son éducation et son instruction à Athènes. De sorte que, *historiquement parlant,* l'on pourra dire que les Pélasges qui de Grèce ont émigré en Épire avaient commencé à s'helléniser dès la plus haute antiquité et que leurs premiers instituteurs étaient leurs rois.

Mais ce qui a le plus contribué à l'hellénisation de l'Épire fut le développement rapide du peuple et du commerce grec, et plus particulièrement le grand nombre des colonies que les Ioniens avaient établies de bonne heure sur tous les points de la Méditerranée. Dans le courant du VIe siècle avant notre ère, il y avait trente villes ioniennes le long du littoral de la Macédoine; trente autres s'élevaient sur les côtes de l'Épire et de l'Illyrie, et les rois de ces pays se vantaient de descendre les uns des Héraclides, les autres des Éacides, les troisièmes des Kadméens, et tous faisaient de leur mieux pour introduire la langue et la civilisation grecques dans leurs États.

Grâce à ces efforts, la langue grecque ne tarda pas à remplacer dans plus d'un canton d'Épire le pélasge. Au dire d'Hérodote, lorsque les Thesprôtes ont voulu transformer leur sanctuaire de Dodone en oracle semblable à celui de Jupiter d'Ammon, ils ont dû en retarder l'ouverture jusqu'à ce que la fille égyptienne qui devait rendre les oracles eût appris la langue grecque, la langue du pays : *Ἐκ τούτου χρηστήριον κατηργήσητο, ἐπείτε συνέλαβε τὴν Ἑλλάδα γλῶσσαν.* Hérodote.

Le même historien nous enseigne encore que les premiers Grecs qu'on rencontrait en allant de l'Épire en Grèce étaient les Dodoniens, et que leur pays était la première station hellénique du convoi sacré qui, chaque année,

venait des Hyperborrhéens pour le sanctuaire de Délos. Ἐντεῦθεν δὲ πρὸς μεταμβρίαν πρόπεμπόμενα πρώτους Δωδωναίους Ἑλλήνων δέκεσθαι. Hérodote, IV, 33.

Certes, le grec qu'on y parlait n'était pas de premier choix : c'était plutôt un mélange du grec, du pélasge et de plusieurs autres idiomes barbares que les Athéniens des temps classiques comprenaient difficilement. Aussi, ne se gênaient-ils point de considérer les Épirotes comme non Hellènes et leur idiome barbare. Mais si l'on prend en considération qu'aux temps classiques, la plupart des anciennes toponymies d'Épire (pélasgiques ou illyriennes) étaient remplacées par des toponymies grecques, Ἤπειρος au lieu d'*Aperi*, Φερραί au lieu de *Berat*, Ἀραθος, Χαραδος, Ἀκτιον, Βουθρωτον, Χίμαιρα, etc., et qu'on se servait de plus en plus des noms grecs ou des noms pélasges plus ou moins hellénisés, Ἄδμητος, Ἀλέξανδρος, Ὀλυμπιὰς, Θαρύπας, Γάμιθος, Δέρκας, Δοήσοτος, etc., il est permis, je crois, d'admettre que, bien avant la conquête du pays par les Romains, la plus grande partie de sa population était hellénisée. D'ailleurs, les inscriptions que M. Carapanos a tirées des ruines du temple de Dodone ne laissent aucun doute sur ce sujet.

L'empire épirote s'est développé presque simultanément avec l'empire macédonien et ses rois se sont distingués, comme les rois macédoniens, par des faits d'armes et des expéditions militaires qui, pour n'avoir pas été toutes heureuses, ne sont pas moins appréciées par les hommes du métier. Lorsque Alexandre le Grand était en train de conquérir l'empire perse, son oncle du côté de sa mère, Alexandre, roi des Molosses, passait avec une grande armée en Italie, avec l'intention de l'annexer à ses états; et quatre-vingts ans plus tard, son neveu, le roi Pyrrhus, marchant sur les pas de son oncle, entreprenait la campagne contre les Romains, et il s'en est fallu de peu pour qu'il entrât victorieux dans leur capitale. Malheureusement, toutes ces grandes entreprises, tous ces triomphes et échecs sur les champs de bataille causèrent plus de mal que de bien au peuple, aux dépens duquel ils ont été faits. Ils l'épuisèrent moralement et matériellement, le plongèrent dans la misère et dans la discorde, et préparèrent son asservissement aux Romains, qui a été la cause de sa disparition complète.

Nous savons par Polyte que, lorsqu'en 168, Paul-Émile, le vainqueur

de Persée, le dernier roi de Macédoine, devint maître de ses états, son premier soin fut de conduire ses légions en Épire pour venger les outrages que ses derniers rois avaient osé infliger aux Romains; et il exécuta son mandat avec toute la cruauté d'un Romain offensé. Soixante-dix villes florissantes furent livrées à la fureur de la soldatesque, et toute la population mâle du pays qui a pu échapper à la mort, montant à cent cinquante mille hommes, a été vendue comme bétail dans les marchés de l'Italie. Leur pays, repeuplé par des Illyriens et des Romains, devint alors une des plus importantes stations militaires romaines : *Τῶν γοῦν Ἠπειρωτῶν ἑβδομήκοντα πόλεις Πολύβιος φησι ἀνατρέψαι Παῦλον μετὰ τὴν Μακεδόνων καὶ Περσέως κατάλυσιν, πέντε δὲ καὶ δέκα μυριάδας ἀνθρώπους ἐξανδραποδίσασθαι.* Strabon, 322.

Je n'ai pas le courage de vous exposer les exactions que les pauvres Épirotes ont souffertes durant les deux premiers siècles de la domination romaine. Strabon les décrit avec les couleurs les plus sombres, et ceux parmi vous qui s'y intéressent pourront les lire dans cet auteur. Mais en lisant cet auteur, ils s'apercevront vite que toutes ces vexations étaient dirigées presque exclusivement contre l'élément indigène, les Épirotes, et qu'elles avaient pour but leur extermination complète. En effet, au temps où Strabon écrivait sa *Chrestomathie,* deux des plus importantes tribus de l'ancienne Épire, les Éthikes et les Tallares, avaient déjà disparu du pays : *Ἐκλελειπέναι τὰ νῦν ἱστοροῦσι Αἴθικες καὶ Ταλλάροι.*

Il n'en fut pas de même des Illyriens par lesquels les Romains avaient repeuplé le pays.

Ayant accepté avec reconnaissance la situation privilégiée que les conquérants lui avaient octroyée, ce peuple a travaillé très sincèrement à la réalisation du programme politique de ses maîtres, celui de *romaniser* le pays conquis. Mais, cela faisant, les Illyriens subirent eux aussi une série de transformations qui les ont différenciés singulièrement de leurs frères restés en Illyrie.

Le changement de climat et de nourriture, et plus particulièrement leurs alliances avec la population indigène, ne tardèrent pas à altérer leur constitution. De brachycéphales qu'ils étaient sur les montagnes de l'Illyrie, ils devinrent, à l'instar des pères de leurs mères, dolichocéphales. Leur chevelure, de noire qu'elle était, devint châtain clair; leurs yeux devinrent

bleu-gris, et leurs filles acquirent peu à peu le beau profil des Pélasges, qu'on a si inexactement nommé profil grec, et qu'elles ont conservé jusqu'à nos jours. Tous ceux qui ont voyagé en Épire s'accordent à reconnaître que les femmes au profil grec sont beaucoup plus fréquentes dans ce pays qu'à Athènes.

En se mélangeant avec les soldats romains qui étaient de toute provenance, les Illyriens établis en Épire changèrent également leurs mœurs et leurs habitudes à un tel point que leurs frères restés en Illyrie ne voulaient plus les reconnaître comme faisant partie de leur nation. Aussi cessèrent-ils de les appeler par leur nom ethnique *Skip*. Ils leur donnèrent celui de *Toski*, qui, au dire des albanologues les plus autorisés, n'est qu'une forme réduite du mot *Truski* ou *Toursas* ou *Tyrsènes*, l'ancien nom des Pélasges de Macédoine; tandis que les Romains, qui avaient tout intérêt à les faire passer comme les anciens habitants du pays, leur appliquèrent celui de *Ar-bir* ou *Albir*, le nom préhellénique de la population indigène de l'Épire, que les Byzantins convertirent en Ἀρβανίται ou Ἀλβανίται.

Donc, étant donné que, sous la domination romaine, l'Épire formait avec l'Illyrie un seul et même état — l'Illyricon — il n'est point étonnant que le géographe Ptolémée qui, comme vous le savez, vivait dans le IIe siècle de notre ère, soit le premier auteur qui fasse mention de l'Épire sous le nom d'Albanie et qu'il la considère comme un département de l'Illyrie. Mais le rôle important qu'ont plus tard joué les Albanais sous les Byzantins a fait que ce nom s'étendit sur toute l'Illyrie et qu'il s'y conserve encore.

En dehors de ces deux appellations d'Arber et de Toski, les Illyriens qui, sous les Romains, se sont installés en Épire, et que dorénavant nous appellerons les *Albanais*, n'ont rien pris de l'ancienne langue du pays. Et il ne pouvait pas en être autrement, puisque, à leur arrivée, la population indigène était presque entièrement éclipsée et que les Romains avaient imposé le latin comme la seule langue officielle dans le pays. Les quelques mots épirotes (pélasges) qu'on a découverts dernièrement dans l'albanais *costa, espet, afar,* ont été empruntés à l'épirote bien avant l'arrivée des Romains dans le pays; aussi appartiennent-ils à l'illyrien, non à l'albanais.

La langue que les Albanais ont dû apprendre dans leur nouvelle patrie était la langue romaine. Et, en effet, ils se l'approprièrent si vite qu'en

moins de deux siècles la plus grande partie de leur vocabulaire était remplacée par des expressions latines. Et si les choses avaient continué à marcher du même train, il n'y a pas de doute qu'aujourd'hui nous aurions, en lieu et place de l'albanais, une autre langue romaine semblable au français, à l'italien, à l'espagnol. Mais heureusement ou malheureusement, vers la fin du IIIe siècle, survint l'invasion des Goths, laquelle a été suivie par celle des Slaves, des Serbes, des Bulgares, etc., ce qui a fait interrompre durant sept siècles la propagande de la langue romaine dans le pays.

Mais si cette occupation prolongée du pays par ces peuples barbares a préservé les Albanais d'une romanisation complète, elle a chargé leur idiome d'une foule d'expressions barbares de toute provenance, lesquelles, malheureusement, figurent comme élément constituant de l'albanais jusqu'aujourd'hui.

Pour vous donner une idée de la constitution actuelle de la langue albanaise, il me suffira de vous dire que, de cinq mille mots environ contenus dans le dictionnaire de M. G. Meyer, le plus complet des dictionnaires albanais parus jusqu'à présent, 1.400 sont romains, 540 slaves, 1.180 turcs, 840 néo-grecs, et à 400 seulement se réduisent les mots qu'on peut considérer comme donnant le fond de l'ancienne langue illyrienne et dont la plupart font partie des langues tudo-germaniques.

De mots grecs, l'albanais n'a pas beaucoup, et ceux qu'il possède, il les a pris des Romains plutôt que des Grecs. Aussi conservent-ils encore le type et la forme romaine : par exemple, le mot albanais *'mbi,* qui correspond au grec *ἀμφὶ*, a été tiré du latin *ambi.* Le mot *vest,* qui correspond au grec *ἐσθής*, a été tiré du latin *vestes,* dont il conserve la forme. Le mot *mort* qui, en albanais, signifie «la mort», a été tiré du latin *mortem,* non de *μόρος*, qui, seul, était en usage chez les anciens Grecs.

Et il ne pouvait pas en être différemment, puisque les Albanais vinrent au monde à une époque où le grec ancien avait déjà fait place dans l'Épire à l'idiome romain [1].

Le christianisme qui, en général, a fourni aux peuples barbares la

[1] Il ne faut pas confondre les *mots* d'une langue avec ses *racines.* En peuple apparenté aux Indo-germains, les Illyriens, et par conséquent les Albanais, ont encore un grand nombre de racines puisées à la langue mère, lesquelles, dans toutes les langues appartenant à cette famille, sont les mêmes.

première occasion pour s'initier à la langue grecque, ne pouvait pas avoir le même effet sur les Albanais, par la simple raison que la conversion de ce peuple à la nouvelle religion a eu lieu à une époque (aux temps de Théodose) où le latin était encore la langue officielle dans tout l'Orient. Aussi, la plupart des termes ecclésiastiques dont les Albanais font usage sont-ils pris du latin, non du grec. Ils appellent *sient*, le « saint »; *Kiese*; l'« Église »; *mensa*, la « messe »; *breculum*, le « miracle »; *prift*, le « prêtre », *cruoce*, la « croix », etc.

Je vous ferai grâce, Messieurs, des mots slaves, bulgares, valaques et turcs, passés à l'albanais, pour m'occuper plus spécialement de ceux empruntés au néo-grec.

Les premières relations des Albanais avec les Grecs modernes remontent à peine au XIe siècle, et plus particulièrement lorsque l'empereur Basile le Bulgaroctone les a délivrés du joug bulgare, et, comme récompense de leur fidélité et de la bravoure dont ils firent preuve dans ces combats, les a installés comme gouverneurs militaires en Péloponèse et en Thessalie, dans le but de contenir les Slaves domiciliés dans ce pays. Ce n'est qu'à partir de ce moment que les Albanais commencèrent à introduire dans leur dictionnaire des termes empruntés au grec vulgaire, par exemple : *ἀγέρας, ἀπομονή, ἀτΐράχα, γομάρ, γούρνα, ζοχάδα, διότμο, εἰκόνιτμ, εἰκονοτΐάς*, et tant d'autres qu'il serait long de citer.

Mais le plus grand nombre de mots néo-grecs sont entrés dans l'albanais lorsque, au commencement du XIIIe siècle, un des frères de l'empereur Michel Commène, nommé Angelodoukas, jusqu'alors préfet d'Épire, se déclara indépendant et fonda le despotat de l'Épire ou, pour mieux dire, le royaume gréco-albanais qui a tenu tête aux Francs aussi bien qu'aux Turcs jusqu'au XVIe siècle.

Suivant l'exemple des anciens rois d'Épire, Angelodoukas s'est donné pour tâche d'helléniser ses sujets encore barbares, et, pour relever leur sentiment patriotique et les préparer aux combats qu'il avait à livrer contre les Francs et les Turcs, ce despote chargea un grammairien de son époque, nommé Hermoniacos, de traduire en grec vulgaire l'*Iliade* d'Homère. Et cette traduction qui, soit dit en passant, était écrite dans un grec du plus mauvais aloi, fut le seul ouvrage dans lequel les enfants des Épirotes, durant le despotat, apprenaient à lire et à se comporter en hommes libres.

Ce fut aussi le modèle sur lequel Benoît de Saint-Maure a composé sa fameuse *Guerre de Troie* qui, sans être supérieure à la traduction d'Hermoniacos, a remplacé plusieurs siècles Homère dans les écoles de France.

Nous ne dirons rien sur l'albanais parlé actuellement en Grèce. La situation exceptionnelle que les Albanais se sont créée dans ce pays pour la part qu'ils ont prise dans la guerre de l'indépendance hellénique, et la vie commune qu'ils y mènent avec les Grecs, ne pouvaient certes laisser leur idiome intact. Aussi cet idiome s'est-il chargé de tant d'expressions grecques qu'au dire du docteur Reinhold, albanologue très distingué, il constitue un nouveau dialecte albanais que les Albanais de Bérat ne comprennent que difficilement.

Il résulte de ce que nous venons de dire que les Albanais ne sont pas des Pélasges, comme M. Adamidi le croit, pas plus que des Illyriens. Ce sont le produit de l'union des *Illyriens romanisés* avec les *Épirotes hellénisés*, lesquels unis aux Goths, aux Mysiens, aux Slaves, et plus particulièrement aux Grecs modernes, formèrent avec eux un peuple mixte à part qui a beaucoup plus de rapport avec ces derniers qu'avec n'importe lequel des peuples qui ont contribué à sa formation.

Mais M. Adamidi est un adversaire indomptable et garde ses plus dangereux coups pour le dernier moment.

« Si tout cela était vrai, nous dit-il en dernier lieu, si les Albanais n'étaient pas les descendants directs des Pélasges de l'antiquité et si ces Pélasges n'étaient pas la souche du peuple et de la langue hellène, comment se fait-il que la langue albanaise s'approche du sanscrit beaucoup plus que le grec, qu'elle consiste de ces mêmes mots monosyllabes qui ont servi de racines pour la formation de la langue grecque, et qu'elle contient encore grand nombre de mots et d'expressions propres à la langue homérique? »

Si ces objections étaient fondées, j'avouerai, Messieurs, que c'en serait fait de toutes les démonstrations historiques et ethnologiques dont je viens de vous entretenir; car, dans les discussions du genre de celle qui nous occupe, les témoignages de la linguistique passent aujourd'hui pour les plus véridiques. Mais, heureusement pour nous, mon honorable confrère est ici aussi dans la plus grande erreur.

Nous observerons tout d'abord que le sanscrit qu'il a choisi comme point

de repère de l'ancienneté relative de deux langues, l'albanais et le grec, ne peut plus servir à ce propos. Il y a plus de cent ans que cette langue a cessé d'être considérée comme la mère des langues indo-européennes et que les langues ne sont plus taxées d'après le nombre de termes sanscrits qu'elles possèdent. Aujourd'hui, tous les asianologues admettent que le sanscrit est un rejeton de la branche orientale du tronc indo-persan ou arien des langues lapetiques, de même que le grec en est un de sa branche occidentale; et que les langues qui descendent directement du sanscrit, tout en étant plus jeunes, peuvent contenir beaucoup plus de termes de cet idiome que le grec.

Mais admettons un moment que la doctrine ancienne soit encore la vraie, et examinons les éléments linguistiques sur lesquels mon honorable confrère base ses conclusions.

Commençons par les mots qui, suivant lui, rapprochent l'albanais du sanscrit beaucoup plus que le grec.

Le mot *Avva,* dit M. Adamidi, qui, dans le sanscrit, signifie la «semaine», se retrouve dans l'albanais sous la forme de (*i*) *avva,* tandis que les Grecs se servaient du mot ἑβδομάς.

Mais dans le sens que mon confrère lui donne, le mot *avva* n'existe pas dans le sanscrit. Je l'ai cherché inutilement dans le grand dictionnaire de Saint-Pétersbourg, le plus complet que nous possédons, et je prierai mon confrère de m'indiquer l'endroit où il se l'est procuré.

Les Hindous, qui divisaient leurs mois en deux parties égales, correspondantes aux deux phases de la lune, se servaient des expressions *pournâ* et *navaha,* équivalentes aux nôtres de pleine lune et de nouvelle lune. Plus tard, a été inventée la division du mois en trois parties égales, système dont les Hellènes de l'époque classique firent usage, mais qui, chez les Hindous, passa inaperçu.

La division du mois en semaines est une invention relativement moderne des Sémites de la Mésopotamie, que les Hébreux, revenant de leur exil, apportèrent de Babylone, mais qui n'est entrée en usage universel que lorsque le christianisme a propagé la légende de la création du monde en sept jours. Dion Cassius nous apprend que les Romains ne l'adoptèrent qu'au temps des empereurs et qu'elle leur était venue des Égyptiens. Mais le plus intéressant de tout, c'est que lorsque ce système s'est propagé de

Babylone en Perse, et de là aux Indes, on y adopta, pour le désigner, la terminologie sémite. On traduisit *sabbat* par *hephta* en Perse, par *sapta* aux Indes, ἑπτά en Grèce, et nulle part par *avva*.

Mais le plus curieux du tout, c'est que le mot (*i*)*ava*, que M. Adamidi nous présente comme le nom albanais de la semaine, n'est pas non plus albanais. Au dire de M. Cavalioti, de Hahn et de Meyer, les albanologues les plus renommés de nos jours, les Albanais se servent dans ce but du mot *giabba* qui, au dire des mêmes auteurs, n'est que le produit de corruption du mot latin *habda* ou *hebda*, équivalant à l'Ἑπτα des Grecs.

Je vous ferai grâce, Messieurs, des commentaires d'ailleurs très instructifs de M. G. Meyer, contenus dans son dictionnaire étymologique de la langue albanaise, page 162. Ceux parmi vous qui s'y intéressent peuvent avoir recours à cet ouvrage, et dans le cas où ils ne le trouveraient pas dans la Bibliothèque khédiviale du Caire, je m'offre de mettre à leur disposition le mien.

Le second mot que M. Adamidi cite à l'appui de ses idées est *bec*. « Ce mot sanscrit, dit-il, se conserve dans l'albanais sous la forme de *bouc*, qui signifie, comme dans le sanscrit, le *pain*; tandis que les Grecs se servaient dans ce but du mot ἄρτος. »

Mais le mot *bec* n'est sanscrit que pour M. Adamidi. Tout le monde le considère comme phrygien, et ceci d'habitude plutôt que de conscience. Car, à vrai dire, ce mot a été fabriqué en Égypte et dans des conditions qui excluent toute coopération phrygienne. « Psamétique, dit Hérodote, ayant eu une fois la curiosité d'apprendre quel était le plus ancien peuple du monde, fit élever deux nouveaux-nés dans un isolement complet. Les gens chargés de leur entretien reçurent des ordres sévères de ne rien prononcer par devant ces nourrissons jusqu'à ce qu'ils eussent commencé à parler spontanément. Or, le premier mot que, au dire de leurs gardiens, ces enfants prononcèrent pour leur demander à manger, fut *bec*. Informé de ce fait, Psamétique demanda à son entourage si quelqu'un connaissait le pays où ce mot était en usage, et ayant appris que c'étaient les Phrygiens qui désignaient par ce mot le pain, eut la satisfaction de conclure que les Phrygiens étaient le peuple le plus ancien de l'univers et que *bec* exprimait dans leur langue le « pain. » Grâce à ce racontar d'Hérodote, tous les peuples de l'antiquité ont admis les conclusions de Psamétique sans jamais se donner la peine de les contrôler.

Mais même en admettant avec M. Adamidi que ce vocable est réellement un mot sanscrit et qu'il désigne le pain, il est facile à démontrer qu'il n'a rien à faire avec le mot *bouc*, le nom du pain chez les Albanais. Au dire des albanologues les plus autorisés, ce mot ne signifie point chez les Albanais le pain, mais la quantité de nourriture que la bouche d'un homme est capable de contenir. Il correspond par conséquent à l'expression *une bouchée de pain*. Et comme la nourriture habituelle des Albanais était le pain, le mot *bouc* est passé avec la signification du pain. Dans tous les cas, *bouc* ne dérive pas du phrygien pas plus que du sanscrit, mais tout simplement du latin *bocca*.

Ceux parmi vous qui désirent s'assurer de l'exactitude de mes assertions peuvent lire les commentaires sur ce mot contenus dans le dictionnaire précité de G. Meyer, page 51.

Vous pouvez conclure, Messieurs, de cet examen comparé de deux premiers des mots par lesquels M. Adamidi cherche à démontrer la proche parenté de l'albanais avec le sanscrit, combien ses arguments sont peu sérieux. Les mots qu'il nous présente comme tels ne se retrouvent ni dans le sanscrit ni dans l'albanais.

Venons à présent aux mots albanais qui, suivant M. Adamidi, se rencontrent dans la langue homérique et ceux qui auraient servi de racines pour la formation de la langue grecque.

Le seul mot que l'albanais a en effet commun avec la langue homérique, c'est l'Ἄφαρ. Il se rencontre tel quel dans plus d'un endroit de l'*Iliade*. Mais il ne faut pas oublier que, pour identifier deux mots appartenant à deux langues différentes, il ne suffit pas seulement de l'identité de leur construction et de leur forme; il est nécessaire que les deux mots aient aussi la même signification. Car l'*homophonisme à différents sens* est un phénomène du hasard commun à toutes les langues. Ceux parmi vous qui ont eu occasion d'entendre la belle comédie néo-grecque — *la Babylonie* — doivent se rappeler que la base de cette pièce est une homophonie de ce genre. Le mot par lequel les Crétois désignent les moutons a dans l'albanais une toute autre signification. Et ce fut ce quiproquo qui a occasionné parmi les convives la rixe qui les a fait passer la nuit dans le dépôt. Il est très probable qu'il en est de même du mot ἄφαρ. Car si nous savons ce que ce mot signifie en albanais, nous ignorons complètement sa vraie signification en

grec. Les meilleurs hellénistes ne sont pas encore arrivés à préciser ce que ce mot signifie chez Homère. Et tant que ce point ne sera pas définitivement éclairci, nous ne pourrons jamais affirmer que le mot homérique est identique avec l'albanais *afar*.

Or, tels sont la plupart des mots albanais que M. Adamidi cherche à identifier avec les mots homériques et les faire passer comme les radicaux de l'ancien grec.

Le mot albanais *bras*, qui signifie « tuer », et *bredh*, qui signifie « tanner », sont identifiés par mon confrère avec les mots homériques βράς et βιβρώσκω, dont l'un signifie « manger », l'autre « ce qu'on mange ». Le mot albanais *prir*, qui signifie « détruire », est identifié avec le mot homérique πρηΐσω ou πιπράσκω, qui signifie « vendre »; et ne sachant pas où caser le mot *morgou* ou *mourgou*, commun à toutes les langues romaines, sans en excepter le grec moderne, M. Adamidi ne se gêne point de nous fabriquer de toutes pièces un mot homérique nouveau : μοργαλέος.

Beaucoup plus curieuse est la nomenclature grecque des animaux domestiques que M. Adamidi fait dériver de l'albanais.

Il est notoire que l'animal qui, chez les Grecs anciens, était appelé ἵππος, et chez les Romains *equus*, porte chez les Italiotes le nom de *caballas*. Or, en enlevant de ce mot la syllabe moyenne *ba*, disent les albanologues, les Albanais formèrent le mot *calas*, dont ils se servent jusqu'à nos jours, pour désigner le cheval. Ils en firent autant pour le mot *cavaliere* qu'ils transformèrent en *calior*. Mais mon honorable confrère ne veut rien savoir de tout cela. Il est fermement convaincu que le mot albanais *cale* est le prototype pélasge dont les anciens Grecs tirèrent le mot Κέλης, leur plus ancien nom du cheval, à son avis. Mais s'il avait étudié un peu mieux l'ancien grec, il aurait su que dans l'antiquité le mot Κέλης n'était point le nom propre du cheval, mais un de ses adjectifs multiples. Il désignait un cheval *propre à monter* et plus particulièrement un *cheval de course*. Il aurait su encore que, de la forme dorienne de ce mot κελερ, les Romains formèrent leur *celer* et les Valaques de nos jours leur *calaras*, qui veut dire « courrier ». Il y a même un petit pays en Thessalie, renommé pour ses chevaux de course, qui conserve jusqu'à nos jours son ancien nom de *kalarita*.

Le mot Μοσχος, le nom grec du « veau », serait, d'après M. Adamidi, formé sur le modèle du mot albanais *mer*. Mais, au dire des albanologues,

ce mot en albanais ne signifie point le veau ou la vache, mais le *mulet,* et je ne crois pas qu'il y eut une époque où les mulets produisaient des veaux en Albanie.

Le mot *αἴξ-αιγος* enfin, le nom grec de la chèvre, dérive, suivant M. Adamidi, du mot albanais *gets,* qui, pour tous les albanologues, est la forme raccourcie du mot *ketsi* ou *katsi,* que les Turcs donnent à cet animal et qui est également passé dans le grec moderne.

Je crois, Messieurs, que vous avez assez de la nomenclature gréco-albanaise des animaux domestiques. Permettez-moi de compléter le tableau en vous citant quelques-unes des étymologies de noms propres des localités, des hommes et des peuples de l'ancienne Grèce que M. Adamidi croit pouvoir expliquer par l'albanais.

Du mot *cras* qui, en albanais, signifie le « bras », mon honorable confrère ne se gêne point de faire dériver le nom grec de *Κραναοί*, les anciens habitants de l'Attique, et l'expliquer par *Pélasges au bras fort.* Du mot *dore* qui, en albanais, signifie la « main » de même que le bout supérieur du bâton, il fait dériver le nom des Doriens et l'explique par *hommes ou Pélasges armés de gros bâtons.* Le mot albanais *male,* qui signifie la « pomme », et *mole,* qui signifie la « montagne », seraient les radicaux des mots grecs *Maleas* et *Molosses.* S'il est cependant vrai que les anciens Molosses occupaient un pays montagneux, c'est la première fois que j'entends que le cap Maléas est un pays où le pommier prospère. Le mot *Hellopie,* le nom ancien de l'île d'Eubée, signifierait le « pays de vaches »; *Φθία*, le pays de sangliers; *Thèbes,* que les Grecs prirent des Égyptiens, signifierait le pays de porcs. Mais la plus amusante de ces étymologies est celle de *Τόμαρα* et de *Δωδώνη*, qu'il nous a laissée pour la bonne bouche.

« Le nom *Τόμαρα* ou *Τμόρα* (en grec *(ἀ)τμὸς*) et de Dodoni, dit M. Adamidi, proviennent l'un de Toum-Toum, l'autre de Don-Don, qui rappellent les bruits que ce volcan de l'antiquité produisait dans ses éruptions. » C'est égal à M. Adamidi si cette montagne n'a rien sur elle qui puisse déceler sa nature volcanique. Il suffit pour lui de savoir que son nom actuel Tmoros est celui dont les Pélasges se servaient et qui, passé au grec, a conservé sa signification de *montagne fumante.*

Il y a, Messieurs, un proverbe albanais qui dit : « Autant il est facile à un enfant de jeter une pierre dans le puits, autant il est difficile à un

adulte de la retirer ». Malheureusement, mon honorable confrère, sans être un enfant, en a précipité tant dans sa dissertation qu'il me faudra travailler des mois entiers pour les remettre au jour. Je ne crois pas cependant que ce soit nécessaire. De ce que j'ai pu retirer, et, je l'avoue, non sans beaucoup de peine, l'on peut se faire une idée sur ce que vaut le reste. Aussi, je n'ai qu'à vous remercier pour la patience avec laquelle vous avez bien voulu entendre mon babillage et à souhaiter à mon confrère un meilleur emploi de son temps dans l'avenir.

Dr Apostolidès.

BULLETIN DE L'INSTITUT ÉGYPTIEN.

SÉANCE DU 5 MARS 1906.

Présidence de S. E. Hussein Fakhry pacha, *président*.

La séance est ouverte à 5 heures.

Sont présents :

LL. EE. Hussein Fakhry pacha, *président*,
le Dr Abbate pacha } *vice-présidents*,
Yacoub Artin pacha }
MM. Gavillot, *secrétaire général*,
le Dr Innes bey, *secrétaire adjoint*,

Aly bey Bahgat, le docteur Baÿ, S. E. Brugsch pacha, MM. R. Fourtau, N. Giorgiadis, le docteur Keatinge, le capitaine Lyons, de Mohl, J.-B. Piot bey, le docteur Sandwith, Vaast et L. Vidal, *membres titulaires;* Hume et Pachundaki, *membres correspondants*.

Se sont excusés par lettre : MM. Barois et Ahmed bey Kamal.

Assistent aussi à la séance : MM. le docteur Ballet, A. Galante, W. Green, B. F. E. Keeling, le docteur H. Menasche, Samuel Teschenazi et les RR. PP. Teilhard et Bovier-Lapierre.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observations.

M. Gavillot donne la liste des ouvrages reçus à titre de dons pour la Bibliothèque depuis le 12 février dernier, savoir :

De S. E. Wingate pacha, *The Nile-Red-Sea-Railway*, avec carte et de nombreuses planches.

Du Survey-Department : *Catalogue of Geological Museum, Cairo.*

De l'Institut français d'archéologie orientale : *Bibliothèque des Arabisants français* (première série, tome Ier), *Silvestre de Sacy.*

Et des auteurs respectifs : *Le Soudan sous le règne du Khédive Ismaïl,* par S. E. le docteur Abbate pacha; *Moyens de régénération des cultures sucrières, et sur l'existence et les ravages du Borer dans la canne à sucre et le sorgho en Égypte,* par H. Naus et H. Pellet.

M. Fourtau fait hommage à l'Institut d'un exemplaire de son travail *Les gisements de phosphates dans le nord de l'Afrique* (extrait de la *Revue internationale d'Égypte,* février 1906).

M. Piot bey obtient la parole et s'exprime en ces termes :

« J'ai le regret d'avoir à annoncer à l'Institut le décès de M. Piétrement survenu à Paris le 15 février dernier. Le défunt, ancien vétérinaire militaire, fut d'abord, et depuis longtemps, membre correspondant de notre Société qui l'éleva à l'honorariat en 1901.

« Au cours de sa carrière militaire, brillamment remplie, il s'adonna à des recherches passionnées sur l'origine de nos différents animaux domestiques, et il utilisa les loisirs de sa retraite à compléter ces études en visitant de nombreux musées, en compulsant des documents écrits dans toutes les langues, en interrogeant les voyageurs, les archéologues, les linguistes afin de serrer d'aussi près que possible la vérité scientifique.

« On lui doit de nombreux et importants travaux sur la matière qu'il a, pour ainsi dire, mise au point. En dehors de ceux que possède notre bibliothèque, il a publié sur l'origine du cheval, du chien d'arrêt, etc., quantité de mémoires dans les *Bulletins* de la Société d'anthropologie de Paris et de la Société centrale vétérinaire.

« On peut dire qu'il a bien mérité de la science et grandement honoré les sociétés auxquelles il appartenait, car son œuvre est de celles qui laissent une trace durable dans les fastes de l'humanité.

« Je propose à l'Institut de vouloir bien transmettre à sa veuve et à sa famille les condoléances de ses collègues. »

M. le Président exprime les regrets de l'Institut pour la perte de ce

confrère et charge le secrétaire général d'adresser à la famille de M. Piétrement les sincères condoléances de notre Compagnie, puis il suspend la séance en signe de deuil.

A la reprise, S. E. Fakhry pacha déclare la vacance des sièges de M. Marc Kabis bey et de S. E. le docteur Hassan Mahmoud pacha, décédés.

M. le Président annonce ensuite la nomination au titre membre de la Société Royale de Londres, de M. le capitaine Lyons, et lui exprime ses félicitations personnelles et celles de l'Institut pour cette distinction si bien méritée.

L'assistance s'associe à son président par des applaudissements unanimes et répétés.

M. le docteur Baÿ lit sa *Note sur les phénomènes électriques qui accompagnent le Khamsin.*

S. E. Abbate pacha fait les remarques suivantes:

« Les phénomènes électriques du Khamsin ont été étudiés autrefois par Ruppel et Busseger.

« Dernièrement, voyageant dans la Haute-Nubie et le Soudan et me trouvant à Khartoum, j'ai constaté une grande perturbation atmosphérique un jour que le vent soufflait du sud-est. Ce vent est appelé *Habouh* par les Soudanais et correspond au *Sandstormy* des Anglais. Au moment de la tourmente, j'ai observé que le sable était soulevé en tourbillons et que le baromètre était descendu brusquement de 76 à 74 centimètres, soit une dépression de 20 millimètres indiquant une perturbation atmosphérique.

« Pour ce qui concerne les phénomènes électriques du Khamsin, je me rallie entièrement aux idées émises par notre collègue M. le docteur Baÿ, qui, suivant les nouvelles théories, attribue ces phénomènes à la dissociation de la matière. Les études sur ce sujet me paraissent très importantes et doivent être poursuivies par l'observatoire d'Hélouan, qui se trouve pour cela dans des conditions très avantageuses. »

Personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 5 heures 45 minutes.

Le Secrétaire général,
J. C. Aristide GAVILLOT.

NOTE

SUR LES PHÉNOMÈNES ÉLECTRIQUES

QUI ACCOMPAGNENT LE KHAMSIN.

L'étude du *Khamsin* et des phénomènes électriques qui l'accompagnent appartient au domaine des observations météorologiques et ne peut être poursuivie qu'avec des instruments enregistreurs spéciaux que, seuls, les observatoires possèdent; ce sera donc par des observations multipliées et longtemps poursuivies qu'il sera possible d'établir des graphiques définitifs qui donneront à ces recherches une précision rigoureuse et mathématique.

Actuellement, nous voyons sur différents points de la côte d'Afrique s'élever des observatoires, et en Égypte en particulier, l'observatoire de Hélouan semble destiné à devenir le centre du groupement de toutes les observations. Nous devons donc bien augurer de ces institutions qui sont appelées à rendre à la science de réels services.

Les théories anciennes sur la genèse des phénomènes d'électricité statique sont insuffisantes pour expliquer les phénomènes électriques qui accompagnent le Khamsin.

L'étude de l'électricité atmosphérique a fait, il est vrai, connaître l'origine des orages, et nous devons surtout à M. Palmieri, le savant directeur de l'observatoire du Vésuve, les plus beaux travaux sur ce sujet. Mais, si l'origine des orages nous est en partie connue, il n'en est pas de même en ce qui concerne les phénomènes électriques du Khamsin; il est, en effet, difficile d'étudier ces phénomènes qui, bien que se répétant périodiquement, ne sont pas cependant très fréquents et ne peuvent être observés que sur certains points du territoire africain assez éloignés les uns des autres. Il s'écoulera donc un certain temps avant que l'on puisse multiplier les observations, surtout au centre de l'Afrique et dans les déserts où le phénomène paraît prendre sa source. Nous ne possédons que les récits des voyageurs,

et leurs observations météorologiques ne sont ni assez complètes ni assez prolongées pour fournir des renseignements suffisamment utiles à l'étude du sujet qui nous occupe. Nous devons donc nous borner à la constatation des faits qu'il est loisible d'étudier, et en tirer quelques déductions théoriques et hypothétiques sur la genèse du phénomène.

Je me bornerai donc aujourd'hui à vous exposer brièvement les observations que j'ai pu consigner durant ces huit dernières années, ainsi que les déductions pratiques qui me paraissent devoir en découler.

Nous rappelons que le Khamsin est le nom du vent chaud qui souffle du sud d'une façon intermittente durant une période de cinquante jours pendant les mois de mars et avril, c'est-à-dire à partir de Pâques jusqu'à la Pentecôte environ. Cet air surchauffé arrive des régions désertiques chargé de poussières impalpables et de sable qui, à l'apogée du phénomène, obscurcissent le soleil en donnant à l'atmosphère un aspect rougeâtre.

La description de l'ambiance est trop connue de tous pour qu'il soit nécessaire de m'étendre sur ce sujet; qu'il me suffise de rappeler que ce vent souffle généralement par période de trois jours dont la seconde journée est la plus pénible. On a comparé à juste titre la sensation que les hommes et les animaux éprouvent aux effets que produit le voisinage d'un incendie. L'expérience a démontré que le meilleur moyen de se protéger contre ces effets est de clore hermétiquement les habitations, car, dans ces conditions, la température intérieure des appartements, bien qu'au-dessus de la normale, est toujours, grâce à cette précaution, inférieure à la température de l'air extérieur. Ce vent existe aussi en Arabie et en Syrie où il porte le nom de *Simoun* et en Algérie et Sicile où on le nomme *Siroco*. Il est un point sur lequel toutes les observations faites dans ces différentes contrées sont concordantes: on a observé que le vent débute par le sud et tourne insensiblement pendant toute la durée du phénomène dans le sens du mouvement des aiguilles d'une montre, c'est-à-dire de gauche à droite. Il arrive ainsi à parcourir tous les points de l'horizon. Ce fait unique en météorologie est absolument acquis à la science. Tels sont les faits généraux connus depuis l'antiquité et que chacun de nous a eu l'occasion de constater. Les observatoires ont publié les courbes des oscillations barométriques, thermométriques, hygrométriques qui accompagnent cet état atmosphérique.

En temps de Khamsin, il m'a été donné d'observer dans les usines électriques des chemins de fer de l'État, aussi bien au Caire qu'à Alexandrie, des phénomènes d'électricité statique qui se manifestent sur les réseaux et sur les machines. Mais, s'il est très aisé d'observer ces phénomènes lorsqu'ils se produisent, il n'en est pas toujours de même de les expliquer.

Il existe, en effet, beaucoup d'obscurité dans la question de l'électricité atmosphérique. Depuis les découvertes de Franklin, il a été facile d'étudier les nuages électrisés et la formation des orages, mais il n'en a pas été de même lorsqu'il s'est agi d'expliquer d'une façon satisfaisante certains phénomènes atmosphériques. Pour ne citer qu'un exemple, la foudre en boule a été constatée maintes fois, mais elle reste encore inexpliquée, il en est de même des effluves électriques qui accompagnent le Khamsin. Nous verrons dans un instant si certaines théories plus modernes peuvent nous donner plus de satisfaction; quoi qu'il en soit, permettez-moi de vous exposer les faits que j'ai pu observer dans les usines électriques en temps de Khamsin; les machines étant en marche.

La moyenne de la température des machines dynamos-électriques en marche est d'environ 70° en hiver et 80° en été. Il y a donc un écart de 10° entre la journée la plus froide et les plus fortes chaleurs de l'été. Or, en temps de Khamsin cette température a pu atteindre 90°, même 100° et plus.

Ce phénomène est très angoissant pour ceux qui ont à conduire des machines, car ils sont sous la menace de les voir brûler d'un moment à l'autre. Heureusement le phénomène ne dure pas très longtemps, 30 à 40 minutes environ, le vent fraîchit et tourne assez rapidement. Néanmoins, j'ai constaté des accidents, et c'est ainsi que le 23 avril 1905 à 5 heures du soir, par un coup de Khamsin d'une violence extraordinaire qui passait sur le Mariout balayant les réseaux électriques (très exposés, il est vrai) de la gare de Triage de Gabbary, une des bobines de l'induit d'une machine à haute tension a été brûlée en un instant. Le personnel a pu voir à ce moment des gerbes de feu entourant le collecteur. La machine arrêtée immédiatement a pu être remplacée par une autre unité, et le vent fraîchissant, est venu mettre un terme à ce phénomène très inquiétant.

On sait qu'en cet endroit les réseaux électriques sont établis parallèlement aux bords du lac Mariout sur une étendue de 3000 mètres environ. Le vent soufflait avec violence perpendiculairement aux réseaux qui étaient

devenus de véritables condensateurs chargés de l'électricité statique de l'air ambiant. La résistance des réseaux augmentant, l'échauffement des machines s'était produit dans les mêmes proportions.

De cette observation découle une observation pratique que je suis heureux de pouvoir signaler ici. Le choix des machines dynamos-électriques est toujours une chose délicate et qui mérite une attention tout à fait spéciale lorsqu'il s'agit de machines devant fonctionner en Égypte. Les isolants doivent être de premier choix pour pouvoir résister aux élévations brusques de température. S'écarter de cette prescription serait exposer les usines électriques à de véritables désastres, et c'est pour cette raison que j'ai cru devoir insister sur ce fait spécial. Mais l'accident que je viens de signaler a été heureusement une exception. Dans les machines à basse tension de la gare du Caire, j'ai observé en temps de Khamsin un échauffement anormal avec grandes étincelles aux collecteurs. Il y a quatre ans, me trouvant à l'usine à ce moment-là, j'ai pu me rendre compte que les réseaux étaient électrisés par le passage du sable dans les mêmes conditions que le sont les conducteurs des machines statiques. On pouvait en tirer des étincelles à la main.

Ces faits indiquent que le Khamsin possède bien un état électrique tout à fait spécial puisque nous n'avons jamais constaté les mêmes faits en temps d'orage où cependant les phénomènes électriques sont plus apparents et surtout plus bruyants. Il y a là un état spécial de l'atmosphère que je vais essayer de définir.

Je rappellerai qu'en temps normal, et surtout par un temps serein, le potentiel de l'air est toujours positif. Il en est de même en temps de Khamsin. La tension augmente proportionnellement à la distance au-dessus du sol. Mais cette loi n'est pas absolue et les résultats peuvent être très variables puisqu'on a constaté que dans un lieu découvert, il y a des variations, comprises entre 10 et 1000 volts par mètre carré. En certaines circonstances, on a pu observer parfois dans un même lieu des variations considérables et rapides.

Tout se passe comme si la terre était chargée d'électricité négative tenant en équilibre l'électricité positive de l'atmosphère. Il arrive cependant que tout cet équilibre est changé, et surtout en temps de pluie, on observe parfois que l'air est négatif et le sol positif.

L'étude du potentiel dans le voisinage du sol ne nous permet pas de

déterminer quelle est la situation des masses agissantes et si l'électrisation du sol est due à une charge propre ou à l'influence de l'air électrisé positivement. L'expérience semble cependant démontrer que c'est l'air qui est électrisé et que le changement de potentiel en un point quelconque serait dû au déplacement des masses d'air électrisé. Et c'est précisément ce que nous constatons en temps de Khamsin. Le potentiel électrique qui se manifeste, croît avec la masse d'air et de sable électrisé qui parcourt l'atmosphère en passant sur les réseaux.

Quelle peut être l'origine de ces courants atmosphériques?

On les a attribués à des courants d'induction produits par la rotation de la terre et prenant naissance au milieu des couches supérieures de l'atmosphère. Je répondrai que s'il en était ainsi, les phénomènes électriques constatés seraient toujours de même ordre et se manifesteraient d'une façon continue, et non dans certaines saisons périodiques.

Une autre cause invoquée comme génératrice des courants atmosphériques serait l'évaporation de l'eau à la surface du globe. Et, en effet, une célèbre expérience de Volta, contrôlée plus tard par Laplace et Lavoisier, démontre qu'un creuset de platine contenant de l'eau et amené à la température de vaporisation, dégage de l'électricité. Plus tard, Pouillet, reprenant cette expérience, a démontré que ce phénomène existait en réalité, mais qu'il était nécessaire pour cela que l'eau renfermât une dissolution d'un sel quelconque, ou bien quelques matières d'où la vapeur se sépare, et que le dégagement d'électricité se produisait au moment où l'eau, ayant pris l'état sphéroïdal, se vaporisait brusquement.

Ce fait est très important et nous verrons dans un instant quelle interprétation on peut lui donner.

Comme cause efficiente et secondaire de l'électricité atmosphérique dans le Khamsin, nous devons admettre en outre que la lumière solaire est un des facteurs principaux du phénomène. Le sable surchauffé par les rayons solaires devient, si je puis m'exprimer ainsi, plus léger. L'air contenu dans les espaces intermoléculaires lui fait perdre une partie de son poids. Qu'un vent périodique vienne à s'élever sur les pleines désertiques, ce sable fin et léger sera facilement transporté dans les régions supérieures de l'atmosphère, emportant avec lui sa chaleur acquise. Ce sont là des actions mécaniques, mais qui n'expliquent pas la genèse de l'électricité.

Serait-ce la vitesse de translation dans l'atmosphère des particules solides qui produit une transformation des forces en changeant le mouvement en chaleur et en électricité?

D'après les idées anciennes admises dans la science, cela paraîtrait admissible, mais une théorie plus moderne nous permet de donner de ce phénomène une explication plus satisfaisante.

M. le docteur Gustave Le Bon, dans un ouvrage paru récemment et portant le titre *Évolution de la matière,* développe un ensemble de théories basé sur des expériences longtemps poursuivies. Cet auteur, comme conclusions de ses recherches, formule les sept propositions suivantes:

« 1° La matière supposée jadis indestructible s'évanouit lentement par la dissociation spontanée ou provoquée des atomes qui la composent.

« 2° Les produits de la dissociation des atomes constituent des substances, intermédiaires par leurs propriétés, entre les corps pondérables et l'éther impondérable, c'est-à-dire deux mondes que la science avait profondément séparés jusqu'ici.

« 3° La matière envisagée autrefois comme inerte et ne pouvant que restituer l'énergie qui lui était fournie, est au contraire un colossal réservoir d'énergie (énergie intra-atomique), qu'elle peut dépenser sans rien emprunter au dehors.

« 4° C'est de l'énergie intra-atomique qui se manifeste pendant la dissociation de la matière que résultent la plupart des forces de l'univers, l'électricité et la chaleur solaire notamment.

« 5° La matière représente une forme stable de l'énergie intra-atomique. La chaleur, la lumière, l'électricité, etc., représentent des formes instables de la même énergie.

« 6° En dissociant les atomes, c'est-à-dire en dématérialisant la matière, on ne fait que transformer la forme stable de l'énergie nommée matière en des formes instables connues sous le nom d'électricité, de lumière et chaleur, etc.

« 7° La possibilité de transformer la matière en d'autres formes d'énergie montre que la force et la matière sont deux phases diverses d'une même chose et non deux choses entièrement différentes. »

Telle est, brièvement exposée, cette théorie de la dissociation de la matière que l'auteur a mise en évidence par de très nombreuses expériences. La dissociation des corps, la radio-activité, comme on dit aujourd'hui, est un fait indéniable auquel nous devons rattacher toutes les théories de l'électricité. Cette radio-activité, si apparente dans l'uranium et le radium, l'est à des degrés différents dans tous les corps, et nous sommes effrayés des forces latentes que renferme la nature lorsque nous sommes mis en présence des énergies apparentes développées par la radio-activité, c'est-à-dire par la dissociation de deux parties infinitésimales de la matière.

L'expérience de Volta, que je citais tout à l'heure, est un frappant exemple de dissociation moléculaire. Nous remarquons, en effet, que dans cette expérience, les phénomènes électriques se manifestent au moment précis où l'eau, passant à l'état sphéroïdal, se volatilise brusquement, c'est-à-dire, se dissocie.

Pour en revenir au Khamsin, nous concevons aisément comment les matières impondérables et le sable, comment toute cette matière surchauffée, mise en mouvement, peut dégager de l'électricité, car il est évident que la chaleur et le mouvement facilitent singulièrement la dissociation atomique des masses et provoquent l'apparition de l'énergie qui se dégage sous forme d'électricité.

Je ne puis m'étendre aujourd'hui sur ce sujet sans sortir des limites que je me suis tracées. Je me propose d'ailleurs de vous présenter les observations météorologiques qui s'y rattachent. Je n'ai fait qu'indiquer le fil conducteur qui relie les phénomènes atmosphériques observés en temps de Khamsin, en essayant de leur appliquer les conceptions modernes des phénomènes électriques.

Saluons ces nouvelles théories à leur aurore. Bien appliquées, elles pourront devenir fécondes en heureux résultats.

Heureux le savant qui pourra dégager entièrement les lois de la dissociation de la matière. On a pu dire de Franklin *Erupuit cœlo fulmen sceptrumque tyrannis;* on pourra dire du dernier avec plus de précision : Il a arraché la foudre au ciel et à la terre ses secrets.

5 mars 1906. Dr Baÿ.

BULLETIN DE L'INSTITUT ÉGYPTIEN.

SÉANCE DU 9 AVRIL 1906.

Présidence de S. E. Hussein Fakhry pacha, *président*.

La séance est ouverte à 5 heures 5 minutes.

Sont présents :

LL. EE. Hussein Fakhry pacha, *président*,
le Dr Abbate pacha } *vice-présidents*,
Yacoub Artin pacha }
MM. Gavillot, *secrétaire général*,
le Dr Innes bey, *secrétaire adjoint*,

Aly bey Bahgat, le docteur Baÿ, Bonola bey, le docteur Da Corogna bey, le professeur Elliot Smith, le docteur Fouquet, R. Fourtau, Ch. Gaillardot bey, N. Giorgiadis, Herz bey, le docteur Keatinge, le capitaine Lyons, de Mohl, D. H. Parodi, J.-B. Piot bey, le président Prunières et L. Vidal *membres titulaires;* Lucas, *membre correspondant.*

Se sont excusés : Mgr Kyrillos Macaire et M. Barois.

Assistent à la séance : LL. SS. Lord et Lady Cromer, Mmes Elliot Smith, Fouquet, Keatinge et H. Rouchdy bey, MM. le docteur Denkler, Mahmoud bey Fakhry, le docteur Schmidt, le professeur Wilson, les RR. PP. Teilhard et Bovier-Lapierre, etc.

Le procès-verbal de la séance du 5 mars dernier est lu et adopté sans observations.

La correspondance communiquée par le secrétaire général comprend, outre la dépêche par laquelle Mgr Kyrillos Macaire s'excuse de ne pouvoir assister à la séance, les remerciements de Mme veuve Piétrement pour

les condoléances qui lui ont été adressées de la part de l'Institut à l'occasion de la mort de son mari.

En plus des échanges, il a été reçu pour la Bibliothèque, de la part des auteurs, MM. E. Cartaillac et l'abbé H. Breuil, une brochure intitulée: *Les peintures et gravures murales des cavernes pyrénéennes, Altamira de Santillane et Marsoulas* (extrait de l'*Anthropologie*, t. XV et XVI).

M. le professeur Elliot Smith fait en anglais sa communication sur les procédés de conservation de momies sous la XXIe dynastie et les rapports existant entre les quatre génies de l'Amenti et les viscères[1].

Pour se conformer à l'article 22 des statuts, l'orateur fournit le résumé suivant, en français, de sa conférence :

« L'étude de cinquante momies provenant de la sépulture des prêtres d'Ammon découverte par M. Grébaut et confiées par M. Maspero à l'École de médecine de Kasr El-Ainy a permis à l'auteur de faire quelques nouvelles observations sur les procédés d'embaumement sous la XXIe dynastie. M. le docteur Fouquet, dans une communication à l'Institut en 1896, attira l'attention des archéologues sur le mode de bourrage des membres de ces momies au moyen de « limon desséché dont la peau est remplie de « façon à rappeler la forme du corps ».

« Il y a environ trois ans, M. Elliot Smith, qui n'avait pas eu connaissance des recherches du docteur Fouquet, fit part, dans les *Annales du Service des Antiquités*, de quelques observations sur le bourrage des jambes et de la poitrine de quelques momies de prêtres de la XXIe dynastie qui furent remises à l'École de médecine.

« L'examen détaillé de la momie d'une prêtresse confiée en juin dernier par M. Maspero à M. Elliot Smith qui l'a dégarnie avec l'assistance de M. C. Mace, permit de constater que les procédés de conservation usités à cette époque étaient beaucoup plus perfectionnés et plus complets que ceux signalés par le docteur Fouquet, et que M. Elliot Smith avait observés jusque-là. Cette constatation engagea l'auteur à examiner en détail les séries de momies de l'École de médecine, et ce sont ces nouvelles observations qui font le sujet de la présente communication qu'on peut résumer ainsi :

[1] Publiée *in extenso*, t. V, fasc. 1 des *Mémoires de l'Institut égyptien*, Le Caire, 1906.

« *Bourrage des momies.* — Sous la XXIe dynastie, il était d'usage de retirer du corps tous les viscères abdominaux et thoraciques à l'exception du cœur. Ce dernier organe était conservé en place et restait fixé par les gros vaisseaux, soit dans sa position naturelle, soit déplacé un peu vers la droite. L'ouverture supérieure de la cage thoracique était alors oblitérée par un gros tampon de toile. Les viscères retirés du corps étaient conservés par un procédé identique à celui employé pour la conservation du corps. Ces organes rassemblés ensuite dans de la toile, étaient partagés en cinq ou six masses (dont quatre étaient accompagnées de figurines en cire ou en poterie) et remplacés dans le corps au milieu d'une masse de poudre de bois, renfermant le plus souvent un ou deux oignons.

« La cuisse, et très souvent tout le membre inférieur étaient remplis de limon et de gravier qu'on avait introduit par la cavité abdominale entre les masses charnues et les os. Le mollet était souvent garni indépendamment par une incision spéciale au niveau du creux poplité, sur le côté postérieur ou interne de la jambe ou même au niveau de l'articulation tibio-tarsienne. Les pieds n'étaient ordinairement pas bourrés; mais lorsqu'on avait désiré pratiquer le bourrage sur ce point, c'est par une incision sur le cou-de-pied, au-dessus du talon, ou entre le gros orteil et le second doigt, que la sciure et la toile étaient introduites. Les lèvres de ces incisions étaient ou bien réunies au moyen de fils de lin ou agglutinées par une pâte résineuse, ou bien elles étaient abandonnées à elles-mêmes. Les bras et toutes les régions voisines, pectorales ou dorsales, étaient également bourrés, soit de boue ou de chiffons, soit de mélange de boue et de poudre de bois qui étaient introduits par une incision de direction variable, pratiquée sur l'épaule. Il a été observé, même dans certains cas, une incision au niveau du coude, près de l'olécrane ou sur le côté interne du bras.

« Le dos était le plus souvent bourré de limon dans toute sa longueur, mais chez quelques momies ce bourrage était composé de toile et de sciure. Cette opération était faite au moyen de diverses incisions. La région inférieure du dos était bourrée par l'ouverture qui avait servi à vider l'abdomen, et qui se trouvait sur le flanc gauche; mais quelques incisions supplémentaires étaient pratiquées parfois pour en permettre le bourrage complet, et arriver jusqu'aux épaules. Ces incisions étaient pratiquées sur l'épine dorsale entre les épaules, ou sur les côtes du dos.

« En règle générale, la poitrine était bourrée de limon; mais l'auteur a observé, en outre, que dans une momie les deux seins étaient remplis de gravier, et qu'un second sujet avait l'un des seins seulement bourré de toile qui avait été introduite jusque-là par la cavité abdominale, entre les masses charnues et la cage thoracique. Le cou était toujours bourré de limon introduit par la cavité thoracique.

« Les joues et la bouche étaient bourrées de toile, de limon ou de poudre de bois, et quelquefois d'un mélange de beurre et de natron. Au devant des yeux, qui se trouvaient contractés au fond des orbites, étaient posées des compresses de toiles, ou placés des morceaux de pierre de couleur blanche peintes en noir dans le milieu de façon à simuler les pupilles.

« Le crâne était vidé par une fracture pratiquée au niveau de l'ethmoïde, et quelquefois du sphénoïde, et rempli de toile et de poudre résineuse. Les yeux, le nez, la bouche et les oreilles étaient recouverts de plaques de cire qu'on fixait à l'aide de résine très dense.

« *Les quatre génies de l'Amenti* moulés en cire sous la forme de momies; Amset (à tête humaine), Hapi (à tête de cynocéphale), Duaumantew (à tête de chacal) et Keblisennow (à tête d'épervier), accompagnaient quatre des lots de viscères replacés dans le corps.

« Ces figurines des génies funéraires étaient quelquefois composées de limon recouvert d'une simple couche de cire; d'autres fois, elles étaient formées d'un mélange bleuâtre de cire colorée et de résine, ou bien confectionnées en poterie. Elles varient d'ailleurs en dimensions et de forme. Ces génies étaient quelquefois représentés assis, et chez une momie le buste était figuré.

« La position des viscères dans le corps et leur association avec les génies étaient variables; mais l'examen de toute une série de sujets, tel que l'auteur a été à même de faire, permet d'affirmer, qu'en règle générale, ces dispositions étaient les suivantes : 1° le foie consacré à Amset était placé transversalement au niveau de la région épigastrique; 2° le poumon gauche dans le côté gauche de la poitrine associé à Hapi; 3° l'estomac avec Duaumautew dans le côté gauche de l'abdomen; 4° les intestins sous la protection de Keblisennouw placés longitudinalement dans la région lombaire droite.

« Ces associations sont différentes de celles que l'on avait constatées jusqu'ici ».

Cette conférence, appuyée par la présentation de pièces antiques d'anatomie, de figurines des génies de l'Amenti, et éclairée par de nombreuses projections, a été écoutée avec les marques d'une sympathique attention. La péroraison a été saluée par les applaudissements de toute l'assistance.

S. E. Fakhry pacha adresse les remercîments de l'Institut à M. le professeur Elliot Smith et offre la parole à ceux qui auraient des observations à présenter sur le sujet traité par l'orateur.

S. E. le docteur Abbate pacha demande à M. le professeur Elliot Smith s'il a eu quelques données historiques sur le bourrage des momies des prêtres d'Ammon comme il en existe de très détaillées sur l'embaumement des Égyptiens, notamment dans les récits d'Hérodote et d'autres auteurs anciens.

M. le docteur Baÿ répond : « Le mode de bourrage des momies avec des matériaux divers ressemble au procédé employé de nos jours pour le modelage des statues. On sait que pour faire la maquette d'une statue on doit traiter des plans successifs qui se décomposent en trois parties :

« 1° Les parties invariables dans leurs rapports mathématiques.

« 2° Les parties invariables par leurs symétries, mais variables par leur modelé.

« 3° Les parties dont le modelé varie d'un sujet à l'autre.

« A ces parties correspond l'emploi de matériaux différents appropriés au but déterminé.

« C'est ainsi que les parties invariables représentant le squelette sont formées d'une armature en bois et en fer; que pour les parties symétriques mais de modelé différent telles que les joues, les seins, etc., on emploie des matériaux semi-plastiques comme le chiffon, l'étoupe, le papier; et qu'enfin, pour la continuité des membres dont le modelé varie d'un sujet à l'autre, on emploie une matière absolument plastique, la terre glaise.

« Le procédé du modelage est donc essentiellement le même que celui

qui a été employé dans les momies si bien décrites par M. le professeur Elliot Smith, et il est remarquable de constater combien les traditions dans l'art du modelage se sont conservées intactes depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. »

M. le docteur Fouquet ajoute: « Je puis répondre à S. E. Abbate pacha qu'il existe des textes anciens relatifs à l'embaumement. J'ai, ici même, à la séance du 6 mars 1896, lu une note que le professeur Elliot Smith vient de citer dans sa très intéressante communication. On y trouve un extrait du mémoire de M. E. Révillout, conservateur du Musée du Louvre, intitulé: *Taricheutes et Cohochytes,* dans lequel il est dit : « Tu sors en joie de « ce lieu de boucherie . . . . on t'a fait dix-sept ouvertures en soixante- « dix jours, etc. . . . » Les constatations faites sur les momies de la XXIe dynastie ne font que confirmer la méthode décrite dans ce papyrus. »

Personne ne demandant plus la parole, M. le Président invite le second orateur inscrit à l'ordre du jour à faire sa communication.

M. Aly bey Bahgat lit sa note sur *Deux bronzes du Musée arabe, une petite lampe à deux becs et le plumier du grand philosophe arabe al-Ghazali.* (Voir p. 57.)

Après les remercîments du Président à l'auteur de l'intéressant et érudit travail qu'on vient d'apprécier, la parole est donnée au troisième orateur inscrit.

M. N. Giorgiadis observe que sa lecture sur *La pharmacie en Égypte* sera un peu longue et vu l'heure avancée, il propose de la renvoyer à la séance de mai.

Il en est ainsi décidé.

M. Fourtau expose les résultats des études du professeur H. Douville de l'École des mines de Paris qui prouvent que le *Kerounia cornuta* M. E., est le résultat de la symbiose d'un pagure et d'une *hydractinia* fossile.

La séance est levée à 6 heures 15 minutes.

Le Secrétaire général,
J. C. Aristide GAVILLOT.

NOTE
SUR DEUX BRONZES DU MUSÉE ARABE.

UNE LAMPE À DEUX BECS
ET LE PLUMIER DU GRAND PHILOSOPHE AL-GHAZALI.

La collection des bronzes du Musée arabe se trouve augmentée cette année de deux pièces d'une valeur réelle, grâce à la générosité de S. E. Yacoub Artin pacha d'une part et de M. Kyticas d'autre part.

Le don de S. E. Artin pacha est une petite lampe à deux becs, privée de son couvercle. Cette lampe contient une inscription naskhi incrustée en argent qui, jointe au motif d'ornements, la fait remonter au XVe siècle. Cette inscription que les archéologues qualifient de «banale» par opposition aux «inscriptions historiques», peut se traduire ainsi : «A toi gloire, prospérité et longue vie, ô maître!». Ces souhaits de bénédiction adressés au propriétaire de l'objet se rencontrent souvent sur des objets en cuivre tels que plateaux, aiguières, soucoupes, ou en bois tels que portes, devants de placards, ou enfin en marbre tels que jarres, etc. On les relève surtout sur des objets du XIIIe siècle par exemple, sur la porte du tombeau du sultan Sâlih Ayyoub n° 1, salle V, du XIVe siècle, sur la jarre de la princesse Tatâr al-Higazieh n° 132, salle II, et enfin sur le vase du XVe siècle n° 52, salle IX du Musée arabe.

Le don de M. Kyticas est un plumier en cuivre jaune incrusté d'argent. En lui-même l'objet n'a pas une valeur intrinsèque, mais il porte une inscription incrustée également en argent d'un très haut intérêt historique et épigraphique. En voici le texte arabe suivi de sa traduction:

لخزانة مولانا الامام الربانى الاعظم والصدر المعظم مفتى الفرق لسان الحق علامة
العالم سلطان العلماء عمدة الأنام كنز الحقائق افضل المتأخرين محيى الدين .... حجة
الاسلام محمد الغزالى

Fait pour la bibliothèque de notre seigneur, le plus grand imâm divin, le chef vénéré, le jurisconsulte universel, le porte-voix de la vérité, le plus grand savant du

monde, le sultan des savants, le soutien de toutes les créatures, le trésor des vérités, le plus illustre parmi ses contemporains, le restaurateur de la religion (un mot illisible) Hudjdjat al-Islâm (l'argument décisif de l'Islamisme) Mohammad al-Ghazali.

Si je dis que cette inscription est d'un très haut intérêt historique, c'est parce qu'elle classe l'objet en question au plus tard dans les premières années du XIIe siècle, comme je tâcherai de le démontrer tout à l'heure. Il constitue ainsi la plus ancienne pièce damasquinée de notre collection, la plus ancienne jusqu'ici étant du XIIIe siècle.

Son intérêt épigraphique réside en ce qu'il est au Musée la pièce unique de cette époque, qui soit gravée d'inscription en caractères naskhi; l'emploi des caractères koufiques *sur les monuments* ayant duré jusqu'à l'avènement de la dynastie ayyoubite en 1171 J.-C. [1].

Examinons maintenant les raisons qui militent en faveur de l'authenticité de ce plumier.

Dès l'abord j'ai cru devoir comparer cette inscription avec les premières inscriptions naskhi du même siècle que nous avons au Musée et j'ai été ainsi amené à faire la constatation suivante : un certain nombre des mots de l'inscription du plumier se retrouvent sur une de nos plaques commémoratives et il y a identité absolue entre la forme des caractères de ces mots communs aux deux inscriptions.

Une comparaison analogue avec les manuscrits de la Bibliothèque khédiviale a abouti au même résultat.

On m'a objecté que ce plumier a pu être fabriqué deux ou trois siècles après la mort d'al-Ghazali et offert à sa bibliothèque.

A cette objection j'ai répondu qu'à une bibliothèque on offre un livre, un globe céleste, mais pas un plumier ni même une écritoire qui sont des objets d'usage personnel. De plus on aurait eu soin de faire graver le mot المرحوم qui veut dire « feu », comme nous avons l'occasion de le constater souvent sur des objets offerts en mémoire d'un défunt comme la lampe n° 45 du Musée.

[1] L'introduction du naskhi ayyoubite ou ancien a eu lieu un peu avant le milieu du Xe siècle par Aboul Hassan Ibn Muqlah. Aussi trouvons-nous à la Bibliothèque khédiviale et ailleurs des manuscrits en caractères naskhi à partir de cette date. A Ibn al-Bawwâb, mort en 423 de l'hégire (1032), revient l'honneur d'avoir perfectionné les formes des caractères.

Une dernière objection que l'on est en droit de me faire concerne l'emploi de l'argent dans un plumier destiné à l'usage d'un docteur soufi voué en quelque sorte à la vie ascétique.

A cette objection aussi je réponds que le plumier n'a été fait ni sur l'ordre de l'imâm al-Ghazali, ni à ses frais, mais qu'il lui a été tout simplement offert par un de ses nombreux disciples pour obtenir sa bienveillance et mériter sa protection.

Avant de terminer cette étude je crois devoir donner une courte note sur la vie d'al-Ghazali que j'emprunte à un manuscrit de la Bibliothèque khédiviale, ayant pour titre *Tabaquât ach-Chafiyeh* et pour auteur Taqy ad-Din as-Soubki[1].

Dans cet ouvrage consacré spécialement aux personnes de la secte chafiite, savants et autres, as-Soubki donne la biographie d'al-Ghazali comme suit :

« Mohammad, fils de Mohammad, fils de Mohammad, fils de Ahmad est né à Tous en l'an 450 de l'hégire (1058 J.-C.).

« Son père avait pour métier de filer la laine, de la vendre dans un magasin de la ville et de pourvoir avec le produit de la vente aux besoins de sa famille peu nombreuse. Quand il lui restait un peu d'argent, il en faisait don aux hommes versés dans la loi divine, qu'il aimait à fréquenter, et aux prédicateurs qu'il écoutait toujours en pleurant. Aussi demandait-il souvent à Dieu de lui donner deux fils pour faire de l'un, un jurisconsulte et de l'autre, un prédicateur. Allah exauça ses prières, dit l'auteur, et lui donna Abou Hamid qui fut le plus capable des jurisconsultes de son temps et Ahmad dont la prédication faisait trembler les assistants.

« Sentant sa mort proche, le père fit venir auprès de lui un vieux soufi, homme de bien et lui recommanda ses deux fils Mohammad et Ahmad en lui disant : « Je regrette infiniment de ne pas avoir appris à écrire et je voudrais remédier à cette perte en donnant de l'instruction à mes deux fils. Instruis-les donc bien et n'aie pas peur d'y consacrer tout ce que je leur ai laissé. »

« Aussitôt après la mort du père, le vieux soufi s'adonna à l'instruction

[1] Ce manuscrit a été imprimé depuis au Caire dans une imprimerie particulière.

des deux enfants de son ami jusqu'à ce qu'il eût dépensé leur petit héritage. Comme il ne pouvait pas leur venir en aide, il leur dit: « Sachez que j'ai épuisé toute votre fortune, je suis un pauvre ascète qui n'a pas de richesses, le mieux à faire pour vous est donc de suivre les cours d'un collège, car vous êtes déjà à même de le faire pour gagner votre pain. »

« Ils écoutèrent ce conseil qui fut, dit l'auteur, la cause de leur bonheur et de leur élévation en grade.

« Aussi al-Ghazali disait souvent en parlant de son frère et de lui-même: « C'est dans notre propre intérêt et non pas en vue de servir Dieu que nous avons cherché à nous instruire, mais notre savoir a fait de nous des serviteurs de Dieu. »

Voici comment, d'après as-Soubki, Ghazali aurait fait ses études. « Après avoir commencé l'étude du droit musulman avec un des professeurs de sa ville natale, il partit pour la compléter à Djourdjan avec un professeur de grande réputation. Là il assista aux cours de ce professeur, prit des notes pendant quelques années et rentra à Tous. Un de ses contemporains témoigne avoir entendu al-Ghazali raconter l'aventure suivante :

« Lors de notre retour les brigands se sont jetés sur notre caravane, nous « ont dépouillés, m'ont enlevé tout ce que j'avais et se sont éloignés. Leur « chef voyant que je les poursuivais, fait volte face et me dit : « *Retourne,* « *malheureux, autrement tu périras* ». Je lui réplique: *Je te conjure par celui à* « *qui tu demandes le salut de me rendre mes notes, car ce sont là des papiers* « *qui ne sont d'aucune utilité pour vous.* — *Qu'est-ce que ces notes?* me « demanda-t-il. — *Ce sont des feuilles dans un sac pour lesquelles j'ai quitté* « *ma ville; elles contiennent tout mon savoir.* » Le chef des brigands se met « à rire et me dit : « *Qu'est-ce que ce savoir que tu perds aussitôt qu'on t'en-* « *lève ces feuilles?* Ceci dit, il ordonne à ses hommes de me remettre mon « sac. Ce brigand a sans doute tenu ce langage qui lui a été inspiré par Al- « lah pour me donner une leçon. En effet dès mon arrivée à Tous je me suis « adonné à l'étude pendant trois ans jusqu'à ce que j'eusse appris par cœur « toutes mes notes, de sorte que si l'on venait maintenant à m'enlever mon « sac, mon savoir resterait avec moi. »

« Al-Ghazali se rendit ensuite à Nichapour, y fréquenta les cours d'un des grands professeurs de cette ville, travailla avec ardeur au point qu'il se fit remarquer dans la science de son rite et excella dans la dialectique et la logique. Il suivit également des cours de philosophie et atteignit un haut degré de perfection dans cette matière. Aussi eut-il soin de réfuter les opinions des faux philosophes. Il écrivit des ouvrages excellents sur toutes ces matières. Il se distingua par une sagacité et une perspicacité appuyées d'une mémoire remarquable et se montra très fort en dialectique. Son professeur de Nichapour, parlant de lui, le traitait d'océan et se vantait de lui en public bien qu'il conçut pour lui une secrète jalousie.

« A la mort de ce professeur, al-Ghazali partit pour Al-Askar auprès du vizir Nizâm al-Moulk dont le palais était ouvert aux savants de tous les pays, car il s'était constitué protecteur de la science. Il discuta en la présence du vizir avec des grands docteurs et l'emporta sur eux, ce qui lui valut l'estime du vizir et le poste de professeur dans son collège à Baghdad. Il s'y rendit alors en l'an 484 de l'hégire (1091 après J.-C.), prit possession de ses fonctions et se fit admirer et applaudir pour la douceur de sa parole, son éloquence, ses vertus et la vivacité de ses réparties.

« Il se consacra pendant longtemps, à Baghdad, à la propagation de la science, en publiant des ouvrages et en prodiguant ses consultations juridiques, entouré de l'estime générale.

« Loin de se laisser enivrer par son succès, il renonça aux honneurs de ce monde, quitta Baghdad pour se rendre à la Mecque en l'an 488 de l'hégire (1095 après J.-C.), confiant à son frère ses fonctions au collège de Nizâm.

« En 489 de l'hégire il alla à Damas, y demeura quelques jours dénué de toute ressource, se transporta à Jérusalem où il professa pendant quelque temps. Il retourna de nouveau à Damas et se mit en retraite dans un coin de la mosquée qui prit, depuis, son nom.

« On rapporte sur son compte qu'un jour, étant assis dans la cour de la mosquée, il vit arriver un villageois qui s'adressa à des jurisconsultes afin de leur demander une consultation. Pour toute réponse, ces jurisconsultes gardèrent le silence.

« Al-Ghazali, témoin de cette scène, appela le consultant pour lui résoudre

sa question. Mais le villageois n'ayant pas voulu ajouter foi à sa sentence, les docteurs l'appelèrent et lui demandèrent comment al-Ghazali s'y était pris pour répondre à la consultation.

« Ayant entendu une solution savante, les ulémas se pressèrent autour de lui pour lui demander de leur faire un cours. Il leur promit de les satisfaire le lendemain, mais il partit le soir même.

« D'autres attribuent son départ de Damas à sa crainte de s'enivrer d'orgueil à la suite d'une visite faite à la mosquée pendant laquelle il aurait entendu un professeur commentant un ouvrage d'al-Ghazali dire : « Le grand imâm dit ceci ». Il voyagea ensuite au hasard, se rendit au Caire, puis à Alexandrie où il séjourna quelque temps. D'Alexandrie il voulut partir pour le Maghrib (le Maroc) afin de voir le sultan Yousof ibn Tâchifin dont on lui avait vanté la justice, mais il renonça à ce voyage lorsqu'il eut appris la nouvelle de la mort du sultan.

« Il continua dès lors ses voyages, consacrant ses visites aux mausolées, aux tombeaux, aux mosquées et aux endroits retirés. Il se mortifia et s'imposa des exercices religieux tellement durs qu'il devint, dit notre auteur, la lumière de l'univers et le sentier conduisant à Dieu. Il se rendit à Baghdad où il tint des séances d'exhortation.

« De Baghdad il partit pour Nichapour, fit des cours au collège de Nizâm pendant quelque temps, et de là rentra à Tous. Dans sa ville natale, il construisit près de sa maison un collège pour enseigner la jurisprudence musulmane et un couvent pour les soufis. Il fit un programme pour l'emploi de son temps en consacrant des heures pour la récitation du Coran, d'autres pour la prédication, d'autres pour l'enseignement et enfin d'autres pour la prière et continua ainsi jusqu'à sa mort qui survint à Tous le lundi 14 Gamad II 505 de l'hégire (19 décembre 1111).

« Son mausolée, dans le cimetière de cette ville, est un lieu de vénération.

« Sa mort est décrite de la façon suivante par son frère Ahmad : « Après « avoir fait ses ablutions et sa prière, il lui demanda le linceul qu'il plaça sur « sa figure en disant : « Maître, j'entends et j'obéis ». Ceci dit, il se plaça dans « la direction de la qiblah, étendit les pieds et mourut un peu avant le point « du jour.

« Ibn Khallikân, parlant des ouvrages d'al-Ghazali, dit qu'ils sont très

nombreux, tous utiles et qu'ils traitent de sujets variés : la dialectique, le droit musulman, la philosophie, la pédagogie, etc. »

En terminant, je tiens à exprimer de nouveau les remerciements du Musée aux généreux donateurs en formulant le vœu que d'autres personnes s'intéressant à l'histoire de l'art arabe s'inspirent de leur exemple.

Aly bey Bahgat.

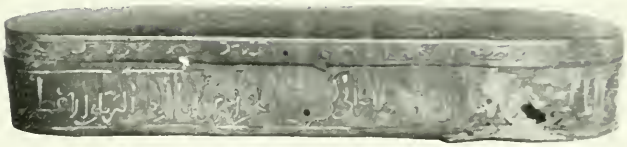

Fig. 1. — Plumier d'Al-Ghazâli vu de face, fermé.

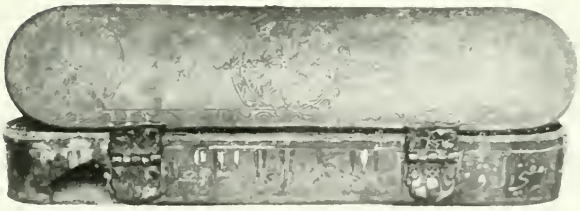

Fig. 2. — Plumier d'Al-Ghazâli vu de dos, ouvert.

BULLETIN DE L'INSTITUT ÉGYPTIEN.

SÉANCE DU 7 MAI 1906.

Présidence de S. E. Hussein Fakhry pacha, *président*.

La séance est ouverte à 5 heures.

Sont présents :

LL. EE. Hussein Fakhry pacha, *président*,
le Dr Abbate pacha } *vice-présidents*,
Yacoub Artin pacha }
MM. Barois, *trésorier-bibliothécaire*,
le Dr W. Innes bey, *secrétaire adjoint*,

MM. Giorgiadis, Mosseri, Bonola bey, Parodi, Fourtau, Legrain, le docteur Baÿ, Piot bey, Vidal et Aly bey Bahgat, *membres de l'Institut*.

Assistent à la séance : MM. Denkler, Ducros, Bianchi, RR. PP. Lapierre, etc.

Le procès-verbal de la séance du 9 avril est lu et adopté.

M. Legrain fait observer à propos de l'observation de S. E. Abbate pacha sur le témoignage d'Hérodote : « Les découvertes scientifiques modernes ont permis de constater que les charmantes histoires d'Hérodote ne doivent pas toujours être prises au pied de la lettre. Elles sont le récit d'un voyageur qui a, en somme, visité rapidement l'Égypte et qui enseigne soigneusement ce qu'il a pu observer ou entendre, sans grand souci critique. De là résultent de fréquentes erreurs qu'il serait long et facile de signaler. Les monuments sont là, ce sont des témoins sérieux et irrécusables que nous ne devons pas toujours regarder avec les lunettes d'Hérodote. Ce sont eux que nous devons croire plutôt que le grand historien grec, aujourd'hui que nous savons mieux que lui les voir et les comprendre. »

M. N. Giorgiadis fait sa communication sur *La pharmacie en Égypte*[1].

M. Parodi fait observer, à propos des barbiers dont parle M. Giorgiadis, que même actuellement ces derniers jouent un grand rôle et qu'il a pu constater le fait à Matarieh même.

M. Fourtau fait remarquer à propos de l'historique de la pharmacie en Égypte, que le docteur Shaw en 1726, dans sa relation de voyage dans le Levant, donne un tableau des crues du Nil à cette époque, d'après les notes d'un apothicaire vénitien établi au Caire, qui lui donna une liste des jours où la crue avait atteint son maximum, durant une période de quinze à vingt années, et indiquait que chaque année où la crue avait été basse et en retard, il y avait eu une épidémie de peste.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 7 heures.

Le Secrétaire adjoint,
Dr W. INNES.

[1] Cette communication ayant été publiée *in extenso* en dehors du *Bulletin de l'Institut égyptien*, on a inséré, à la suite du présent procès-verbal, l'Introduction qui en relate sommairement les données.

LA PHARMACIE EN ÉGYPTE.

INTRODUCTION.

« Le travail que nous présentons aujourd'hui à l'appréciation du public est le résultat de deux années d'investigations et de recherches parmi les documents officiels ou autres.

« Dans un pays comme l'Égypte, qui compte 10 millions d'habitants et 300 pharmacies, sans compter les drogueries et les pharmacies-cliniques, aucun ouvrage n'a encore paru sur cette matière, si bien que le pharmacien récemment sorti de l'École, ou nouvellement arrivé de l'étranger, ne trouve aucun recueil pouvant lui servir de guide. La profession elle-même n'a commencé à être réglementée que depuis 1904, les règlements antérieurs ne méritant pas ce nom. Encore constate-t-on dans celui de 1904 beaucoup d'omissions et d'imperfections.

« C'est cette lacune que nous avons voulu combler.

« Après une esquisse rapide de la pharmacie chez les anciens Égyptiens, chez les Ptolémées et les Arabes, nous avons abordé directement le XIXe siècle, époque de la renaissance en Égypte. A ce moment, toutes les professions libérales et toutes les branches des sciences, importées d'Europe ou réorganisées sur le pied de celles existant en Occident, commençaient à fleurir. Les vice-rois s'adressaient aux Européens pour opérer les réformes. Ceux-ci s'efforçaient d'appliquer les lois en vigueur dans leurs pays, sans se soucier des besoins effectifs de l'Égypte. De là un amalgame de décrets et règlements, qui forma un tout obscur et impropre aux besoins de la contrée. Le régime des Capitulations soumettant les étrangers aux lois de leur propre pays paralysait l'action du gouvernement en matière législative.

« Nous ne nous sommes pas beaucoup étendu sur ce premier chapitre. De nombreux chercheurs, archéologues ou professionnels, ont étudié la question, soit subsidiairement dans leurs découvertes, soit directement par des études spéciales, et ils ont consigné les résultats dans des traductions ou

des commentaires d'auteurs anciens. Il nous a semblé que nous aurions fait œuvre de compilation sans utilité aucune.

« Nous avons préféré concentrer nos recherches sur l'époque moderne et surtout sur l'époque contemporaine : d'abord, parce qu'elles nous intéressent de plus près, comme marquant les étapes successives suivies par la profession de pharmacien avant d'arriver au règlement de 1904. En second lieu, parce que les divers documents qui s'y rapportent n'ont jamais été recueillis dans leur ensemble, la plupart sont même inédits et semblaient destinés à disparaître.

« Nous avons rencontré beaucoup de difficultés pour puiser les renseignements aux sources officielles. A la Bibliothèque khédiviale, la collection du *Journal officiel* ne date que de 1878, et encore à cette époque, c'est une feuille quotidienne, *le Phare d'Alexandrie,* qui était chargé de publier les décisions, lois et décrets promulgués par le gouvernement. Les notes, mémoires ou règlements sur l'exercice de la pharmacie élaborés par le Service de santé, l'Intendance sanitaire, le Ministère de l'Intérieur ne sont classés nulle part. Il faut avoir recours aux archives de chacune de ces administrations, et encore n'est-il pas très aisé de les retrouver.

« Profitant de notre passage à l'Administration des Services sanitaires comme Inspecteur des pharmacies, nous avons étudié d'une manière toute spéciale le règlement de 1904. Nous avons fait ressortir les difficultés rencontrées dans l'application de ce règlement, ses imperfections, les omissions dans sa rédaction, sans nous préoccuper de ceux qui l'ont composé; puis nous y avons ajouté les observations qui nous paraissaient de nature à remédier à ces défectuosités et qui pourraient être prises en considération au moment de la revision de ce décret.

« Après un coup d'œil général sur les rouages administratifs des Services sanitaires quant à l'organisation et au fonctionnement des inspections. nous donnons les divers règlements d'ordre administratif qui, concurremment avec la loi, régissent à l'heure actuelle la pharmacie. Nous avons exposé en dernier lieu les conditions requises d'un pharmacien ou d'un marchand de substances vénéneuses, pour avoir la licence d'ouvrir une pharmacie ou une droguerie.

« Un chapitre spécial est consacré aux principaux diplômes de pharmaciens existant à l'heure actuelle en Égypte et dont les titulaires ont été autorisés

par les Services sanitaires. Quelques-uns sont très curieux par leur forme, leur ancienneté ou le libellé de leur texte. Toutes les fois que nous l'avons cru nécessaire pour leur intelligence, nous les avons accompagnés du texte original, de la traduction ou de quelques commentaires. C'est la plus complète collection de ce genre, notre fonction d'Inspecteur dans les provinces et la capitale nous a beaucoup facilité ce travail; nous y avons ajouté quelques spécimens rares de diplômes de médecins et de sages-femmes ayant attiré plus spécialement l'attention des Services sanitaires, ainsi que les permis qui sont considérés actuellement comme insuffisants.

« Nous n'avons pas la prétention d'avoir fait un travail complet ni d'avoir épuisé le sujet, nous avons cru faire œuvre utile en groupant dans un même volume des documents épars et en les faisant suivre d'une critique avec l'exposé de l'état actuel de la pharmacie en Égypte. Aux chercheurs qui viendront après nous à compléter le travail.

« En terminant, nous tenons à remercier d'une façon toute spéciale M. le Dr Abadie, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Bordeaux, dont les conseils et le concours nous ont été d'une grande utilité pendant l'impression de cet ouvrage. »

N. Giorgiadis.

BULLETIN DE L'INSTITUT ÉGYPTIEN.

SÉANCE DU 5 NOVEMBRE 1906.

Présidence de S. E. Hussein Fakhry pacha, *président.*

La séance est ouverte à 3 heures.

Sont présents :

LL. EE. Hussein Fakhry pacha, *président,*
le Dr Abbate pacha } *vice-présidents,*
Yacoub Artin pacha }
MM. Maspero, *président honoraire,*
le Dr W. Innes bey, *secrétaire adjoint,*

Mgr Kyrillos Macaire, Herz bey, le docteur Keatinge, Aly bey Bahgat, S. E. Issa pacha Hamdy, Ahmed bey Kamal, Bonola bey, Mosseri, Piot bey, Fourtau, Legrain, Parodi, Giorgiadis, le docteur Baÿ, Vidal et Vaast, *membres de l'Institut.*

Assistent à cette séance : MM. le docteur Apostolidès, *membre honoraire* et Hume, *membre correspondant.*

En ouvrant cette séance de rentrée, le Président se félicite de n'avoir, cette année, aucune mauvaise nouvelle à communiquer concernant les membres de l'Institut. Il invite le secrétaire à donner lecture du procès-verbal de la dernière séance.

Le procès-verbal du 7 mai 1906 est lu et adopté sans observations.

Durant les vacances, l'Institut a reçu de M. Giorgiadis un volume qu'il

vient de publier sur la *Pharmacie en Égypte* et dont il avait donné un extrait à la séance du 7 mai.

Le Président félicite et remercie l'auteur de cet intéressant travail qui, par la quantité de documents réunis, est une large contribution à l'histoire de la Médecine en Égypte.

S. E. Abbate pacha fait hommage à l'Institut de sa communication à la Société Khédiviale de Géographie sur *Khartoum revu après cinquante ans.* Nous avons également reçu de M. James Dracomides un travail intitulé *Statistical Report on various Railways. La Revista de archivos, bibliotecas y Museos* de Madrid a envoyé un numéro de ses publications et demande l'échange avec les bulletins de l'Institut. Sur avis favorable de M. Maspero, cette demande est acceptée par le Bureau.

S. E. Yacoub Artin pacha demande la parole pour communiquer qu'au mois de mai dernier il a été invité à prendre part aux fêtes qui ont eu lieu à l'occasion du 400e anniversaire de la fondation de l'Université d'Aberdeen. Le Sénat de cette université a bien voulu lui offrir, en sa qualité de président de l'Institut égyptien, le titre honorifique de docteur en droit. S. E. Yacoub pacha n'a pas cru devoir refuser cet honneur qui, dit-il, s'adressait plus à l'Institut qu'à lui-même.

Le 26 septembre il a donc reçu un diplôme de docteur en droit en même temps que cet honneur était adressé aux délégués de toutes les universités d'Allemagne, de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Autriche-Hongrie, de l'Espagne, de la Hollande, d'Austrasie, de New-Zeland, du Japon, etc., qui étaient au nombre de cent cinquante environ.

S. E. Yacoub pacha ajoute que cet honneur, fait à notre Société, est un hommage rendu aux travaux de ses membres et cela ne pourra qu'encourager ces derniers à continuer leurs intéressantes recherches qui, depuis quelque temps, sont remarquées et suivies par beaucoup de sociétés savantes. Il termine en proposant de reconnaître l'honneur qui a été fait à l'Institut en nommant membres honoraires deux des principaux membres du Sénat de l'Université d'Aberdeen: Lord Strathcoma and Mont Royal et M. J. Marshal Lang, chancelier et préfet de cette Université.

Abordant l'ordre du jour, la parole est donnée par le Président à

M. Legrain qui communique ses recherches sur *Les débuts de l'art thébain, des origines à la fin de la VIIIe dynastie*, et présente à l'appui de sa thèse la reproduction des principaux monuments qu'il a mis à jour à Karnak.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance en priant les membres de rester pour se réunir en comité secret.

Le Secrétaire adjoint,
Dr W. INNES.

INTRODUCTION
À L'ÉTUDE DE LA SCULPTURE ÉGYPTIENNE.

(FRAGMENT.)

LES DÉBUTS DE L'ART THÉBAIN.

Si, par un procédé quelconque, nous pouvions nous élever à quelques centaines de mètres au-dessus du désert libyque, nous verrions sa surface rugueuse et noirâtre traversée, par endroits, de longs traits blancs qui s'en vont à l'infini vers les oasis de l'ouest où ils convergent. A l'est, ils aboutissent à quelque fente de la montagne, car celle-ci, depuis Siout, s'élève de plus en plus, s'escarpe, devient falaise, et son accès est alors difficile.

Ces longs traits blancs sont les chemins de caravanes que, depuis un nombre incalculé de siècles, ont frayés les pas des hommes migrateurs et des animaux qu'ils menaient après eux. Suivez ces grands sillons également espacés pendant de longues heures et de longs jours, et vous remarquerez que, assez régulièrement, vous atteindrez, toutes les deux ou trois étapes, un endroit moins aride que les espaces désolés que vous venez de parcourir. Parfois, quelque tamarix échevelé met sa note glauque sur le sable doré et les cailloux que le soleil a noircis depuis des milliers d'années. Plus souvent ce sont de pauvres plantes rabougries qui ont eu le courage de fleurir et de devenir fécondes alors que tout semble être mort autour d'elles. De temps en temps, une ou deux fois par an, une pluie tombe et explique ce phénomène. L'eau que le sol aride n'a pas absorbée vient peu à peu se réunir dans la dépression du sol où poussent plantes et tamarix et leur apporte l'humidité qui leur est nécessaire pour vivre, fleurir, concevoir et propager l'espèce.

Ainsi, autour de cette sorte de citerne naturelle, grâce à l'eau qu'elle gardera pendant quelque temps, nous retrouverons, au milieu de l'immensité inféconde, des témoins qui nous indiqueront que, même là, la vie est

possible encore. Les cas ne sont pas rares où vous trouverez, tout à côté, des silex rudement travaillés, des ateliers et des débris qui vous apprendront que l'homme vécut ici jadis. Il s'installa quelque temps comme un nomade autour de la mare fortuite, au milieu de l'immense steppe qu'était alors le plateau libyque, et, trouvant du silex à sa convenance, il en façonna ses lourdes haches et ses instruments primitifs. Puis il partit soudain, abandonnant son atelier improvisé, et j'ai retrouvé de ceux-ci où il semblait que notre sauvage ancêtre était passé la veille.

En partant de l'oasis de Karghieh où, selon une croyance que nous a gardée Hérodote, vivaient les « Bienheureux », celui qui s'en va droit devant lui de l'aqabah[1] d'Abou Suroil vers le soleil levant arrivera, après une longue et pénible marche, jusqu'au haut de la falaise d'Abydos. Grâce à deux aqabahs, il pourra descendre jusqu'à la ville sainte où se réunissaient les âmes des morts qui, à la suite d'Osiris, suivaient, à rebours, la même route que celle que nous venons de parcourir, avant d'aller reposer dans le *Daït* (séjour des morts d'Égypte).

D'autres routes mènent à Siout, à Sohag, à Farshout, à Ballas, à Negaddeh, à Rizagat, etc.; une, aussi, aboutit au haut de la montagne de Thèbes. De cet endroit, le panorama qui se déroule devant vous est d'une beauté sans pareille. A midi, tout au fond, sous un ciel bleu très pâle, presque gris perle, les trois pics de la chaîne arabique s'argentent; plus bas, quelques traits d'un blanc à peine teinté de jaune indiquent le sable et le désert; puis voici les longues bandes qui, d'abord tendrement bleutées, passent peu à peu au vert éclatant, déceleur des riches moissons qui blondiront quand viendra l'avril. Au-dessous de vous, presque au pied de la falaise, le sable et le désert reprennent peu à peu leurs droits; les collines apparaissent, puis, voici les croupes affaissées de la montagne, et, peu à peu, vous reviendrez jusqu'au point d'où vous avez contemplé une si rare merveille de désolation et de fécondité.

Au milieu de la grande teinte verte passe un long ruban argenté venant de l'infini du sud et se perdant dans celui du nord : c'est le Nil père des dieux, celui qui donna l'Égypte à ses habitants, le fécondateur qui, plus constant que les pluies, assura à ceux qui vinrent s'établir sur

[1] Cf. Legrain, *Étude sur les Aqabahs*, *Bulletin de l'Institut égyptien*, 1898.

ses bords une vie plus heureuse et plus certaine que celle menée par les nomades du plateau libyque.

Et si, maintenant, vous regardez le sol tout dénudé, vous trouverez encore aujourd'hui quelque silex paléolithique, dernier vestige de la civilisation qui fleurit là jadis; descendez plus bas et vous en trouverez que les pluies ont fait tomber sur les croupes et vous en trouverez encore dans le diluvium que créèrent les torrents.

Les hommes primitifs suivirent la même route et, abandonnant l'immense plateau libyque et la vie nomade, vinrent s'établir sur les bords du Nil et y adoptèrent la vie agricole et sédentaire, probablement à la fin de la période paléolithique qui semble coïncider avec l'époque de la création de la vallée du Nil. Vinrent ensuite les grandes migrations.

Depuis quelques années, ici même, on vous a exposé les graves problèmes que les récentes découvertes étaient venues poser. Quelles furent les origines de la civilisation néolithique qui succède à la période paléolithique? Quelle est la race qui réduisit les habitants autochtones? D'où venait-elle? Autant de questions que beaucoup d'entre nous ont tenté d'élucider sans, croyons-nous, y être parvenus avec une certitude absolue encore[1].

La question, d'ailleurs (de par le hasard qui a de ces malices), fut mal posée dès le début. On trouva des monuments d'un style tout nouveau, des tombeaux, des vases et des silex taillés dans des endroits comme Ballas, Toukh, Negaddeh, qui, jusqu'alors, n'avaient produit aucun monument historique. Si bien qu'on les plaça quelque peu au hasard, d'aucuns trop tôt, d'aucuns trop tard. Peu à peu les textes parurent sur ces monuments et les découvertes d'Abydos et de Negaddeh vinrent indiquer que cette série de monuments d'un style spécial appartenaient très probablement aux toutes premières dynasties. Mais, de même qu'en géologie un objet n'est daté qu'après qu'il a été trouvé « en place » sous une couche intacte d'époque postérieure, de même, en archéologie, la superposition des débris de civilisation montre leur succession chronologique. Les travaux entrepris, voici quelques années, sous les ordres de M. Maspero à Saqqarah, vinrent fournir à la science un fait indéniable : une des pyramides de Saqqarah,

[1] La question a été récemment reprise avec éclat par M. Naville (*La religion des anciens Égyptiens, — Six conférences faites au Collège de France en 1905* [p. 5 et suiv.]), dans les *Annales du Musée Guimet*, XXIII, Leroux, éditeur.

appartenant à Ounas de la Ve dynastie, était bâtie sur des restes de monuments antérieurs où se retrouvaient les mêmes textes et les mêmes objets que ceux d'Abydos, de Negaddeh et de tous les autres lieux où avaient été trouvées des nécropoles dites tout d'abord de la «New-Race», puis préhistoriques, puis enfin archaïques. M. Maspero vous a déjà dit lui-même, ici, ce qu'il fallait penser de cette découverte capitale[1] dont il est résulté la certitude absolue de la haute antiquité de ces monuments au type spécial, facile à reconnaître, et, quand nous retrouvons groupés ensemble tous les types de cette série dans un terrain non fouillé encore, nous sommes en droit de dire, en bonne critique, que ce terrain renferme des monuments ou est contemporain de monuments de cette époque archaïque, c'est-à-dire celle pendant laquelle régnèrent l'antique Menès et les pharaons des Ire, IIe et IIIe dynasties, avant que le siège de la royauté pharaonique eût été transporté à Memphis où, après Djeser, les pharaons bâtirent tour à tour leurs gigantesques pyramides. Nous constatons ailleurs le même processus.

Il y a quelques années à peine, dix ans au plus, que l'histoire de Thèbes ne remontait pas plus haut que la XIe dynastie, c'est-à-dire environ vers 2500 avant Jésus-Christ, bien que les légendes tant égyptiennes que grecques indiquassent la Ville par excellence comme le lieu où était né Osiris.

D'un autre côté, un astronome anglais, Sir Normann Lockyer[2], avait avancé que le temple d'Amon avait été orienté à l'origine sur le coucher du soleil au solstice d'été et que, actuellement, le soleil, au 22 juin, ne se couchant pas exactement au point indiqué par la ligne d'axe du temple, on devait en chercher la raison dans le déplacement millénaire de l'écliptique. Ses calculs établissaient que le soleil se couchait au solstice d'été à l'endroit indiqué par la direction de l'axe du temple au moins 3700 ans avant l'ère chrétienne. Je tiens à mentionner que cet ouvrage parut voici près de vingt ans, c'est-à-dire avant la découverte de l'archaïsme égyptien.

En résumé, où le calcul astronomique annonçait près de quatre mille ans avant J.-C., les monuments ne donnaient que trois mille ans au plus, ceci avec la plus grande réserve.

[1] Maspero, *Sur quelques monuments de l'époque thinite découverts à Saqqarah*, dans le *Bulletin de l'Institut égyptien* du 7 avril 1902, 4e série, n° 3, p. 107 et suiv.

[2] J. Normann Lockyer, *The Dawn of Astronomy*, p. 119.

De cela, partant d'une méthode absolument fausse, d'aucuns disaient : «Nous ne connaissons pas de monuments antérieurs à la XIe dynastie à Thèbes, *donc* Thèbes n'existait pas avant l'an 3000 avant Jésus-Christ». Mais non! il aurait été peut-être plus juste de dire : «Nous ne connaissons pas encore de monuments antérieurs à la XIe dynastie», ce qui, à mon avis, eût été plus exact; et la meilleure preuve que je puisse donner, c'est qu'aujourd'hui nous possédons des objets qui, quoique peu nombreux encore, suffisent à nous indiquer une chose qui, en somme, est peu banale : nous ignorons actuellement plus de deux mille ans de l'histoire de Thèbes, peut-être plus, peut-être moins, cela ne fait pas grand'chose à l'affaire, mais enfin, ceci laisse un joli champ de recherches à ceux qui voudront rechercher les origines de Thèbes.

Thèbes, je le répéterai une fois de plus, est tout aussi vieille que toutes les autres villes saintes d'Égypte. C'est, je crois, il y a quatre ou cinq ans que j'émis cette opinion, ici même : chaque année j'ai cru vous apporter de nouveaux éléments, de nouvelles preuves, au moins à mon avis, de ce que j'avais avancé. L'an passé, encore, j'émettais devant l'Institut égyptien l'hypothèse que, en fouillant dans l'angle sud-est de la grande enceinte d'Amon, nous pourrions peut-être y retrouver les ruines d'un temple de Khonsou, antérieur à celui que nous connaissons aujourd'hui. La théorie était, je crois, assez hardie, si l'on suppose que les temples d'Apet et d'Osiris étaient dans la même situation que celui de Khonsou, c'est-à-dire étaient des temples succursales des primitifs, et que les temples d'Osiris sont presque tous (s'ils ne l'ont pas tous été) d'origine archaïque.

J'avais bien, depuis quelques années, trouvé dans les remblais des silex taillés d'époque néolithique qui permettaient de croire que telle hypothèse était possible, mais j'avouerai que sa réalisation me semblait trop intéressante pour qu'elle se pût facilement opérer. Grâce à M. Maspero, qui voulut bien m'y autoriser, je fis faire des sondages dans l'enclos du sud-est que j'avais, le jour même où je devais repartir pour Karnak, signalé l'an passé à l'Institut égyptien.

Quelques jours de recherches suffirent pour décourager nos ouvriers habitués à trouver des statues depuis nombre d'années. Nous ne trouvions *que* des silex taillés néolithiques, *que* des fragments de vases en pierre dure multicolore et *que* des morceaux de poteries archaïques. C'était

précisément ce que je n'avais pas osé espérer encore. Nous trouvâmes aussi un morceau de lame d'obsidienne, des plaques de schiste et des blocs d'oxyde de fer et des charbons; bref, toute une petite collection d'objets archaïques de l'époque de Negaddeh qui, en bloc, ne vaudrait pas 10 francs pour un marchand d'antiquités, mais qui, pour nous, a l'avantage de nous indiquer que, quand nous voudrons trouver quelques-uns des monuments archaïques de Thèbes, c'est là, tout au moins, que nous pourrons les rechercher. J'aurai, peut-être, bientôt l'occasion de signaler encore quelques endroits où des recherches suivies pourraient fournir des résultats semblables. Je le répète une fois de plus : nous ignorons encore plus de mille ans de l'histoire de la Thébaïde. Restent à trouver les monuments qui nous l'apprendront. Nous avons, quant à nous, posé le jalon le plus éloigné qu'il soit possible de poser actuellement : jusqu'à l'époque de Menès.

Thèbes, autant que Rome et qu'Athènes, fut une des grandes capitales du monde civilisé, et je crois que des recherches dans le sens que j'indique mériteraient d'être poussées plus loin que je n'ai pu le faire encore.

Le peuple qui vécut là jadis y développa sa civilisation et les coutumes qu'il introduisit sont, pour la plupart, observées encore de nos jours.

Dès le début de l'Égypte, nous y trouvons un culte fondamental que les religions qui se sont succédé en même temps que les siècles ont à peine amoindri : c'est celui des ancêtres.

De nos jours encore, les morts sont l'objet de soins particuliers, et si, à certains jours de l'année, vous pénétrez dans un cimetière copte, vous pourrez assister à la cérémonie du *Raḥma*. Les femmes sont accroupies sur les tombes et attendent le passage du prêtre qui vient et bénit tour à tour le nom de chacun des membres défunts de la famille; les femmes indiquant tout d'abord le dernier trépassé pour remonter de génération en génération jusqu'au plus ancien aïeul connu. Et à chaque nom l'officiant brûle de l'encens et bénit celui qui fut jadis.

Cette coutume est vieille comme l'Égypte et les *chambres des ancêtres* d'Abydos et de Karnak ne sont que des retraits où, à certains jours de l'année, Pharaon commémorait les noms des rois qui l'avaient précédé et qu'il reconnaissait comme légitimes ou dignes d'être comptés au nombre de ses ancêtres.

Ces rois ancêtres étaient figurés en statues ou en bas-reliefs, mais ceux-ci n'étaient que la copie des statues [1].

Quand, environ quinze siècles avant notre ère, Thoutmôsis III, dans son monument funéraire de Karnak, y comprit la salle de ses ancêtres, il grava le long des murs de cette salle l'image et le nom de ceux qui recevaient un culte à Thèbes depuis de longs siècles. Leurs statues existaient bien auparavant : Thoutmôsis III en réunit là le plus grand nombre possible pour les y vénérer aux jours prescrits. Les bas-reliefs nous les présentent dans un beau désordre comme si le scribe qui classa les statues était, déjà, aussi ignorant que nous le sommes encore aujourd'hui de la place de certains pharaons. Il les rangea autour de la salle sur trois rangs, tout comme nous faisons nous-mêmes encore aujourd'hui pour certaines classifications. Et ceci fait, le graveur de bas-reliefs a, le long du mur, dressé l'inventaire des statues qui se trouvaient là, s'inquiétant peu d'une erreur de succession quelconque entre ces rois défunts et parfois même de redites que deux images du même souverain pouvaient apporter dans son œuvre. Ceci importait peu, pourvu que la statue du mort reçut son culte ordinaire.

Car, en Égypte, la statue joue un rôle capital que bien d'autres ont signalé avant moi. La statue est support de double et c'est comme telle qu'elle reçoit un culte. En tant que matière, elle n'est rien : le double qui y logeait avait seul droit à l'hommage des vivants.

Les Égyptiens ne vénéraient pas les statues, mais le double, le *Ka* 𓎛 de leurs ancêtres qui y était déposé au moyen des formules efficaces : leur culte pour elles n'était pas de l'idolâtrie, mais de la *progonolâtrie* (de προγονος « ancêtre » et de λατρεια « culte »).

Faute de statue, l'âme du mort n'avait d'autre support que sa momie auprès de laquelle elle devait demeurer confinée jusqu'au jour où, celle-ci étant détruite, le *double*, devenu sans support, allait vagabonder au milieu des humains. Il devenait alors un *afrite* plus ou moins dangereux. Aussi la statue s'impose-t-elle autant pour la tranquillité du mort que pour celle des vivants qui aiment peu les revenants, et chaque mort doit avoir dans son tombeau une statue dans laquelle viendra habiter son âme. Grâce à la

[1] Cf. Maspero, *Sur quelques monuments de l'époque thinite*, dans le *Bulletin de l'Institut égyptien*, 1902, p. 113, note 2.

cérémonie de l'*ap- ro,* la bouche de la statue ou, plus exactement, la bouche que l'âme emprunte à la statue pourra se nourrir des offrandes qui seront déposées à certains jours de fête dans la chapelle funéraire. Mais laissez passer les ans et les générations se succéder. Peu à peu les offrandes diminueront, le tombeau sera oublié ou pillé, la famille s'éteindra et l'âme qui loge dans la statue ne mourra pas de faim parce qu'elle ne peut mourir, mais pâtira, perdra patience et, un beau jour, deviendra *afrite* à son tour, ce qui, ainsi que chacun sait, est fort ennuyeux pour les humains d'humeur craintive.

On remédia à ces inconvénients en consacrant, dans les temples des dieux, des stèles ou des statues comme, aujourd'hui encore, on fonde des messes pour le repos de l'âme des trépassés. Une des plus grandes faveurs royales consistait à autoriser un de ses fidèles à consacrer une statue dans le temple local où elle devait demeurer à tout jamais. D'autres, moins favorisés, semblent avoir payé une redevance au clergé pour pouvoir déposer leurs images dans le temple. Ceci obtenu, l'âme du défunt pouvait se rassurer sur l'avenir : les statues déposées chez le dieu recevaient un culte journalier, perpétuel, et les doubles qui y étaient déposés jouissaient de multiples et incessants avantages que les statues gardées dans le tombeau n'avaient pas. Au lieu de la maigre chère et du jeûne prédécesseurs de la famine pour celle-ci, c'était la ripaille journalière pour celle qui avait la bonne fortune d'habiter le temple. Leur formule de consécration est courte mais bonne : « Tout ce qui apparaîtra sur la table d'offrandes d'Amon sera pour le double d'un tel, fils d'un tel », disent les statues thébaines. Ailleurs, c'est Osiris; ailleurs, c'est Ptah ou toute autre divinité locale qui remplit le même rôle nourricier.

Ainsi les morts vivaient à la table du dieu. Celle de Karnak était composée de deux grands blocs de grès jaune très dur où quarante grandes assiettes étaient figurées. Celle-ci était chaque jour chargée et le dieu et les morts s'y repaissaient avant que les prêtres ne s'emparassent de la desserte.

La coutume dura de longs siècles, et Strabon, en nous parlant de la « Table du Soleil » chez les Éthiopiens, nous indique que le culte d'Amon et de ses clients était toujours en honneur chez ces peuples.

Le mort n'avait pas qu'un double : il pouvait en avoir plusieurs, et ceci

lui était agréable; en envoyant une statue munie d'un double à Abydos auprès d'Osiris, une autre à Memphis auprès de Ptah, une autre à Bubaste près de Bastit, par exemple, un bon Thébain pouvait probablement, en payant une juste redevance au clergé du dieu, avoir quatre chances de dîner par jour au lieu d'une seule que lui assurait sa statue déposée dans le temple d'Amon, et ceci était une sécurité au moins pour le présent et très probablement pour l'avenir, puisque les temples devaient demeurer éternellement.

Tout bien considéré, ce que la cachette de Karnak renfermait, ce n'était autre que tous les commensaux d'Amon, et pour un bon Égyptien de jadis, j'ai ramené au Musée non pas des milliers de bronzes et des centaines de statues, mais près de dix-huit mille doubles ou d'*afrites* affamés depuis près de deux mille ans que la table d'Amon est desservie.

J'ai insisté peut-être un peu longuement sur ces détails, pensant qu'ils feront mieux comprendre le rôle de la Statue jadis : ce n'est pas une image, une ressemblance quelconque, c'est un succédané du mort dans lequel il habite et attend la nourriture, les offrandes, les louanges, les fleurs, les effusions d'eau. Ce sont là petits soins qu'un défunt habitant une image a le droit d'exiger de ceux qui s'agitent encore sur terre et vivent normalement, ne se repaissant pas d'ombres d'aliments, mais de mets plus solides, mouvant leurs jambes et suivant leurs destinées jusqu'au jour du trépas inéluctable qui les amènera peut-être voisiner à leur tour près de la statue gravement accroupie du défunt.

Grâce à cette croyance, la statuaire égyptienne fut toujours empreinte d'une gravité qui nous étonne si nous ne réfléchissons pas à toutes les considérations religieuses auxquelles elle fut toujours soumise. Il ne s'agit pas, comme chez les Grecs, d'éterniser la beauté d'un athlète qui triompha aux jeux : il est nécessaire de loger l'âme d'un défunt dans une image solide, tenant le moins de place possible. Les dieux eux-mêmes sont morts, et le seul d'entre eux qui soit vivant, c'est Pharaon lui-même : mais celui-ci est si persuadé qu'il est dieu qu'il se tient aussi gravement que s'il était déjà trépassé. Aussi, la joie est-elle exprimée rarement dans la sculpture égyptienne, et Khonsou de Thèbes, le « seigneur de toute réjouissance », est triste comme s'il ressentait la maladie qui le mine.

Ceci nous explique l'esthétique qui créa les statues dont je vous présente

les photographies, souhaitant que vous les alliez voir quelque jour au Musée. Toutes proviennent de Karnak, et la meilleure preuve de leur identité est que je les ai trouvées toutes les unes après les autres. Nous en publions aujourd'hui cent trente-huit[1]. Il nous en reste encore sept cents au moins que nous vous présenterons peu à peu, à mesure que leur publication sera terminée. Grâce à elles, nous pourrons étudier les œuvres de l'école thébaine depuis ses origines archaïques jusqu'à la période romaine, soit pendant près de quatre mille ans.

G. Legrain.

[1] *Catalogue général des Antiquités égyptiennes du Musée du Caire. Statues et statuettes de rois et de particuliers*, par Georges Legrain.

BULLETIN DE L'INSTITUT ÉGYPTIEN.

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 1906.

Présidence de S. E. Hussein Fakhry pacha, *président*.

La séance est ouverte à 3 heures.

Sont présents :

LL. EE. Hussein Fakhry pacha, *président*,
le Dr Abbate pacha } *vice-présidents*,
Yacoub Artin pacha }
MM. Maspero, *président honoraire*,
Barois, *trésorier-bibliothécaire*,
Gavillot, *secrétaire général*,
le Dr Innes bey, *secrétaire adjoint*,

MM. Ahmed bey Kamal, Aly bey Bahgat, le docteur Baÿ, Bonola bey, Chassinat, le docteur Da Corogna bey, G. Daressy, le professeur Elliot Smith, R. Fourtau, Ch. Gaillardot bey, N. Giorgiadis, Herz bey, le docteur Keatinge, D. H. Parodi, L. Vidal, Vaast, *membres titulaires*, et le professeur Lortet, *membre honoraire*.

Le procès-verbal de la séance du 5 novembre dernier, lu par le Secrétaire adjoint, est adopté sans observations.

La correspondance communiquée par le Secrétaire général ne comprend qu'une circulaire invitant l'Institut au 9e Congrès international de Géographie qui se tiendra à Genève du 27 juillet au 6 août 1908 et donnant des renseignements et le programme préliminaires de ce congrès.

Les ouvrages reçus depuis la dernière séance consistent dans : trois exemplaires d'une brochure en langue grecque moderne, intitulée : *Évolutions de la*

langue grecque et altérations qu'elle a subies à travers les siècles jusqu'à nos jours, dont l'auteur, M. le docteur B. Apostolidès, membre honoraire, fait hommage à l'Institut; un exemplaire d'une revue en langue arabe, publiée au Caire sous le titre d'*Al-Moktabas,* avec note jointe sollicitant l'échange de cette publication contre nos bulletins, et le numéro de septembre 1906 de la *Revue Tunisienne,* rendant compte d'une fête célébrée le 27 mai dernier au Théâtre romain de Carthage, et exposant l'état des ruines de cette antique cité, pour appuyer une demande jointe, de concours moral à l'œuvre poursuivie de l'Institut de Carthage aux fins d'arrêter la dévastation dont ces ruines sont l'objet.

Prenant en considération des précédents invoqués par le Secrétaire général, le Bureau décide de refuser l'échange demandé par la revue *Al-Moktabas.*

Abordant l'ordre du jour, M. le Président donne la parole au premier orateur inscrit.

S. E. Artin pacha fait sa communication sur les *Armoiries de l'Égypte au XVe siècle* (voir p. 87).

M. le Président félicite l'orateur et le remercie au nom de l'Institut, puis invite M. le professeur Lortet à prendre la parole sur le sujet par lui indiqué : *Syphilis et Spirochætes* (voir p. 91).

La communication de l'éminent professeur est suivie de diverses projections faisant voir les microzoaires qu'il a voulu faire connaître à ses auditeurs.

S. E. Abbate pacha questionne le conférencier sur le mode de pénétration des infusoires signalés dans l'économie humaine.

M. le professeur Lortet répond que ce mode n'a pas encore été déterminé.

M. G. Daressy est appelé à la tribune pour traiter sa question : *Quel est l'âge du Sphinx?* (voir p. 93).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance ordinaire est levée à 6 heures.

En comité secret, ont été élus membres de l'Institut : M. le docteur Arthur Looss en remplacement de feu le docteur Hassan pacha Mahmoud et M. W. F. Hume, en remplacement de feu Morgos Kabis bey.

Le Secrétaire général,
J. C. Aristide GAVILLOT.

LES

ARMES DE L'ÉGYPTE AUX XVE ET XVIE SIÈCLES.

Dans mon ouvrage *Contribution à l'étude du blason en Orient* (B. Quaritch, Londres, 1902) j'ai publié (fig. 14) la photographie d'un tableau du Musée du Louvre, attribué à Bellini et portant le n° 1157 (École italienne n° 60).

Cette photographie que je reproduis ici (pl. I) est connue sous le titre : *Une réception d'un ambassadeur vénitien au Caire;* elle montre, sur les murs d'un château qui forme le fond du tableau et plusieurs fois répétées, les armes de l'Égypte au xve siècle et jusqu'à la conquête ottomane de ce pays en 1517; elles sont blasonnées comme suit (pl. II, grandeur naturelle et timbrées comme sur le tableau):

En chef, un cachet [1].

En pointe, une coupe.

Sur fasce, une coupe portant les signes dits hiéroglyphiques et flanquée de deux cornes.

Tous ces meubles n'apparaissent dans les armoiries orientales que vers le xve siècle; d'abord on voit apparaître la coupe, puis le cachet, puis les signes dits hiéroglyphiques; puis tous ces meubles se combinent ensemble, se mêlent et finissent par former une armoirie très compliquée à laquelle viennent s'ajouter les cornes.

Ce n'est que sous le règne du sultan Khosh-Kadem (1461-1468) que l'armoirie se constitue et paraît devenir d'un usage général dans sa forme définitive, telle que nous la voyons sur différents monuments et meubles, ou ustensiles de ménage, sous tous les successeurs jusqu'à la conquête de l'Égypte par les Turcs au commencement du xvie siècle.

Cette armoirie s'était, pour ainsi dire, identifiée à tel point avec l'Égypte

[1] Voir mon mémoire : *Nouvelles preuves concernant la signification du meuble* cachet *dans les armoiries orientales. Bulletin de l'Institut égyptien*, séance du 24 décembre 1906.

de cette époque que Bellini, peignant la réception d'un ambassadeur vénitien par le sultan Kansu-el-Ghoury en 1512, blasonnait les murs du château où avait lieu la réception avec ces armoiries, pour indiquer sans doute que le tableau représentait une scène qui se passait dans l'empire Égyptien.

Il n'est pas, d'ailleurs, le seul peintre qui ait blasonné l'Égypte avec ces mêmes armoiries. G. Mansuetti (1450-1500) a aussi peint un tableau exposé à la Brera à Milan, qui représente *Le Baptême de saint Aveiro, par saint Marc à Alexandrie.* Le monument que représente ce tableau dont je donne une photographie (pl. III) est une église dans le goût de la renaissance italienne de l'époque, très belle, avec ses escaliers, ses galeries, ses colonnes et ses arcs en plein cintre.

Au centre on voit le saint à genoux et saint Marc le baptisant. Les escaliers, les galeries et les parvis de l'église sont remplis de monde et de mouvement, le tout est d'un très heureux effet.

Ses personnages sont des Égyptiens et des Vénitiens, habillés selon les modes du xve siècle de leur pays respectif. Les premiers portent des turbans et les seconds des calottes, aucun n'est nu-tête sauf les deux saints qui sont représentés costumés comme on concevait alors les Romains de l'antiquité, ou, comme on disait à cette époque en Italie: *Alla Apostolica* (c'est-à-dire à la mode des apôtres).

G. Mansuetti, peintre vénitien né en 1450 et mort en 1500, fut élève de Vittore Carpoccio: lorsqu'il composa et peignit ce tableau, Bellini n'avait pas encore peint le sien dont nous avons parlé plus haut (pl. I) et qui ne fut exécuté qu'en 1512. Quant à Bellini qui paraît avoir accompagné l'ambassade vénitienne à la Cour d'El-Ghoury, on ne peut croire qu'il se soit inspiré du tableau de G. Mansuetti pour blasonner le sien. Il est plus que probable qu'il a copié sur place ces armoiries, telles qu'il les a vues peintes sur le mur qu'il avait devant lui.

Je donne, pl. IV, l'armoirie peinte dans l'église par Mansuetti, dont plusieurs copies se trouvent entre les cintres sur les colonnes, avec les couleurs de l'original ainsi que sa grandeur.

Vous observerez en la comparant aves l'armoirie de Bellini (pl. II) que si les deux armoiries sont semblables quant à la disposition des meubles et au dessin, elles sont différentes comme couleurs ou timbre, ce qui serait,

BELLINI. — Réception d'un ambassadeur vénitien par le Sultan Kansu el Ghoury, en 1512.

Armoirie du tableau de Bellini (grandeur naturelle).

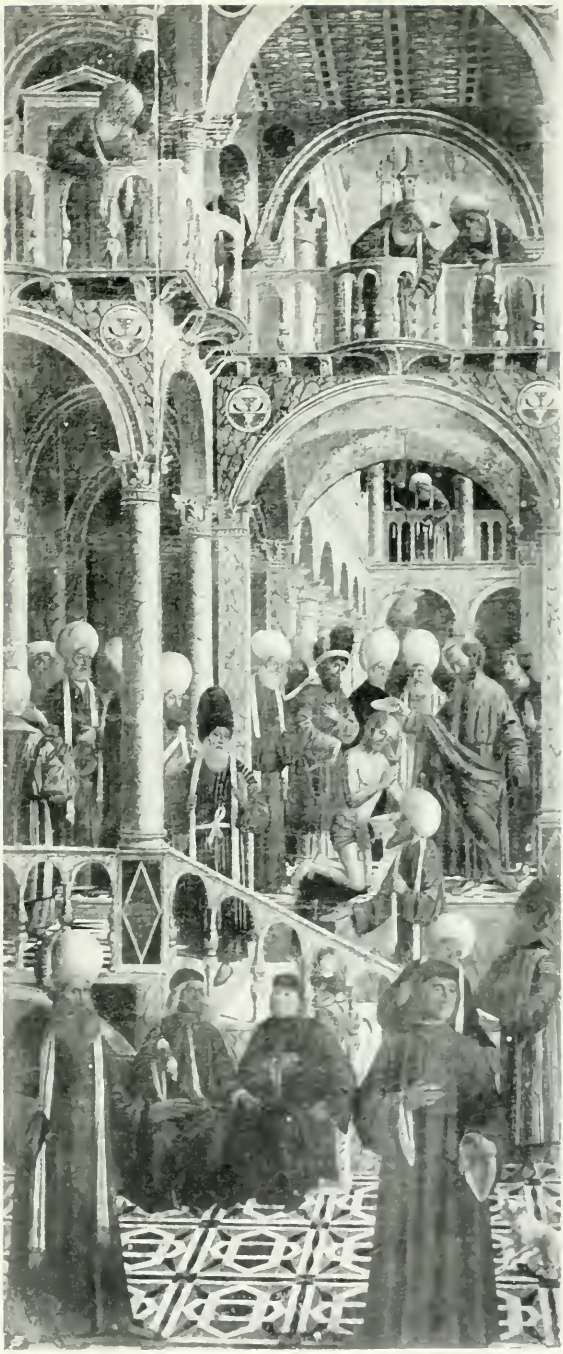

G. MANSUETTI. — Le bapteme de saint Aveiro par saint Marc à Alexandrie

Armoirie du tableau de G. Mansuetti (grandeur naturelle).

je pense, une preuve suffisante pour appuyer notre thèse que ces deux peintres ne se sont pas copiés l'un l'autre[1].

En Italie, à cette époque, on connaissait l'Orient, sinon mieux, au moins peut-être aussi bien que de nos jours.

Les relations commerciales entre Venise et tout l'Orient de la Méditerranée étaient très actives, et les relations diplomatiques ne l'étaient guère moins.

En effet, pour ne prendre qu'un exemple pendant la captivité à Rome du sultan Djem (le Zizime des Européens), frère du sultan ottoman Bayézide II, les allées et venues entre Constantinople, Venise et Rome, et entre Le Caire, Venise et Rome, étaient très actives, au point qu'à un moment donné, à Rome, trois ambassades égyptiennes et une ambassade turque s'y trouvèrent en même temps[2].

Il ne faut donc pas s'étonner que G. Mansuetti, pour indiquer que le baptême de saint Aveiro avait lieu en Égypte, ait blasonné son église imaginaire où se passait une cérémonie du Ier siècle de notre ère, avec les armoiries qui, au XVe siècle, représentaient pour tous les armes de l'Égypte.

Bellini lui-même, pour la représentation d'une scène qui se passait au XVIe siècle, a eu recours aux mêmes armoiries pour indiquer que cette scène qu'il représentait se passait en Égypte.

Si donc ces étrangers croyaient que cette armoirie représentait l'Égypte et si d'un autre côté, en Égypte, même à partir du milieu du XVe siècle et jusqu'à la fin de l'empire Égyptien, cette armoirie est employée couramment pour blasonner partout les monuments, les meubles et ustensiles

[1] Je vous prie, en outre, de vous souvenir que vers le commencement du XVIe siècle même les règles d'après lesquelles la rigidité des couleurs se sont établies n'existaient pas encore en Europe. Ces règles ne furent définitivement établies que vers le XVIIe siècle.

[2] Djem Sultan, etc. *Étude sur la question d'Orient à la fin du XVe siècle*, par L. Thuasne, 1892. Paris. E. Leroux. Voir chapitres VII et VIII spécialement.

Ludovico di Varthemse qui voyagea en Orient de 1503 à 1508 dit, en arrivant à Alexandrie :

« ..... Lorsque nous arrivâmes à Alexandrie, une ville d'Égypte, moi qui cherchais du nouveau comme un homme qui a soif cherche l'eau, j'en suis reparti de suite, car ces pays sont bien connus de tous. »

de ménage, il me sera permis d'en déduire que les armoiries égyptiennes s'étaient constituées sous cette forme[1].

Avec les règles de la science du blason qui s'établissaient partout en Europe à partir du XIIIe siècle, la mode de blasonner tout, individu, terre, château, ville ou pays, devenait de plus en plus générale.

De l'Europe cette mode s'est même étendue en Orient et a eu pour effet sans doute de constituer et de fixer à partir du milieu du XVe siècle les armes des sultans Mamelouks d'Égypte.

J'ai essayé de démontrer cette influence en retour dans l'appendice II, p. 227. de mon ouvrage *Contribution à l'étude du blason en Orient.*

Ce tableau de G. Mansuetti que je ne connaissais pas alors me confirme dans ma thèse et j'ai essayé ici de vous communiquer les raisons qui m'ont confirmé dans mes idées.

En terminant, je dois remercier M. Nubar bey Innès, qui, en 1904, a attiré mon attention sur le tableau de G. Mansuetti qu'il venait de voir à Milan; à M. Zeppa qui a obtenu pour moi du Ministère des beaux-arts à Rome l'autorisation de faire prendre une reproduction photographique de ce tableau; enfin à M. Jacopowitz, de Milan, qui avec sa grâce habituelle, m'a procuré ces photographies et l'aquarelle en grandeur naturelle des armoiries du tableau.

Y. Artin pacha.

[1] Ce fait se répète de nos jours où lorsqu'on veut blasonner l'Égypte on le fait en peignant ou sculptant le croissant et l'étoile à cinq branches.

SYPHILIS ET SPIROCHÆTES.

Depuis longtemps, on sait que la syphilis est une maladie essentiellement contagieuse, héréditaire et infectieuse. Les travaux de Metschnikoff ont montré dernièrement qu'elle était inoculable aux singes supérieurs. On sait aussi que le contage est dû à des éléments figurés puisque les liquides filtrés au filtre Berkfield ne sont plus contagieux.

Depuis peu de temps, un observateur allemand des plus distingués, Schaundinn, a montré que dans toutes les lésions aussi bien que dans le sang des syphilitiques, on rencontrait un infusoire cilié, le *Spirochæte* ou *Tapponema pallida* qui devait probablement être la cause de la maladie et l'agent de la contagion. C'est un infusoire de 6 à 14 millièmes de mm. de longueur, formant de 6 à 12 tours de spirale et portant des cils vibratiles en avant et en arrière. Il progresse par rotation et par mouvement flexueux. Il paraît se multiplier par scissiparité longitudinale. On peut le colorer par le bleu de Giemsa et le nitrate d'argent qui lui donnent une couleur noir foncé. On le trouve, chez les syphilitiques, dans tous les organes, dans la peau, dans le sang et cela en quantités innombrables. On le trouve toujours chez les fœtus et les enfants syphilitiques. On le trouve chez les singes infectés, et MM. Levaditi et Sauvages l'ont rencontré dans les ovocystes même d'une petite fille syphilitique. C'est aussi ce que j'ai pu constater chez une fillette de quinze jours, syphilitique, morte brûlée. Ces observations montrent donc la possibilité matérielle et la transmission de la syphilis de la mère à l'enfant, en admettant la possibilité du développement d'un œuf chez une fille syphilitique arrivée à l'âge pubère, ce qui n'est point encore démontré.

La possibilité d'infecter l'espèce simienne est chose importante, car elle permettra une foule de recherches expérimentales interdites sur l'espèce humaine. Elle permettra peut-être de trouver un vaccin ou un sérum qui pourra servir à combattre cette maladie si grave, qui, avec la tuberculose, est une des grandes faucheuses de l'humanité.

Prof. Dr Lortet.

QUEL EST L'ÂGE DU SPHINX?

S'il est un monument caractéristique de l'antique Égypte, c'est bien le Sphinx dont l'image colossale se dresse à la limite du désert libyque, à proximité des grandes pyramides de Gizeh. De tout temps il a intrigué les visiteurs, et si, malgré son nom actuel d'Abou l'hol (Père de la terreur) il est moins terrible que le sphinx grec rencontré par Œdipe, son rôle d'interrogateur n'est pas encore fini. Depuis près d'un siècle, la question qu'il pose est celle de fixer son âge, et personne encore n'a pu répondre d'une façon certaine.

Pendant tout le moyen âge il était enfoui jusqu'au cou, et Makrizi croyait que cette tête émergeant du sable appartenait à une statue d'homme, non à un lion androcéphale. En 1816, le capitaine Caviglia qui, le premier, tenta de le déblayer, découvrit entre les pattes trois stèles formant une sorte de réduit. Les deux stèles latérales qui sont en calcaire, datent de Ramsès II; elles ont été emportées en Europe; la troisième, appliquée contre la poitrine, est en granit rose et fut gravée par ordre de Thotmès IV. Elle rapporte que ce roi vint faire la sieste à l'ombre du Sphinx, un jour qu'il était à la chasse dans ces parages; pendant son sommeil il entendit en songe le dieu Harmakhis, dont le Sphinx est l'image, qui lui demandait de faire déblayer sa statue envahie par les sables. Comme c'était la plus ancienne mention connue du colosse, on admit que ce pharaon ou un de ses proches prédécesseurs était l'auteur du monument et pendant un demi-siècle cette figure fabuleuse passa pour une œuvre de la XVIIIe dynastie.

En 1852, les fouilles du duc de Luynes démontraient que le Sphinx n'est qu'un rocher en place, taillé en forme de lion à tête humaine, et non une statue amenée d'autre part. En 1858, Mariette découvrit dans les ruines d'un petit temple voisin de la grande pyramide une stèle portant en tête les noms de Chéops, dont les inscriptions mentionnent la pyramide de ce roi, celle de sa fille, le Sphinx et divers temples du voisinage. L'aspect de cette tablette était tel qu'il était impossible de la prendre pour une œuvre de la VIe dynastie, mais on admit que c'était une copie de l'inscription primitive, ou même qu'on n'avait fait que regraver sous la XXIe dynastie ou à l'époque

saïte le texte original devenu difficile à lire par suite d'usure de la pierre. On considéra donc comme acquis les renseignements suivants fournis par cette stèle : « Khoufou . . . a restauré le temple d'Isis rectrice de la pyramide, situé à l'endroit où est le Sphinx, à la face nord-ouest du temple d'Osiris, seigneur de Ro-satou. Il a bâti sa pyramide là où est le temple de cette déesse et il a bâti la pyramide de la princesse Hentsen là où est ce temple, etc. . . . . » Et Mariette ajoutait dans son catalogue du Musée de Boulaq : « Il résulte de ce texte que le Sphinx existait au temps de Khoufou (Chéops) et même lui était antérieure, puisqu'il figure parmi les monuments que ce prince aurait restaurés; on voit par là combien son antiquité est reculée ». Du coup, le Sphinx passait pour le plus ancien monument du monde.

Acceptée d'abord sans conteste, cette opinion trouva plus tard des opposants, car la critique des inscriptions avait fait reconnaître des faux officiels : la stèle de Bakhtan qui créait un Ramsès XII bienfaiteur du temple de Khonsou à Karnak, la stèle des sept années de famine, dans l'île de Sehel, attribuée à un roi de la IIIe dynastie, étaient reconnues comme l'œuvre de prêtres de la dernière période pharaonique. Des doutes s'élevèrent donc sur l'authenticité des textes de la stèle dite de la fille de Chéops, et en 1883, M. Flinders Petrie déclarait que le document avait été forgé de toutes pièces sous la XXIe dynastie; tout point de repère pour fixer l'âge du Sphinx nous échappait.

En 1897, M. Borchardt émit une nouvelle hypothèse basée sur la disposition de la coiffure du colosse. Le *nemes* ou capuchon qui couvre la tête du Sphinx, au lieu d'être orné, comme en général, de bandes de largeur égale, porte en arrière des rayures disposées par groupes de trois, une large entre deux étroites. On ne connaissait une telle disposition que sur des statues d'Amen-m-hât III et autres portraits de souverains du moyen empire que Ramsès II s'était appropriés; M. Borchardt en déduisit que le colosse avait été sculpté entre la VIe dynastie et l'époque des Pasteurs.

Depuis lors la question restait en suspens, certains savants continuant à tenir pour l'authenticité du texte de la stèle de la fille de Chéops, et par suite pour la haute antiquité du Sphinx. Aussi est-ce ce monument qu'il faut étudier avec le plus grand soin.

En dehors des inscriptions très nettes gravées sur le fond de cette stèle,

il existe sur le socle un texte de quatre lignes malheureusement dans le plus triste état de conservation: le frottement du sable a usé la surface de la pierre, on ne voit plus des signes qui y étaient très légèrement incisés que des traits interrompus ou des silhouettes vagues. Un secret espoir que ces quatre lignes contiendraient quelques données précises sur le Sphinx avait poussé plusieurs égyptologues à tenter ce déchiffrement, mais aucun n'était parvenu à rétablir le texte; à mon tour j'ai abordé cette étude difficile et à la longue je suis arrivé à transcrire la majeure partie en toute sûreté, quelques passages avec une certaine hésitation. En lui-même, ce dernier texte n'apporte aucun fait nouveau, mais il m'a permis de voir comment s'enchaînent les inscriptions dispersées sur le monument, ce qui conduit à une toute autre interprétation que celle donnée tout d'abord.

La stèle a l'aspect d'une niche rectangulaire et porte six inscriptions : la première au sommet, la seconde sur le montant gauche, la troisième sur le montant droit, la quatrième et la sixième au milieu des représentations de statues de divinités qui couvrent le fond, et enfin la cinquième sur le socle.

La première donne le protocole royal de Chéops, deux fois répété symétriquement: « Vive l'Horus massacreur, le roi du midi et du nord, Khoufou, donnant la vie! »

Selon la mode égyptienne, la gauche est plus honorable que la droite, nous prendrons donc à la suite le texte du montant gauche: « Il a fait pour sa mère Isis, la mère divine, Hathor, reine de l'Occident, une ordonnance consignée sur une stèle, et lui a donné à nouveau des offrandes sacrées. Il a construit en pierre son temple, renouvelant ce qu'il avait *trouvé;* — que l'approbation des dieux soit sur sa demeure! »

Il se peut que ce passage soit la copie d'une inscription du temps de Chéops, ou seulement le résumé d'un autre texte énumérant les bienfaits du Pharaon envers Isis-Hathor; mais le point important à noter c'est qu'il n'y est question d'aucun autre monument que du temple d'Isis; que ni le Sphinx, ni la Pyramide n'y sont mentionnés; on ne pourra donc plus s'appuyer sur cette stèle pour témoigner de l'antiquité de ces monuments, car les autres inscriptions de la tablette sont certainement de basse époque, de la XXVIe dynastie ou de l'époque perse.

L'erreur dans laquelle les précédents traducteurs sont tombés semble

avoir été préparée intentionnellement par le scribe. Il a commencé la troisième inscription par les mots « il a trouvé », laissant croire que c'est Khoufou qui a découvert le temple d'Isis à côté du Sphinx, alors que ces mots ne sont qu'un renvoi au passage de la seconde « renouvelant ce qu'il a trouvé » et qui fait que tous les développements des textes suivants ne forment qu'une incidente, une addition subséquente. Deux fois encore le scribe emploiera ce procédé de répétition d'un mot pour marquer le raccord de deux phrases, pour passer de la quatrième inscription à la sixième et de la sixième à la cinquième. L'auteur de la stèle voulant expliquer aux gens de son époque de quel temple d'Isis il était question dans le décret de Chéops, cite les divers édifices voisins existant de son temps. Le troisième texte se traduira donc ainsi : « La demeure d'Isis, régente de la Pyramide est voisine du Sphinx de... lequel est au nord-ouest de la demeure d'Osiris, seigneur de Ro-satou. Il (Chéops) a bâti sa pyramide près du temple de cette déesse et a bâti la pyramide de la fille royale Hent-sen à côté de ce temple ».

Mais le scribe s'est aperçu qu'il avait sauté un mot, celui d'*Harmakhis*, dans la désignation du Sphinx : il reprend donc en la modifiant cette explication topographique dont il fait le préambule de la seconde partie des textes : « La place du Sphinx d'Harmakhis est au sud de la demeure d'Isis, régente de la Pyramide, et au nord de la demeure d'Osiris, seigneur de Ro-satou. Les dessins de l'image d'Harmakhis furent apportés pour la remise en état de ce colosse, portrait du très redoutable. Il a restauré la statue, toute couverte de peintures, du gardien de l'atmosphère qui guide les vents du regard. Il a fait tailler l'arrière de la coiffure qui manquait, dans une pierre dorée qui a 7 coudées (3 m. 70 cent.) de longueur. Il vint faire un tour pour voir « l'orage sur la place du sycomore », lieu ainsi nommé à cause d'un grand sycomore au branchage foudroyé quand le maître du ciel descendit sur la place d'Harmakhis, et aussi cette image retraçant l'embrasement [des arbres. Il se rendit au lieu de dépôt] de tous les animaux tués à Ro-sat, où est une table pour les vases pleins des restes des animaux qui, sauf la cuisse, sont mangés près de ces sept dieux, demandant... (lacune)... les rayons de sa face sur la stèle tracée près de ce colosse, à l'heure des ténèbres. La figure de ce dieu est taillée en pierre, elle est solide et subsistera éternellement, à toujours, la face regardant l'Orient. »

Il est vraisemblable que le temple d'Isis-Hathor, réparé par Khoufou, est

celui dans lequel la stèle a été trouvée; il fut reconstruit sous la XXIe dynastie et orné à nouveau à l'époque saïte. A cause du voisinage de la grande pyramide, Isis désignée primitivement comme reine de l'Occident avait pris le titre de «régente de la Pyramide»; cette chapelle est distante du Sphinx de 300 mètres. La demeure d'Osiris n'est pas encore retrouvée; il est peu probable que ce soit le temple de granit qui est une dépendance de la chapelle funéraire de Chéfren. Enfin le sycomore foudroyé est sans doute un ancêtre du groupe d'arbres situé un peu au sud du Sphinx, ce qui leur assure une antériorité d'au moins 500 ans sur l'arbre de la Vierge de Matarieh.

Comprise ainsi, la stèle nous apprend seulement qu'à l'époque saïte on a réparé le Sphinx, remis en place l'arrière de la coiffure, rafraîchi les peintures endommagées par un orage, mais elle ne mentionne nullement Chéops à propos du Sphinx; il ne subsiste donc plus aucun document sur lequel on puisse s'appuyer pour faire remonter le Sphinx aux premiers âges de l'Égypte. On sait d'ailleurs que les représentations de divinités sont peu fréquentes sous l'Ancien empire et les statues sacrées excessivement rares, tandis que sous la XIIe dynastie elles deviennent plus communes et que le goût des colosses se développe. Puisque le Sphinx est une image d'Harmakhis, un des dieux d'Héliopolis dont le temple grandiose fut rebâti à cette époque, et qu'il porte la coiffure distinctive des derniers rois de cette famille, toutes les présomptions sont donc pour que le colosse de Gizeh soit l'œuvre d'Usurtesen III, ou mieux d'Amen-m-hât III, car ce qui subsiste de la face rappelle davantage le type étrange de ce dernier.

Le Sphinx perd donc le prestige d'une antiquité fabuleuse et doit passer après les pyramides sous le rapport de l'ancienneté. Selon Maqrizi, Abou l'hol était un talisman préservant les champs de Gizeh de l'envahissement des sables; il a bien perdu de son pouvoir, car il ne parvient pas à se protéger lui-même; mais comme interrogateur son rôle n'est pas encore terminé, puisque nous ne pouvons encore répondre en toute assurance à la question qu'il nous adresse.

G. Daressy.

BULLETIN DE L'INSTITUT ÉGYPTIEN.

SÉANCE DU 24 DÉCEMBRE 1906.

Présidence de S. E. Hussein Fakhry pacha, *président*.

La séance est ouverte à 5 heures.

Sont présents:

LL. EE. Hussein Fakhry pacha, *président*,
Yacoub Artin pacha, *vice-président*:
MM. Barois, *trésorier-bibliothécaire*,
Gavillot, *secrétaire général*,
le Dr W. Innes bey, *secrétaire adjoint*,

Ahmed bey Kamal, Aly bey Bahgat, le docteur Baÿ, Bonola bey, Brugsch pacha, le docteur Da Corogna bey, R. Fourtau, Ch. Gaillardot bey, N. Giorgiadis, le docteur Keatinge, G. Legrain, le professeur Looss, V. Mosseri, D. H. Parodi, S. E. Saber pacha Sabri, MM. Souter, J. Vaast et L. Vidal, *membres titulaires*.

Assiste à la séance : M. le docteur Auckland.

M. Gavillot donne lecture du procès-verbal de la séance du 3 de ce mois, qui est adopté sans observations.

La correspondance communiquée comprend les excuses de S. E. Abbate pacha de ne pouvoir assister à la séance à cause de son départ pour Wadi-Halfah, et les remerciements de MM. le professeur Looss et W. F. Hume pour leur élection au titre de membres de l'Institut.

M. Fourtau présente l'énoncé des fascicules reçus antérieurement par l'Institut, des œuvres de M. Cossmann, dont S. E. Boghos pacha Nubar fait hommage pour la bibliothèque de notre Société.

M. le Président adresse les remerciements de l'Institut au généreux donateur.

Passant à l'ordre du jour, la parole est donnée à l'orateur qui y est inscrit.

S. E. Artin pacha lit son nouveau travail sur le blason, intitulé : *Losange, dé ou cachet,* qui donne de *Nouvelles preuves concernant la signification du meuble* cachet *dans les armoiries orientales.*

S. E. Fakhry pacha remercie l'auteur de sa très intéressante communication et donne la parole à M. le Trésorier-bibliothécaire.

M. Barois présente son rapport sur les *Comptes de l'Institut* (année 1906). Il en résulte que ces comptes se balancent par un excédent de L. E. 103,208 m/m.

M. Barois annonce en outre que le nombre des ouvrages inscrits à ce jour au catalogue de la bibliothèque est de 19,956.

M. le Président remercie M. le Trésorier-bibliothécaire de sa bonne gestion des finances de notre société et se félicite de l'excédent constaté.

Il est rappelé que la prochaine séance sera tenue le deuxième lundi du mois prochain, soit le 14 janvier 1907.

La séance ordinaire est levée à 5 heures 45 minutes.

En comité secret, le bureau et le comité des publications pour l'année 1907 ont été constitués ainsi qu'il suit :

Président : S. E. Yacoub Artin pacha.

Vice-présidents : S. E. le docteur Abbate pacha, S. E. Hussein Fakhry pacha.

Trésorier-bibliothécaire : M. J. Vaast.

Secrétaire adjoint : M. le docteur W. Innes bey.

Membres du Comité des publications : MM. le docteur Baÿ, J.-B. Piot bey, R. Fourtau, Aly bey Bahgat.

Le Secrétaire général, élu pour cinq ans le 26 décembre 1902, n'était pas soumis à la réélection.

Le Secrétaire général,
J. C. Aristide GAVILLOT.

NOUVELLES PREUVES

CONCERNANT LA SIGNIFICATION DU MEUBLE "CACHET"

DANS LES ARMOIRIES ORIENTALES.

Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien m'accorder votre indulgence si dans les études que je fais sur les armoiries orientales, quelques points vous paraîtraient contradictoires.

Mon excuse sera que depuis plus de quatre siècles environ, l'usage des armoiries s'étant perdu en Orient, leur compréhension ou leur signification devient, par là-même, fort difficile et quelque peu problématique, de nos jours.

Depuis la publication de mon ouvrage *Contribution à l'étude du Blason en Orient*[1], j'ai recueilli, dans le cours de mes lectures, diverses observations propres à jeter un nouveau jour sur la signification d'un meuble qu'on retrouve très souvent dans les armoiries orientales du xve et du xvie siècle. Je prends donc cette occasion pour corriger mes erreurs d'appréciations premières.

Je suis certain que cette manière d'agir me vaudra votre approbation, plutôt que celle qui consisterait à maintenir des théories qui pourraient être fausses, mais que je laisserais subsister parce que je les aurais une fois énoncées.

Le meuble dont je vais vous parler est celui que E. T. Rogers bey a appelé *losange*, et que j'ai appelé *dé*, pour les raisons que j'ai données dans mon susdit ouvrage (p. 104) et que, pour les raisons qui vont suivre, j'appellerai dans la suite *cachet*.

Il paraît souvent seul sur l'écu, mais souvent aussi il surmonte une coupe comme dans l'armoirie de l'Égypte de la fin du xve siècle et du commencement du xvie siècle. (Voir ma communication à l'Institut égyptien : *Armoiries*

[1] Londres, Bernard Quaritch, 1902. Chap. IX, p. 105.

de l'Égypte au XV' siècle, lue le 3 décembre 1906, et appendice II. p. 228. *Contribution à l'étude du Blason en Orient.*)

Permettez-moi de vous rappeler que cette armoirie est blasonnée ainsi qu'il suit:

En chef : un *cachet,*

En pointe: une *coupe,*

Sur fasce: une *coupe* surchargée de l'inscription dite hiéroglyphique, flanquée de deux cornes, les pointes en bas et tournées vers la coupe à dextre et à sénestre.

Après avoir donné mes raisons tirées du poème, Shah Nameh, de Firdoussi pour expliquer et adopter la signification de *dé* je disais:

« Le *dé* jeté dans la coupe indiquerait bien d'ailleurs que le sort en est jeté, que le chevalier qui porte ce meuble dans ses armes a le sort des combats entre ses mains, ou qu'il peut faire mouvoir l'armée à sa guise. »

Depuis que j'ai écrit ces lignes, j'ai eu l'occasion de me confirmer dans cette opinion.

En effet, dans l'adaptation en anglais des quatrains de Omar El-Khayame (édition de B. Quaritch, 1859), le premier quatrain est ainsi rendu:

Awake! for morning in the bowl of night
Has flung the *Stone* that puts the stars to flight
And lo! the hunter of the east has caught
The Sultans turret in a noose of light.

Voici la traduction de cette version anglaise:

Réveille-toi! car l'aurore a dans la coupe de la nuit
Jeté la *pierre* qui met en fuite les étoiles.
Eh là! le chasseur de l'est a pris
La tour du Sultan, dans une gloire de lumière.

Fitz Gerald lui-même, dans une note explicative concernant ce premier quatrain de ses adaptations disait :

« Jeter une *pierre dans une coupe* était, au désert, le signal du bouteselle. »

Comme vous le voyez, le sens de ce vers ressemble au sens des vers que j'ai tirés du poème, Shah Nameh, de Firdoussi [1].

La note explicative de Fitz Gerald venait corroborer les déductions que j'avais tirées des vers de Firdoussi concernant le sens des mots مهره et بهره que M. J. Mohl avait traduits par *boule*, Fitz Gerald par *pierre* et que j'avais préféré traduire par *dé* ou même *cachet*.

Quant à la signification attachée à l'action de jeter dans une coupe une *boule*, une *pierre*, un *dé*, un *cachet*, il me semble qu'il n'y a plus de doute à avoir: c'était le signal magique pour faire mouvoir une armée.

En effet, M. Heron Allen, le commentateur des œuvres de Omar el-Khayame dit avec raison que cette adaptation de Fitz Gerald lui a été inspirée par le quatrain n° 134 du manuscrit persan de Calcutta des quatrains qui se lit comme suit:

خورشید کند صبح بزمام افکند ۞ کی خسرو روز مهره درجام افکند

می خورکه منادیٔ سهرکه خیزان ۞ آوازهٔ اشرابوا در ایام افکند

Voici la traduction de cet original persan:

Le soleil prépara l'arc du matin.
Lorsque le roi régnant jeta le *cachet* dans la coupe.
Bois du vin, celui qui réveille, ceux qui veulent se réveiller avec l'aurore [2].
A lancé le mot d'ordre de Buvez, de par les temps [3].

Dans le savant ouvrage *Edward Fitz Gerald's Roubayate of Omar Khayyam, with their original Persian sources*, 1899, M. Heron Allen, dont nous avons cité un passage plus haut, dit:

Traduction : «Il n'est pas surprenant que M. Aldis Wright, en éditant

[1] Vol. III, p. 418, vers 90, et vol. IV, p. 14, vers 105. Grande édition du *Livre des Rois* de Firdoussi, trad. de J. Mohl.

[2] On sait que les prières du matin sont les plus agréables à la divinité; aussi les dévots ne se font-ils pas faute de se faire réveiller avec l'aurore pour prier Dieu.

[3] D'après les commentaires de mon savant ami Mahmoud Chukry pacha, ce quatrain d'Omar el-Khayyam voudrait dire: «Travaillez pendant le jour et reposez-vous la nuit!»

Quel que soit le sens apparent ou caché qu'a voulu lui donner Omar el-Khayyam, ce qui nous intéresse, c'est l'action du roi qui jette dans la coupe la *boule*, la *pierre*, le *dé* ou le *cachet*, pour combattre les ténèbres par la lumière.

Me serait-il permis de faire observer ici la ressemblance de ce soleil persan avec l'Apollon des Grecs, tous les deux armés de l'arc pour chasser les ténèbres?

les notes à la fin de l'édition de MM. Macmillan en 1890, dise que ce premier quatrain est entièrement de la composition de Fitz Gerald, car ce quatrain ne se trouve, sous cette forme précise, que dans le manuscrit de Calcuta et dans un autre manuscrit récemment découvert, copié en grande partie sur le précédent, et qui appartient au Nowab de Touk.

« Toute la question repose sur le mot مهره qui se trouve dans le second vers du quatrain مهره درجام افکند, dont la traduction est: *Jeter une pierre dans une coupe ou un vase quelconque,* geste qui serait le signal pour lever le camp parmi les tribus arabes nomades.

« Tous les autres textes que j'ai vus donnent la version باده « vin » à la place de مهره, ce qui a induit, sans doute, les traducteurs Whinfield et Payne à rendre ce passage par : *verser du vin dans la coupe.* »

M. Heron Allen a bien raison de dire que toute la question repose sur le mot مهره.

En effet, nous avons vu que Firdoussi emploie مهره ou بهره indifféremment. Nous venons de voir que Omar el-Khayyam emploie مهره dans le même sens.

Tous les deux écrivant au XIe siècle, ont dû employer ces mots dans le sens de « une partie, portion, quote-part, part, lot, profit, gain, avantage, prospérité, fortune, faveur », etc., et l'action de jeter la *boule*, la *pierre*, le *dé* ou le *cachet* dans la coupe, dans le sens magique d'indiquer un mouvement de troupes.

La version باده « vin » me paraît l'erreur d'un copiste qui, n'ayant pas compris le sens magique de مهره dans cette circonstance, s'est rabattu sur le باده qui s'accorde bien avec la coupe où il est versé pour être bu, mais qui ne me paraît pas s'accorder avec le sens général du quatrain. D'ailleurs cet usage, comme nous le verrons dans la suite, étant un usage arabe, le copiste persan est excusable dans son erreur.

Étant parvenu à ce point de mes recherches et pour dissiper mes doutes, j'ai eu recours à mon ami Cheikh Hamza Feth-Allah, le savant linguiste arabisant, qui a fait une étude spéciale des us et coutumes des Arabes.

A ma question: « L'action de jeter la *pierre* dans une coupe était-elle,

chez les Arabes, un signal pour monter à cheval, lever le camp, ou partir en guerre?», il me fit l'honneur de répondre le 28 novembre 1904:

«Il est dans les coutumes arabes que, quand on est en voyage et que la provision d'eau commence à tirer à sa fin, le chef de la troupe met dans un vase un caillou auquel on donne le nom de *Al-Maqlata*, المَقْلَةَ.

«Dans le cas où cet objet est en métal (or, argent, plomb, etc.), il prend le nom de *Al-Balad*, البَلَدْ, ou encore *Al-Buld*, البُلْدْ.

«On remplit le vase d'eau, avec cet objet dedans, et on le passe ainsi à tout le monde dans le camp.

«On peut admettre qu'il s'agit là d'un signal pour recommander à tous de hâter la marche afin d'atteindre au plus tôt la prochaine aiguade, vu que la provision d'eau menace de manquer.

«Voici un vers de Farazdoc où cette idée se retrouve:

فلما تَصَافَنَا الاءِدَاوَةَ أَجْهَشَتْ ۞ إِلَيَّ غُضُونُ العَنْبَرِي الجُرَاضِمِ
فَجَاء بِجَلْمُودٍ لَهُ مِثْلِ رَأْسِهِ ۞ لِيَشْرَبَ مَاءَ القَوْمِ بَيْنَ الصَرَائِمِ

En voici la traduction:

Lorsque nous nous sommes partagé l'eau du vase, parmi les dunes de sable, le gros bédouin de la tribu Anbari est accouru, apportant une pierre de la grosseur de sa tête, comme s'il voulait avaler l'eau des voyageurs.

Dans ce qui précède, on voit déjà qu'un point est établi: c'est qu'en cas de manque d'eau, le signal de lever le camp à la hâte se donne en jetant un caillou ou un objet en métal, pièce de monnaie en or, argent, plomb ou cuivre, etc., peut-être une bague ou un cachet; en un mot un objet qui, suivant qu'il est en pierre ou en métal, est désigné par les mots المَقَلَةَ ou البَلَدَ ou البلد.

Quant à l'origine de cet usage qui est une action symbolique, je n'ai pas pu en connaître les raisons. Il faudrait les rechercher peut-être dans les religions qui ont précédé le monothéisme dans les déserts d'Arabie.

Encouragé par les explications du Cheikh Hamza Feth-Allah qui corroboraient les commentaires de Fitz Gerald sur le mot مهرد, je me permis de demander au Cheikh si le caillou ou l'objet en métal jeté dans un vase d'eau n'indiquait que le manque d'eau en cours de route, ou s'il y avait dans les

traditions une indication quelconque pour lui donner la signification de faire campagne ou partir en guerre, et si dans ce cas le caillou ou les objets en métal n'étaient pas remplacés par le *cachet*.

Le 6 décembre 1904 j'ai reçu cette réponse du savant Cheikh:

« En réponse à la question de savoir si le cachetage d'une coupe était suivi de la mise en marche des troupes pour commencer une campagne, je puis dire que le commandeur des croyants, El Mou'tacem (833-842), ayant formé le projet de conquérir Angora (Ancyre) et Amourieh (Brousse), fit sceller sa coupe et se mit en marche à la tête de son armée, jurant, après avoir apposé son cachet sur les scellés, que ceux-ci ne seraient brisés qu'après la prise de ces villes, et il remporta la victoire.

« C'était là une coutume arabe qui était déjà en usage avant l'établissement de l'Islam et qui s'est continuée dans la suite.

« Lorsque les Arabes se décidaient à faire campagne, ils renonçaient au commerce des femmes, à l'usage des boissons et des parfums, comme on le voit dans les biographies de Imr el Keis, de Abdul-Mélik Ibn Merawan, etc.

« Les poésies arabes rapportent de nombreux exemples de cette pratique et l'histoire enregistre beaucoup de faits analogues. »

Voici la traduction de la note que m'a remise Cheikh Hamza à l'appui de sa seconde lettre.

Ce sont quelques vers des poésies arabes et les indications des ouvrages où l'on peut trouver cet usage indiqué. Je les donne telles quelles ici pour les personnes que ces usages pourraient intéresser.

La conquête d'El Amourieh par El Mou'tacem est citée dans plusieurs ouvrages, parmi lesquels il signale les suivants:

	Tome.	Page.	Nom de l'ouvrage.
تاريخ الملك المؤيّد	II	36	Tarikh d'El Malek el Moayad.
ديوان أبى تمّام	I	6	Diwan Abi Tammam [1].

[1] Pour féliciter El Mou'tacem à l'occasion de cette conquête, Abou Tammam a composé un poème dans lequel il a dit:

يا يَوْمَ وقعة عَمُورِيَة انصَرَفت ۞ عنك المُنى خُفَّالاً مَعْسُولَة الحَلَب

dont voici la traduction:

« Au jour de la bataille d'Amourieh tous les vœux les plus favorables ont été pleinement réalisés ».

	Tome.	Page.	Nom de l'ouvrage.
المسعودى	II	276	El Massoudi.
شرح الصفدى على لامية العجم (وفيه خَتْم الكاس)	I	293	Charh el Safadi.
مُسَامرات محى الدين	I	48	Mossamarat Moyi el Din.
فتوحات دحلان	I	166	Fotouhat Dahlan.
ابن الأثير	VI	339	Ebn el Ass'ir.
المعارف لابن قُتَيبَةْ	I	134	El Maaref, par Ebn Kotaiba.
معجم البُلدان لياقوت الحموى	VI	730	Moagam el Boldan, par Yacout el Hamaoui.
المشترك	I	317	El Mochtarak, par Yacout el Hamaoui.

La défense des boissons alcooliques et du commerce des femmes, etc., est citée dans plusieurs ouvrages parmi lesquels il signale les suivants:

	Tome.	Page.	Nom de l'ouvrage.
خزانة الادب للبغدادى	I	161	Khazanet el Adab, par El Boghdadi.
الاغانى	VIII	68	El Aghani.
العقد الفريد لابن عبدر به	III	94	El Ekd el Farid, par Ebn Abd Rabboh.

Les poésies arabes défendant aux guerriers l'usage des boissons alcooliques, etc., jusqu'à ce qu'ils aient triomphé, sont nombreuses. On peut citer celle qu'a écrite Imri el Keis après avoir vaincu les assassins de son père, où il dit:

حلت لى الخمرُ وكنت امرأً ✿ من شربها فى شغُلٍ شاغِلِ

dont voici la traduction:

Maintenant l'alcool m'est permis: avant j'étais un homme préoccupé de questions plus importantes [1].

[1] Tome III, p. 532.

El Chanfari a dit:

فادْركنا الثار منهمُ ولمّا ۞ يَنجُ مِلحيّين الا الأقلُ
حَلّتِ الخمرُ وكانت حَراماً ۞ وبِلائي ما أَلمّتْ تَحِلُّ

dont voici la traduction:

Nous avons pu nous venger d'eux, et un petit nombre des survivants s'est sauvé; alors les boissons alcooliques nous ont été permises aussitôt, tandis qu'elles nous avaient été défendues [1].

Un des parents de Hossain Ebn Asram ayant été tué, celui-ci s'interdit les boissons alcooliques et les viandes fraîches jusqu'à ce qu'il eût tiré vengeance de l'assassin. Après qu'il l'eût tué, il lui fut permis de boire et de manger.

El Farazdak a dit à ce sujet:

غَداةَ أَحَلّت لابنِ أَصرمَ طَعْنَةٌ ۞ حُصَينٍ عَبيطاتِ السَّدائِف والخمرُ

dont voici la traduction:

Quand Ebn Asram, Hossain, eut porté le coup mortel et qu'il lui fut permis de manger la viande fraîche de la bosse du chameau et de boire de l'alcool... [2].

El Akhtal a dit:

قَومٌ اذا ضاربوا شَدّوا مَآزِرَهُمْ ۞ دُونَ النِساء ولَو باتَتْ بِأَطهارِ

dont voici la traduction:

Ce sont des hommes qui, lorsqu'ils combattent lient leurs ceintures pour s'éloigner de leurs femmes, même quand celles-ci sont saines [3].

Il me semble qu'après ces explications il ne peut plus y avoir aucun doute sur la signification de ce meuble surmontant une coupe.

La *boule* de M. Mohl, la *pierre* de Fitz Gerald, le *losange* de E. T. Rogers bey et mon *dé* ne devraient donc plus être appelés que le *cachet*, comme je l'ai dit plus haut.

L'usage de mettre un caillou ou une pièce de métal dans une coupe remplie d'eau, pour indiquer à la caravane ou aux guerriers en marche qu'on

[1] Tome II, p. 163. — [2] Pages 209 et 332, t. I. — [3] Page 155.

est à court d'eau et pour les engager à aller de l'avant à marche forcée pour arriver au plus tôt à la prochaine aiguade, doit être un usage arabe qui s'est confiné aux déserts d'Arabie.

Cet usage, sans doute, était connu par ceux qui ont informé Fitz Gerald qui n'a pas hésité à traduire مهره par *pierre*. Tandis que la traduction par *boule* du même mot, et de son équivalent بهره, par J. Mohl dans le Shah Nameh prouve surabondamment que J. Mohl ne connaissait pas cet usage.

En admettant que l'usage de sceller la coupe avec son cachet, pour indiquer qu'on fait vœu de s'abstenir de tous les plaisirs avant que le vœu ne soit accompli, était un usage arabe, il paraîtrait qu'il a passé dans les usages des peuples voisins tels que les Perses, puisque nous voyons Firdoussi faire agir le Roi des rois selon cet usage dans son Shah Nameh et que Omar Khayyam fait de même. Cependant, je croirais plutôt que cet usage vient de la Perse et qu'il a été adopté par les Arabes bien avant l'Islamisme, car il est à présumer que si cet usage avait une origine arabe, le chauvinisme de Firdoussi l'aurait empêché de l'indiquer comme un usage persan, et il ne l'aurait pas fait employer, surtout par le Roi des rois des Perses.

Pour nous résumer, nous dirons donc:

Lorsque le cachet paraît seul sur une armoirie, on doit en déduire que le chevalier qui en est blasonné est un مهردار «porte-seing» ou «porte-cachet» qui était le nom d'une grande fonction de confiance, dans les cours orientales autrefois et même encore de nos jours.

C'est là une armoirie parlante comme toutes les armoiries orientales, comme je l'ai dit dans mes *Contributions à l'étude du Blason en Orient*, p. 106, dernier alinéa.

Mais lorsque le cachet surmonte une coupe, on doit en inférer que celui qui en est blasonné est un chef qui a fait campagne, qu'il a le sort des combats entre ses mains, qu'il peut faire mouvoir l'armée à sa guise, comme nous l'avons également dit dans le même ouvrage, même page.

Cependant, il me semble qu'on pourrait aussi en inférer qu'il s'agit là d'un signe concret pour indiquer que la personne qui porte une telle armoirie, a été victorieuse, comme de nos jours mêmes, le titre de *Ghazi* (victorieux) est accolé au nom d'un général victorieux, dans l'empire Ottoman, usage qui remonte aux Byzantins et aux Romains.

Plus tard, comme j'ai essayé de l'établir dans mon mémoire sur l'armoirie égyptienne au xve siècle (séance de l'Institut égyptien du 3 décembre 1906) ces symboles du commandement et de la victoire deviennent les attributs exclusifs des chefs de l'oligarchie des Mamelouks d'Égypte et de Syrie et partant les armes de leur empire victorieux.

Ce sont là des idées qui ne peuvent être saisies et comprises que quand on se rappelle la grande influence que la magie et l'astrologie avaient sur toutes les idées, les institutions politiques et sociales, et sur les actions humaines petites et grandes, à ces époques du moyen âge et jusque vers la fin du xviiie siècle en Orient et même en Occident, comme nous avons essayé de l'indiquer au commencement de nos *Contributions à l'étude du Blason en Orient.*

On pourrait nous objecter que cette forme carrée placée toujours sur une pointe (ce qui a fait nommer ce meuble par E. T. Rogers bey *Losange* [1]) n'est pas la forme des cachets usuels. Je ferai observer qu'au moment où l'usage des armoiries s'est introduit en Égypte, c'est-à-dire au xie siècle environ, vers la fin des Fatimites et le commencement des Ayyoubites, la forme carrée des monnaies d'or, d'argent et du cuivre était assez commune, que les chatons des bagues portant des noms ou des inscriptions magiques étaient aussi souvent de forme carrée. Je ne sais pas si le chaton des bagues des chevaliers romains comportaient la forme carrée, mais j'ai souvent vu en Europe des chatons de la *bague chevalière* en forme carrée tout aussi bien que ronde, ovale ou en forme d'écu.

Jusqu'à preuve contraire, donc, je pense, pour toutes les raisons que j'ai données plus haut, que ce meuble représente le cachet.

Y. Artin pacha.

[1] On sait que l'écu en losange est attribué aux demoiselles dans le blason. Ne serait-ce pas là un symbole indiquant leur état de virginité, par la représentation de leurs armoiries sur un écu en forme de cachet oriental de l'époque des croisades et qui plus tard s'est transformé en losange véritable?

COMPTES DE L'INSTITUT ÉGYPTIEN

POUR L'ANNÉE 1906.

Recettes.

Solde au 31 décembre 1905	L.E.	63 586m
Subvention du Gouvernement égyptien	»	393 000m
Vente de bulletins et de mémoires	»	9 248m
Vente de médailles	»	0 490m
Total des recettes	L.E.	466 324m

Dépenses.

Chap. I. — *Personnel et frais divers :*				
1° Aide-bibliothécaire	L.E.	180 000m		
2° Farrache	»	24 000m		
3° Frais divers (poste et transports, abonnement à l'eau, fournitures de bureau, etc.)	»	25 399m		
4° Travaux divers d'aménagement et d'entretien	»	2 200m		
Total	L.E.	231 599m	L.E.	231 599m
Chap. II. — *Frais de publication :*				
1° Impression du bulletin	L.E.	22 096m		
2° Reproduction de planches	»	41 541m		
Total	L.E.	63 637m	»	63 637m
Chap. III. — *Bibliothèque :*				
1° Achat de livres	L.E.	1 720m		
2° Frais de reliure	»	63 310m		
3° Matériel et travaux divers	»	2 850m		
Total	L.E.	67 880m	»	67 880m
Total des dépenses			L.E.	363 116m

RÉCAPITULATION.

Recettes	L.E.	466	324^{m}
Dépenses	»	363	116^{m}
Excédent de recettes	L.E.	103	208^{m}

Cette somme se trouve répartie comme suit :

Dépôt au Crédit Lyonnais	L.E.	86	877^{m}
Solde chez le dépositaire en liquidation à Paris	»	2	830^{m}
Avance au bibliothécaire	»	13	501^{m}
Total	L.E.	103	208^{m}

Nombre d'ouvrages inscrits au catalogue de la bibliothèque : 19956.

Le Caire, le 23 décembre 1906.

Le Trésorier,
BAROIS.

ANNEXES.

BUREAU DE L'INSTITUT ÉGYPTIEN

EN 1906.

ÉLECTIONS DU 26 DÉCEMBRE 1905.

Président honoraire :

M. G. MASPERO.

Président :

S. E. HUSSEIN FAKHRY PACHA.

S. E. le docteur Abbate pacha
S. E. Yacoub Artin pacha } *Vice-présidents.*

M. J. Barois, *Trésorier-bibliothécaire.*

M. J. C. Aristide Gavillot, *Secrétaire général.*

M. le docteur W. Innes bey, *Secrétaire annuel.*

COMITÉ DES PUBLICATIONS

(outre les membres du bureau qui en font partie de droit).

MM. le docteur Baÿ.

R. Fourtau.

J.-B. Piot bey.

LISTE DES MEMBRES DE L'INSTITUT ÉGYPTIEN

AU 31 DÉCEMBRE 1906.

ABBATE PACHA (Dr), 18 novembre 1859.
RIAZ PACHA, 14 juin 1874.
DACOROGNA BEY (Dr), 19 novembre 1877, démissionnaire 1892, réintégré le 28 décembre 1894.
BONOLA BEY, 4 janvier 1878.
HUSSEIN FAKHRY PACHA, 12 mars 1880.
OSMAN BEY GHALEB, 12 mars 1880.
YACOUB ARTIN PACHA, 11 février 1881. (De Noydans.)
BRUGSCH PACHA, 17 février 1882. (Letourneux.)
BAROIS, 8 janvier 1884. (Linant pacha.)
GAY-LUSSAC, 6 février 1885. (Balestra.)
PIOT BEY (J.-B.), 6 février 1885. (Rogers bey.)
BOINET BEY, 18 décembre 1885. (Bernard.)
FRANZ PACHA, 18 décembre 1885. (Colucci bey, Sonsino.)
GAVILLOT, 2 mars 1888. (Pereyra.)
IBRAHIM BEY MUSTAPHA, 2 mars 1888. (Pirona.)
ISSA PACHA HAMDI (Dr), 9 novembre 1888. (Rev. Davis.)
WALTER INNES BEY (Dr), 3 mai 1889. (Daninos pacha.)
FOUQUET (Dr), 27 décembre 1889. (Vidal pacha.)
SABER PACHA SABRI, 7 mars 1890. (Lefebure, Kadri pacha.)
DEFLERS (A.), 5 décembre 1890. (Chausson, Baudry, Mathey.)
HERZ BEY, 6 novembre 1891. (Guigon bey, de Kremer.)
UGO LUSENA BEY, 2 décembre 1892. (Amici bey.)
GARSTIN (W. E.), 30 décembre 1892. (Ara bey. Scott Moncrieff.)
DARESSY (G.), 13 avril 1894. (Hélouis.)
LEGRAIN (G.), 5 novembre 1897. (Warenhorst pacha. Salem pacha.)
GAILLARDOT BEY (Ch.), 31 décembre 1897. (Abbate bey, Neroutzos bey.)
SANDWITH (Dr), 31 décembre 1897. (Tito Figari.)
FOURTAU (R.), 4 mars 1898. (Grand pacha.)
BOGHOS PACHA NUBAR, 5 mai 1899. (Nubar pacha.)
VIDAL (Comt L.), 12 janvier 1900. (Chafik bey Mansour, Gilly, Chaillé Long bey.)
ALY BEY BAHGAT, 12 janvier 1900. (Aly pacha Ibrahim.)
CHASSINAT, 12 janvier 1900. (Larmée pacha, Prompt.)
BAŸ (Dr), 12 janvier 1900. (Stone pacha, Mougel bey, Peltier bey.)
WINGATE PACHA, 12 janvier 1900. (J. de Morgan, Général Grenfell.)

PRUNIÈRES (Prés.). 16 février 1900. (A.-M. Pietri.)
SOUTER (A.). 11 janvier 1901. (Dor bey, Rossi bey, W. Groff.)
LYONS (Cap.). 1er février 1901. (Salem pacha, Dutilh.)
HUSSEIN RUCHDY BEY. 3 mai 1901. (Gaillardot bey, Borelli bey.)
ARVANITAKIS (Prof. G.), 7 avril 1902. (Ismaïl pacha El-Falaki.)
VAAST (J.), 6 avril 1903. (Mariette pacha, Maspero, Nicour bey.)
GIORGIADIS (N.). 6 avril 1903. (Vassali bey, de Rochemonteix, Testond.)
KEATINGE (Dr), 6 avril 1903. (R. P. Jullien, Gallois bey.)
Mgr KYRILLOS MACAIRE, 6 avril 1903. (De Vecchi bey, Bouriant, G. Louis.)
AHMED BEY KAMAL, 6 avril 1903. (Mustapha bey Magdali.)
MOSSERI (V.), 1er février 1904. (Aly pacha Moubarek, Floyer.)
VON MOHL (O.). 6 février 1905. (Tigrane pacha.)
PARODI (D. H.). 6 février 1905. (Mahmoud pacha el-Falaki, Ventre pacha.)
ELLIOT SMITH (Dr). 6 février 1905. (Bimrestein, Dr Cogniard, major Brown.)
LOOSS (Prof. A.), 3 décembre 1906. (Léon Cavallo bey, Hassan pacha Mahmoud.)
HUME (W. F.), 3 décembre 1906. (Kabis bey.)

Les noms des prédécesseurs des derniers membres élus sont indiqués entre parenthèses.

MEMBRES HONORAIRES.

MM. AUNAY (Comte d'), 5 novembre 1886.
BEAUCAIRE (Vicomte Horric de), 5 novembre 1886.
KARABACEK, 3 décembre 1886.
MASPERO (G.), 3 décembre 1886.
MOUKHTAR PACHA GHAZI, 3 décembre 1886.
BRULL, 13 janvier 1888.
JULLIEN (R. P.), 3 février 1888.
SCHWEINFURTH (Dr), 3 mai 1889.
CARTAILLAC (E.), 3 mars 1893.
AUBUSSON (Louis d'), 5 janvier 1894.
HÉLOUIS, 13 avril 1894.
GRÉBAUT, 10 janvier 1895.
HAMILTON LANG, 5 novembre 1897.
CHANTRE (E.), 4 février 1898.
GRAND PACHA, 4 mars 1898.
STANISLAS MEUNIER, 4 novembre 1898.
GRENFELL (Général), 11 janvier 1900.
CHAILLÉ-LONG BEY (Colonel), 12 janvier 1900.
LORET (Victor), 12 janvier 1900.

MM. PELTIER BEY, 12 janvier 1900.
DEPERET (Ch.), 4 mai 1900.
MORGAN (J. de), 9 novembre 1900.
COGNIARD (Dr), 1er février 1901.
COSSMANN (Maurice), 1er mars 1901.
THOMAS (Ph.), 12 avril 1901.
APOSTOLIDÈS (Dr B.), 12 avril 1901.
GAUTHIER (Victor), 12 avril 1901.
LEMM (Dr O. von), 12 avril 1901.
PRIEM (Fernand), 12 avril 1901.
PALLARY (P.), 8 novembre 1901.
CAPART (Jean), 8 novembre 1901.
HARTWIG DERENBOURG, 7 février 1902.
LORTET (Prof. Dr), 7 février 1902.
BRUNHES (Prof. Jean), 3 mars 1902.
ARACHEVALETA (Prof.), 3 mars 1902.
NICOUR BEY, 3 mars 1902.
THÉDENAT (Abbé H.), 7 avril 1902.
LUIGI BEY (T.-U.), 1er février 1904.
PERON (Alphonse), 26 décembre 1904.
CHOISY (Auguste), 26 décembre 1904.
VENTRE PACHA, 6 mars 1905.
MAJOR BROWN, 6 mars 1905.
ACHERSON, 6 mars 1905.
CLERMONT-GANNEAU, 6 mars 1905.
ERNEST SCHIAPARELLI, 6 mars 1905.
MAX VON BERCHEM, 6 mars 1905.
FERAUD-GIRAUD, 6 mars 1905.
BARON DE ROSEN, 6 mars 1905.
H. PELLET, 6 mars 1905.
GOLDZIHER, 6 mars 1905.
ZOGHEB (Alex. Max. de), 6 mars 1905.
GAFFAREL, 6 mars 1905.
AMÉLINEAU, 6 mars 1905.
PERRIER (Ed.), 8 mai 1905.

MEMBRES CORRESPONDANTS

ÉLUS EN 1906.

(NÉANT.)

LISTE

DES SOCIÉTÉS ET ADMINISTRATIONS
DONT L'INSTITUT ÉGYPTIEN REÇOIT LES PUBLICATIONS
EN ÉCHANGE DES SIENNES.

ALGÉRIE.....	Société archéologique.....	CONSTANTINE.
ALLEMAGNE..	Deutschen meteorologisches.....	BREMEN.
	Senkenbergischen naturforschenden gesselschaft..	FRANKFURT AM MAIN.
	Academia Cesarea Leopoldino Carolina nature curiosorum.....	HALLE.
ANGLETERRE.	Philosophical Society.....	CAMBRIDGE.
	Royal Irish Academy.....	DUBLIN.
	British Museum.....	LONDON.
	Imperial Institute.....	*Ibid.*
	Royal Colonial Institute.....	*Ibid.*
	Society of Biblical Archæology.....	*Ibid.*
AUSTRALIE...	Australasian Association for the advancement of science.....	SIDNEY.
	Geological survey.....	*Ibid.*
AUTRICHE-HONGRIE.	Meteorologische Observatorium.....	AGRAM.
	Osservatorio marittimo.....	TRIESTE.
	Bureau central météorologique.....	BUDAPESTH.
	Société hongroise des Carpathes.....	IGLÒ.
	I. R. Académie des sciences.....	VIENNE.
	Central austalt für meteorologie and geodinamik..	*Ibid.*
	Naturhistorischen hof-museum.....	*Ibid.*
	Zool. bot. gesellschaft.....	*Ibid.*
BAVIÈRE.....	Naturwissenschaftlichen vereins.....	HANDSHUT.
	Akademie der wrisenschaften.....	MÜNICH.
	Naturhistorischen gesellschaft.....	NÜREMBERG.
BELGIQUE....	Académie royale des sciences, lettres et arts.....	BRUXELLES.
	Musée des arts décoratifs et industriels.....	*Ibid.*
	État indépendant et Musée du Congo.....	*Ibid.*
	Société d'archéologie.....	*Ibid.*
	Société des Bollandistes.....	*Ibid.*
BRÉSIL.....	Musée national.....	RIO-DE-JANEIRO.

CANADA.....	Department of interior.....	OTTAVA.
	Geological survey.....	*Ibid.*
	Canadian Institute.....	TORONTO.
	Meteorological Service of Dominion.....	*Ibid.*
CHILI.....	Société scientifique du Chili.....	SANTIAGO.
COSTA-RICA..	Société d'instruction publique.....	SAN-JOSE.
DANEMARK...	Académie royale des sciences et des lettres.....	COPENHAGUE.
ÉGYPTE.....	Bibliothèque municipale.....	ALEXANDRIE.
	Camera italiana di Comercio.....	*Ibid.*
	Société archéologique.....	*Ibid.*
	Musée gréco-romain.....	*Ibid.*
	Société des amis des arts.....	*Ibid.*
	Bibliothèque khédiviale.....	LE CAIRE.
	Bibliothèque du Ministère de la Justice.....	*Ibid.*
	Bibliothèque du Ministère des Finances.....	*Ibid.*
	Comité de conservation des monuments de l'art arabe.....	*Ibid.*
	École khédiviale d'agriculture.....	*Ibid.*
	École khédiviale de droit.....	*Ibid.*
	École khédiviale de médecine.....	*Ibid.*
	Institut français d'archéologie orientale.....	*Ibid.*
	Meteorological survey.....	*Ibid.*
	Musée des antiquités.....	*Ibid.*
	Services sanitaires.....	*Ibid.*
	Société khédiviale de géographie.....	*Ibid.*
	Société khédiviale d'agriculture.....	*Ibid.*
	Société khédiviale de médecine.....	*Ibid.*
	Survey department.....	*Ibid.*
	Geological service.....	*Ibid.*
	Meteorological service.....	*Ibid.*
ESPAGNE.....	Academia reale de la historia.....	MADRID.
	Academia reale de ciencias.....	*Ibid.*
	La Revista di archivos, bibliothecas y museos....	*Ibid.*
	Académie des sciences et des arts.....	BARCELONE.
	Association artistico-archeologique.....	*Ibid.*
	Institucio catalano d'historia natural.....	*Ibid.*
	Société archéologique Lulliana.....	PALMA.
ÉTATS-UNIS	Museum of comparative zoology.....	CAMBRIDGE.
D'AMÉRIQUE.	Elisha Mitchell scientific society.....	CHAPEL-HILL.
	Lloyd library.....	CINCINNATI.
	Museum association.....	*Ibid.*

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.	Academy of natural sciences	Davenport.
	Denison university. Scientific laboratories	Granville.
	University of Kansas	Lawrence.
	Agricultural experiment station	Lincoln.
	University of Montana	Missoula.
	American geographical society	New-York.
	American museum of natural history	*Ibid.*
	Public library	*Ibid.*
	Academy of natural sciences	Philadelphie.
	Free museum of sciences and art	*Ibid.*
	Numismatic and antiquarian society	*Ibid.*
	American philosophical society	*Ibid.*
	University of Pennsylvania	*Ibid.*
	University of California	Berdreley.
	Missouri botanical garden	Saint-Louis.
	Illinois state laboratory	Urbana.
	Department of agriculture	Washington.
	Biological survey	*Ibid.*
	Bureau of Ethnology	*Ibid.*
	Geological survey	*Ibid.*
	Library of Congress	*Ibid.*
	National museum	*Ibid.*
	Smithsonian institution	*Ibid.*
	Wisconsin Academy of sciences, art and lettres	Yowa.
FRANCE	Faculté de droit et des lettres	Aix.
	Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne	Auxerre.
	Société des lettres, sciences et arts	Bar-le-Duc.
	Académie	Besançon.
	Société des sciences physiques et naturelles	Bordeaux.
	Faculté des lettres	*Ibid.*
	Académie	Caen.
	Société savoisienne d'histoire et d'archéologie	Chambéry.
	Société des sciences naturelles et mathématiques	Cherbourg.
	Société bourguignonne de géographie et d'histoire	Dijon.
	Société d'émulation des Vosges	Épinal.
	Université	Lille.
	Académie des sciences et belles-lettres	Lyon.
	Museum d'histoire naturelle	*Ibid.*
	Société d'anthropologie	*Ibid.*
	Université	*Ibid.*

FRANCE.....	Académie.....	Mâcon.
	Commission de météorologie des Bouches-du-Rhône.....	Marseille.
	Académie des sciences et lettres.....	Montpellier.
	Académie Stanislas.....	Nancy.
	Société académique.....	Nantes.
	Bibliothèque nationale.....	Paris.
	École des hautes études.....	*Ibid.*
	École des langues orientales vivantes.....	*Ibid.*
	Feuille des jeunes naturalistes.....	*Ibid.*
	Institut de France.....	*Ibid.*
	Ministère de l'Instruction publique.....	*Ibid.*
	Musée Guimet.....	*Ibid.*
	Pharmacie centrale de France.....	*Ibid.*
	Société d'anthropologie.....	*Ibid.*
	Société asiatique.....	*Ibid.*
	Société pour l'encouragement de l'industrie nationale.....	*Ibid.*
	Société de géographie.....	*Ibid.*
	Société des ingénieurs civils.....	*Ibid.*
	Université.....	Rennes.
	Société des amis des sciences et des arts.....	Rochechouart.
	Société normande de géographie.....	Rouen.
	Académie de législation.....	Toulouse.
	Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.....	*Ibid.*
	Société archéologique du Midi de la France.....	*Ibid.*
	Université.....	*Ibid.*
GRÈCE.....	École française d'Athènes.....	Athènes.
	Journal d'archéologie numismatique-svoronos....	*Ibid.*
HAVANE.....	Secretaria de Agricoltora.....	Cuba.
HOLLANDE...	Botanischen centralblatt.....	Leyde.
ITALIE.....	Academia di scienze, lettere et arti.....	Modene.
	Société royale.....	Naples.
	Société africaine d'Italie.....	*Ibid.*
	Collège des ingénieurs et des architectes.....	Palerme.
	Musée géologique.....	*Ibid.*
	Academia dei Lincei.....	Rome.
	Academia medica.....	*Ibid.*
	Archivio di farmacologia sperimentale.....	*Ibid.*
	Bessarione.....	*Ibid.*

ITALIE.....	Comitato geologico.....	Rome.
	Société de géographie.....	*Ibid.*
	Academia dei fisiocritici.....	Sienne.
JAPON.....	International latitude observatory.....	Mizusawa.
	Observatoire impérial.....	Tokio.
LA PLATA....	Facultad de agronomia y veterinaria.....	Buenos-Ayres.
	Instituto geografico argentino.....	*Ibid.*
	Musée national.....	*Ibid.*
	Statistique (Direction de la).....	*Ibid.*
MADAGASCAR.	Académie malgache.....	Tananarive.
PHILIPPINES (ÎLES).	Department of interior. Ethnological survey....	Manille.
MAROC.....	Mission française.....	Tanger.
MEXIQUE.....	Observatoire.....	Léon.
	Institut géologique.....	Mexico.
	Ministerio de Fomento.....	*Ibid.*
	Observatoire central.....	*Ibid.*
	Société scientifique Antonio Alzate.....	*Ibid.*
	Museo Michoacano.....	Morelia.
	Observatoire.....	Puebla.
	Statistique (Direction de la).....	*Ibid.*
PÉROU.....	Société de géographie.....	Lima.
PORTUGAL...	Société de géographie.....	Lisbonne.
	Portugalia.....	Porto.
RUSSIE.....	Société de médecine scientifique et d'hygiène....	Kharkow.
	Société des naturalistes.....	*Ibid.*
	Société des naturalistes.....	Kiew.
	Société des naturalistes de la Nouvelle Russie....	Odessa.
	Académie impériale des sciences.....	St.-Pétersbourg.
	Société impériale d'archéologie.....	*Ibid.*
	Société impériale de géographie.....	*Ibid.*
	Université impériale.....	*Ibid.*
	Kaukasischen museum.....	Tiflis.
SUÈDE.....	Académie des belles-lettres, histoire et antiquités.	Stockholm.
	Tranos.....	Upsal.
	Société des lettres.....	*Ibid.*
	Université.....	*Ibid.*
SUISSE.....	Naturforschenden gesellschaft.....	Bâle.
	Société de géographie.....	Berne.
	Société de géographie.....	Genève.
	Société vaudoise des sciences naturelles.....	Lausanne.

SUISSE.....	Société de géographie.....	Neuchâtel.
TUNISIE.....	Société archéologique.....	Sousse.
	Institut de Carthage.....	Tunis.
TURQUIE.....	Université catholique.....	Beyrouth.
URUGUAY....	Institution publique.....	Montevideo.
	Museo nacional.....	*Ibid.*
	Observatorio del Prado.....	*Ibid.*
	Société météorologique.....	*Ibid.*

PÉRIODIQUES REÇUS PAR L'INSTITUT ÉGYPTIEN.

ÉGYPTE.....	*Journal officiel*.....	Le Caire.
	Télégraphos.....	Alexandrie.
FRANCE.....	*Bibliographie de la France*.....	Paris.
	Moniteur industriel.....	*Ibid.*

TABLE DES MATIÈRES.

PROCÈS-VERBAUX.

Pages.

Séance du 15 janvier 1906 1
— 12 février 1906 7
— 5 mars 1906 39
— 9 avril 1906 51
— 7 mai 1906 65
— 5 novembre 1906 71
— 3 décembre 1906 85
— 24 décembre 1906 98

MÉMOIRES ET COMMUNICATIONS.

Dr Apostolidès. — Les Pélasges, les Hellènes et les Albanais, dans leurs rapports ethnologiques et linguistiques 11

Dr Baÿ. — Note sur les phénomènes électriques qui accompagnent le khamsîn. 43

Aly bey Bahgat. — Note sur deux bronzes du Musée arabe : Une lampe à deux becs et le plumier du grand philosophe Al-Ghazali (avec 1 pl.). 57

N. Giorgiadis. — La Pharmacie en Égypte 67

G. Legrain. — Introduction à l'étude de la sculpture égyptienne : Les débuts de l'art thébain 75

Yacoub Artin pacha. — Les Armes de l'Égypte aux xve et xvie siècles (avec 4 pl.). 87

Prof. Dr Lortet. — Syphilis et Spirochætes 91

G. Daressy. — Quel est l'âge du Sphinx? 93

Yacoub Artin pacha. — Nouvelles preuves concernant la signification du meuble *cachet* dans les armoiries orientales 100

J. Barois. — Comptes de l'Institut égyptien pour l'année 1906 111

ANNEXES.

Bureau de l'Institut égyptien en 1906 115

Liste des membres de l'Institut au 31 décembre 1906 116

Liste des membres honoraires au 31 décembre 1906 117

Liste des sociétés faisant l'échange avec l'Institut égyptien 119

DT
43
I612
sér.4
no 7

Institut égyptien, Cairo
Bulletin

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET
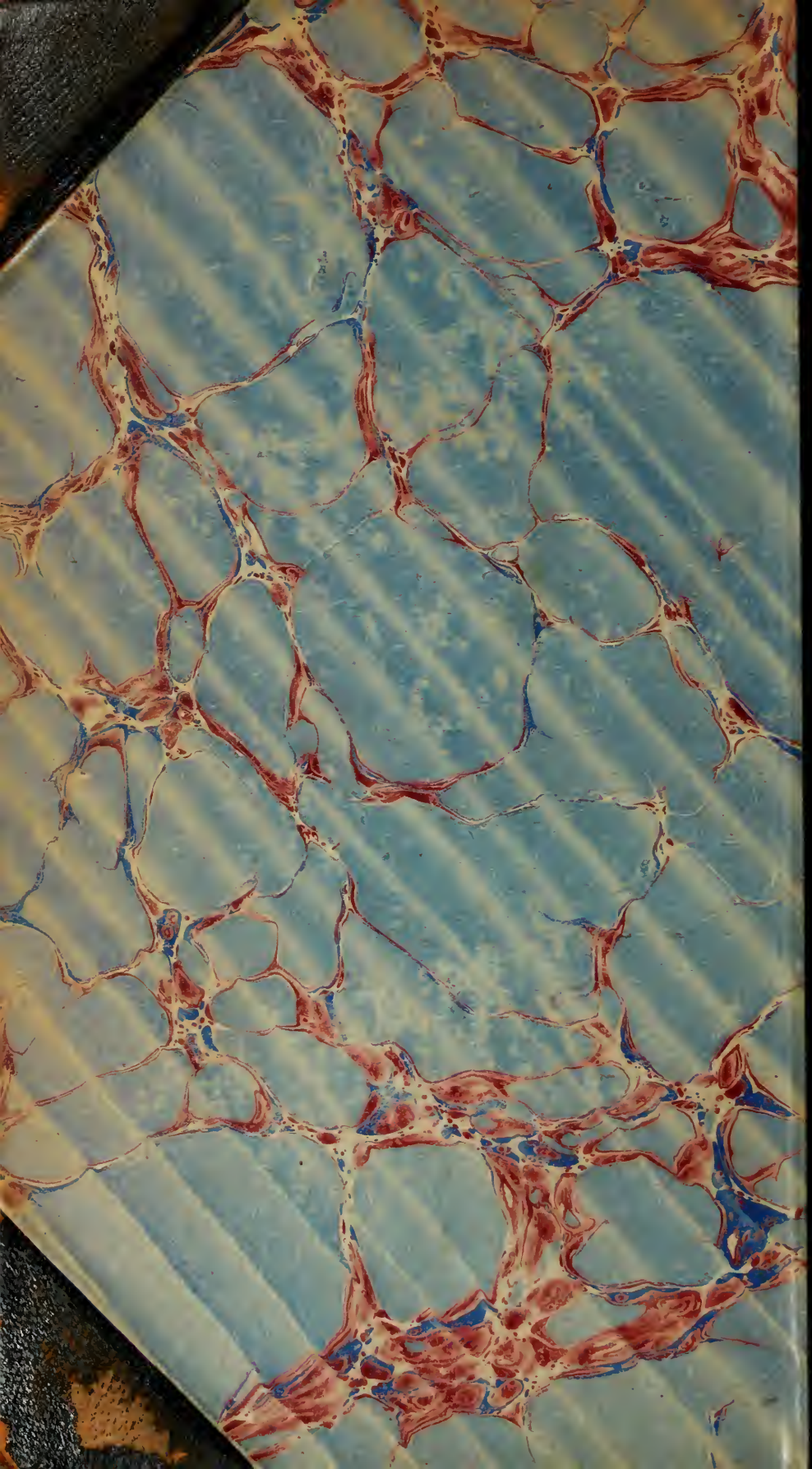
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY